

La Très Grande Guerre/Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15417 – 7 F

DIMANCHE 21 - LUNDI 22 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Au moment où le retrait de ses troupes met fin à l'opération « Turquoise»

La France estime avoir rempli au mieux sa mission humanitaire au Rwanda

Les derniers soldats participant à l'opération « Turquoise » devaient avoir « totalement quitté le territoire rwandais le dimanche 21 août au soir » ainsi que l'a confirmé, vendredi, un communiqué conjoint de l'Elysée et de Matignon. Le gouvernement français se félicite d'avoir rempli, dans la mesure du possible, une mission très délicate et d'avoir ainsi fait taire les critiques qui, voici deux mois, s'étaient exprimées en France comme à l'étranger. Dans la crainte d'un nouvel exode, les autorités zaïroises ont annoncé vendredi que « la frontière était fermée dans le sens Rwanda-Zaïre et restait ouverte dans l'autre sens, afin de permettre aux réfugiés de regagner leur pays ».

Parenthèse

L'OPÉRATION était risquée, elle se termine sans « casse » pour ceux qui l'ont menée. Le gouvernement français était divisé sur son opportunité, il est unanime aujourd'hui à revendiquer son succès. Initialement, les critiques étaient acerbes, elles se sont tues. S'il en subsiste, c'est pour regretter l'aspect prématuré du retrait...

La France ne se sort finalement pas si mal du « guêpier » dans lequel elle était allée se jeter. La succession de malheurs des Rwandais a joué en sa faveur : ses militaires étaient là _ et ils étaient bien seuls _ lorsque l'exode, la faim, la soif, le choléra et la dysenterie ont fini par émouvoir une opinion internationale restée jusque-là indifférente face au génocide.

NUL doute qu'Alain Juppé, qui fut, avec l'Elysée, l'un des initiateurs de l'opération, assiste à ce départ avec soulagement. Le ministre des affaires étrangères avait pris des risques en se mettant en avant lors du lancement de « Turquoise », vantant ses mérites malgré les réticences de son collègue de la défense et de Matignon. Si l'opération n'est pas un échec, il le doit notamment au premier ministre, qui avait su alors en fixer les limites, en arrêtant notamment une échéance bienvenue aujourd'hui – tant il est vrai qu'un ajournement du départ des Français n'aurait servi qu'à différer des problèmes qui, de toute façon, se poseront.

Mais il est sûr aussi que l'hostilité persistante du Front patriotique rwandais, aujourd'hui au pouvoir, à l'égard de la France rend bien service à Paris : en exigeant le départ des troupes françaises à la date initialement fixée par l'ONU, le nouveau gouvernement de Kigali a fourni à la France un prétexte bienvenu.

LIMITÉE dans le temps et par son mandat, l'opération « Turquoise » n'aura finalement été qu'une parenthèse dans un drame dont la communauté internationale s'est lavé les mains. Indéniablement, les militaires français ont soulagé nombre de souffrances, la France a montré au monde qu'elle faisait encore partie des grandes puissances et qu'il n'y avait guère qu'elle, aujourd'hui, pour intervenir en Afrique.

Pourtant, pas plus que les autres pays occidentaux, la France n'aura contribué à résoudre les problèmes politiques qui font que le drame rwandais durera probablement des années. Les images de l'exode massif et du choléra, bien plus diffusées que celles du génocide qui les avait précédés, ont provoqué un élan humanitaire à l'échelle internationale, mais les racines du mal, politiques, n'ont pas été coupées. Un constat déjà fait, hélas, à propos de la Bosnie-Herzégovine.

M 0146 - 0821 - 7,00 F

Relève

GIKONGORO

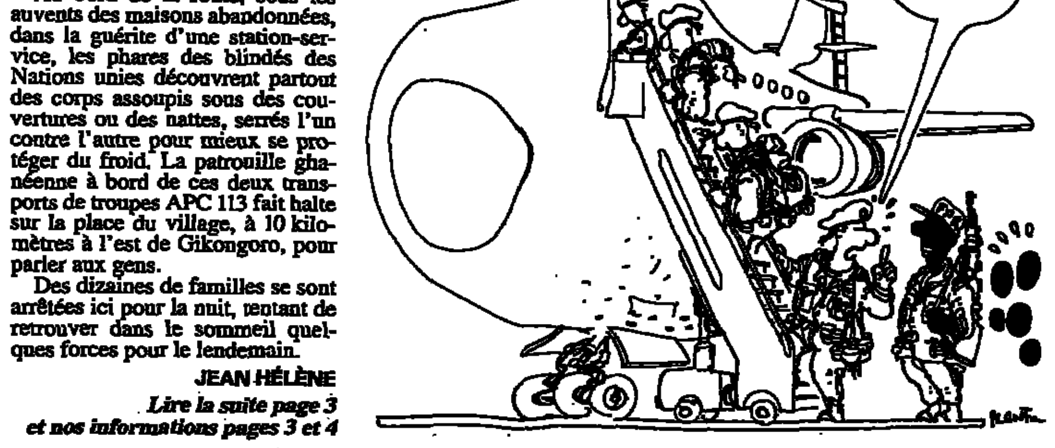
de notre envoyé spécial

Au bord de la route, sous les auvents des maisons abandonnées, dans la guérite d'une station-service, les phares des blindés des Nations unies découvrent partout des corps assoupis sous des couvertures ou des nattes, serrés l'un contre l'autre pour mieux se protéger du froid. La patrouille ghanéenne à bord de ces deux transports de troupes APC 113 fait halte sur la place du village, à 10 kilomètres à l'est de Gikongoro, pour parler aux gens.

Des dizaines de familles se sont arrêtées ici pour la nuit, tentant de retrouver dans le sommeil quelques forces pour le lendemain.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 et 4



POINT DE VUE

Le mépris du droit

par Jean-Denis Bredin

SOUS le soleil de ce pesant été, nous avons vu s'étaler cette médiocre relation que la France n'a cessé d'entretenir avec le droit. Que le droit soit une règle inspirée par le bien commun, supérieure aux intérêts de chacun, et qui s'impose à tous, cela se lit dans les livres. Que nous semble vraiment le droit ? Une règle commode ou contrariante, qu'il faut tâcher d'exploiter ou d'écarter. Un arrêt, aux motifs équivoques, de la chambre criminelle de la Cour de cassation, deux mises en examen précipitées, et l'idée semble faire son chemin que la justice française pourrait poursuivre plusieurs fois, pour les mêmes faits, sous des incriminations différentes, des coupables qu'il faudrait à tout prix frapper. Qu'importent les grands principes du droit que nous ne cessons d'enseigner aux autres, et d'exporter : quelques contorsions juridiques pourraient nous en délivrer. Qu'importent les pires souvenirs de notre histoire, celui, parmi d'autres, des sections spéciales qui permirent au gouvernement de Vichy de juger à nouveau des hommes déjà jugés, pour les détruire. Cette évocation est-elle inopportune parce qu'il s'agit aujourd'hui d'une cause très légitime, et qu'il n'est pas question d'exterminer quiconque ? Simplement le droit est prié aujourd'hui, comme il était sommé hier, de rendre les services que l'on attend de lui.

Cette vieille maladie française, Tocqueville la diagnostiquait déjà. Nous aimons la règle de droit qui nous profite. Alors, nous la revendiquons violemment. Mais qu'elle nous dérange, et nous tâchons de nous en débarrasser : en l'interprétant, en la détournant, en la transgressant, de n'importe quelle manière. Les rebondissements judiciaires des drames du sang contaminé pourraient renouveler ce traditionnel mépris du droit.

Faut-il regarder en arrière ? Les symptômes de ce mépris n'ont cessé, au long de ce siècle, de s'aggraver, ses effets devenant à leur tour ses causes.

▶ **Avocat et écrivain, Jean-Denis Bredin est membre de l'Académie française.**

Lire la suite page 7

Aidé par des rentrées fiscales meilleures que prévu

Le budget 1995 privilégie les dépenses sociales

Le projet de budget pour 1995, qui devrait être présenté au conseil des ministres le 21 septembre, fait l'objet des derniers arbitrages. Le gouvernement entend privilégier les ministères sociaux : travail et affaires sociales. Les dépenses totales de l'Etat augmenteront d'environ 2,5 %. Mais les rentrées fiscales, plus abondantes qu'attendu du fait de la reprise, permettront de contenir le déficit au niveau promis par M. Balladur de 275 milliards de francs.

Alors que le mois d'août est largement entamé, le bouclage des dépenses de l'Etat n'est toujours pas achevé. Des décisions importantes parce que coûteuses restent à prendre concernant notamment le financement de l'assurance chômage et l'aide au logement.

A un mois du conseil des ministres qui, le 21 septembre, doit entériner le projet de budget pour 1995, ce sont donc 12,5 milliards de francs qui sont encore en balance, soit la moitié environ des dépenses supplémentaires envisagées dans le budget de 1995 par rapport à cette année.

Des décisions qui seront prises à leur sujet dans une dizaine de jours par MM. Balladur et Sarkozy dépendra la progression de la dépense publique dont le premier ministre voulait au début de l'année qu'elle ne dépasse pas la hausse des prix prévue pour l'année prochaine, soit 1,7 %.

Les différents arbitrages qui ont été rendus ont précisé pour l'essentiel le sort de chacun. On sait maintenant que les ministères « favorisés » auront été celui du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (M. Giraud) ainsi que celui des affaires sociales, de la santé et de la ville (Mme Veil).

Le premier bénéficiera notamment de 8,5 milliards au titre de la budgétisation des allocations familiales prévue dans la loi quinquennale, ainsi que l'argent nécessaire à 160 000 CRE (contrats de retour à l'emploi), 650 000 CES (contrats emplois solidarité), 140 000 contrats de qualification et 160 000 contrats d'apprentissage.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 11

Mort du chimiste Linus Pauling

Le chercheur américain Linus C. Pauling, prix Nobel de chimie en 1954 et prix Nobel de la paix en 1962, est mort vendredi 19 août à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Auteur de très importants travaux sur la structure moléculaire des protéines, il était également célèbre pour ses prises de position en faveur de l'arrêt des essais nucléaires et contre la guerre du Vietnam. Depuis 1970, il s'était fait l'avocat – contesté – des bienfaits de la vitamine C dans la prévention du cancer.

page 8

Bill Clinton et les réfugiés cubains

Fidel Castro ne doit pas parvenir *« à exporter aux Etats-Unis sa crise politique et économique »*, a estimé le président Bill Clinton, vendredi 19 août, pour justifier la fin de trente ans de régime de faveur pour les réfugiés cubains. Mais la décision de détenir les candidats illégaux au départ sur la base américaine de Guantanamo à Cuba, provoque la « révolte » des exilés de Miami, certains d'entre eux estimant qu'il s'agit de *« verrouiller la cocotte pour faire monter la pression dans l'île »*.

page 6

CHEZ LES PEINTRES

Georg Baselitz, le prince en son château

DERNEBURG (Allemagne)

de notre envoyé spécial

Au plus illustre, au plus puissant peintre de l'Allemagne contemporaine, il fallait une résidence à la mesure de sa gloire. Georg Baselitz vit dans un château – précisément une ancienne abbaye aux faux airs de forteresse gothique. Comme tout château digne de ce nom, celui de Derneburg commande à la campagne saxonne du haut d'une éminence, au-dessus d'une rivière et de sa vallée mollement creusée, entre des bois bien peignés.

Par le sous-bois, la route monte jusqu'au portail. Quelques maisons font là un hameau d'allure médiévale. Mais nul n'y prête attention, le regard attiré par les murailles, les fenêtres hautes, les proportions de la façade. L'intérieur ne dément pas l'impression d'immensité.

La porte s'ouvre sur ce que l'on ne saurait dire un vestibule en raison des dimensions de la pièce et de l'escalier de pierre, qui monte droit jusqu'à une sorte de balcon à balustrade.

Un metteur en scène aurait plaisir à disposer là des chœurs et un orchestre. Ils accompagneraient l'entrée triomphale d'un chevalier et de sa suite en costume d'apparat, le blason armorié au poing. Viennent encore des portes, un corridor profond que n'orne qu'un poêle de faïence.

Par les fenêtres s'aperçoivent une cour intérieure et des toits obliques. La stupeur s'aggrave. Est-ce un peintre qui vit en ces lieux, ne serait-ce pas plutôt un duc, un prince évêque, l'électeur palatin ?

Baselitz est là, cependant. Il reçoit aujourd'hui dans sa bibliothèque plutôt que dans son atelier. Bibliothèque admirable au reste : une vaste pièce, dont trois murs sont entièrement couverts de livres – catalogues, ouvrages d'histoire, éditions rares – et qu'ornent quelques sculptures primitives disposées comme au hasard des tables.

Luxe, calme et volupté. La vue se porte, au-delà des pelouses, sur la forêt, où il manque seulement un cerf broutant à la lisière afin de parfaire la mise en scène.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,28 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 8 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.V. 2 $).

Malgré ses succès d'avril-mai 1918, l'armée allemande est minée par la lassitude. Ainsi s'expliquent en partie les déconvenues militaires de juillet et l'offensive franco-britannique foudroyante du 8 août : une avancée décisive des Alliés, grâce aux avions et aux chars d'assaut, sans véritable contre-attaque. Une journée qui restera pour les Allemands comme le commencement de la fin.



Prisonniers allemands capturés au début de l'offensive commencée le 21 août 1918. (BN/estampes.)

30. La journée noire de l'armée allemande

LES Français ont-ils battu les Allemands en un héroïque et dernier effort en 1918, ou bien les soldats allemands sont-ils sortis de la guerre en refusant de se battre ? C'est à ce type de sarcasme que l'historien en est réduit quand il compare l'historiographie française et allemande des événements de 1918, qui ignore d'ailleurs systématiquement les alliés des deux puissances. Le point de vue français a été exprimé hier. Et l'on n'a qu'à parcourir certains « classiques » français pour voir l'exposé complet de cette position : les Allemands, après leur victoire à l'Est et le traité de Brest-Litovsk avec la Russie bolchevique, ont pu considérablement renforcer leurs effectifs à l'Ouest, de sorte qu'ils disposaient d'une supériorité considérable avant l'arrivée massive des Américains, c'est-à-dire avant l'été 1918.

A la mi-mars, les Allemands avaient ramené 40 divisions d'est en ouest, les meilleures selon l'historien Jean-Baptiste Duroselle, ce qui leur donnait 192 divisions. En face d'eux il n'y avait au total que 172 divisions alliées, dont 99 divisions d'infanterie et 6 divisions de cavalerie françaises.

C'est ainsi que l'énorme offensive allemande de mars 1918 , la soi-disant *Grosse Schlacht* – la bataille suprême – (ou, selon le code allemand, l'offensive « Michael ») aurait de peu failli tourner au désastre pour les Alliés. Entre le 21 et le 23 mars, « Michael » fit avancer les Allemands depuis Saint-Quentin jusqu'au-delà de Montdidier. En direction d'Amiens, la route leur fut barrée de justesse.

Une deuxième grande offensive, commencée le 9 avril dans les Flandres, les fit avancer, dans le nord-ouest, de 15 km. Finalement, la troisième offensive, commencée le 27 mai, provoque presque la « rupture » tant désirée, sur la Marne... C'est l'esprit belliqueux, de retour en France avec l'organisation de la défense par Clemenceau (*« Je fais la guerre»*), ainsi que l'énorme augmentation de la production des armes (des tanks surtout), qui aurait enfin stoppé cette avalanche le 18 juillet, et, selon l'expression de Pétain, *« rompu le charme »* allemand.

L'historiographie militaire allemande voit la chose sous un jour différent. On y évoque surtout le fait que, malgré l'extraordinaire ampleur de la préparation logistique et de la puissance d'exécution de l'attaque par les trois armées, il était presque inévitable qu'après les étonnants succès de l'offensive initiale celle-ci « s'ensable » : l'étendue même du nouveau front établi par les succès initiaux (allongement du front de 80 à 150 km dans ce secteur), avait créé d'énormes problèmes de ravitaillement.

En outre, si les troupes d'assaut spécialement créées et entraînées depuis la fin de 1917 étaient nombreuses et bien équipées, il en était autrement des autres divisions, les *Stellungstruppen* (troupes en rassemblement), mal équipées, incapables, par exemple, de réaliser des liaisons suffisantes avec les troupes d'assaut. L'état d'équipement de ces troupes en moyens automobiles était pauvre : 23 000 camions (à roues de fer !) contre les 100 000 camions à pneus en caoutchouc des Alliés.

« On avait trop espéré que le grand effort de mars impliquerait la fin de la guerre »

Les pertes étant énormes et le ravitaillement mauvais, les troupes se découragèrent. La fameuse « grippe espagnole » qui sévit dans toutes les armées à partir de juin put s'attaquer d'une facon particulièrement efficace à cette armée allemande sans substance, physiquement et moralement affaiblie. Les désertions en masse s'ensuivirent, ainsi que des redditions immenses : c'est ainsi que le 8 août 1918 les Alliés remportèrent une victoire dont il fut sur le moment même évident qu'elle serait décisive.

Peut-on trancher face à ce curieux décalage entre deux historiographies, nationales malgré tout ? L'histoire des représentations et du « vécu » de la guerre qui s'amorce aussi au niveau de l'histoire militaire est-elle capable de voir plus clair et plus loin, et d'expliquer la genèse du comportement des soldats allemands dans la défaite décisive du 8 août ?

La pensée qui inspire l'effort allemand de 1918 est énoncée par Ludendorff dans une réunion du GQG allemand le 11 novembre 1917 : vu l'insuffisance manifeste du matériel, il fallait se concentrer sur une seule grande offensive, et cela avant l'arrivée du gros des troupes américaines, promesse d'un renfort décisif pour les Alliés.

A partir du mois de janvier 1918, une grande offensive pour forcer la décision semblait beaucoup plus urgente encore dans la mesure où des grèves avaient éclaté, y compris dans les usines de munitions, ce qui constituait un grave révélateur de l'état d'esprit en Allemagne. Le pari de Ludendorff était en principe très simple : *« Nous allons faire un trou dans le front ennemi. Pour le reste, on verra »*. Ce qui ne pouvait être en vérité que percée tactique dégénéra, par le biais de la propagande autour du *« magicien »* Ludendorff, en promesse de percée stratégique, en *« bataille décisive »* une fois encore et pour la dernière fois.

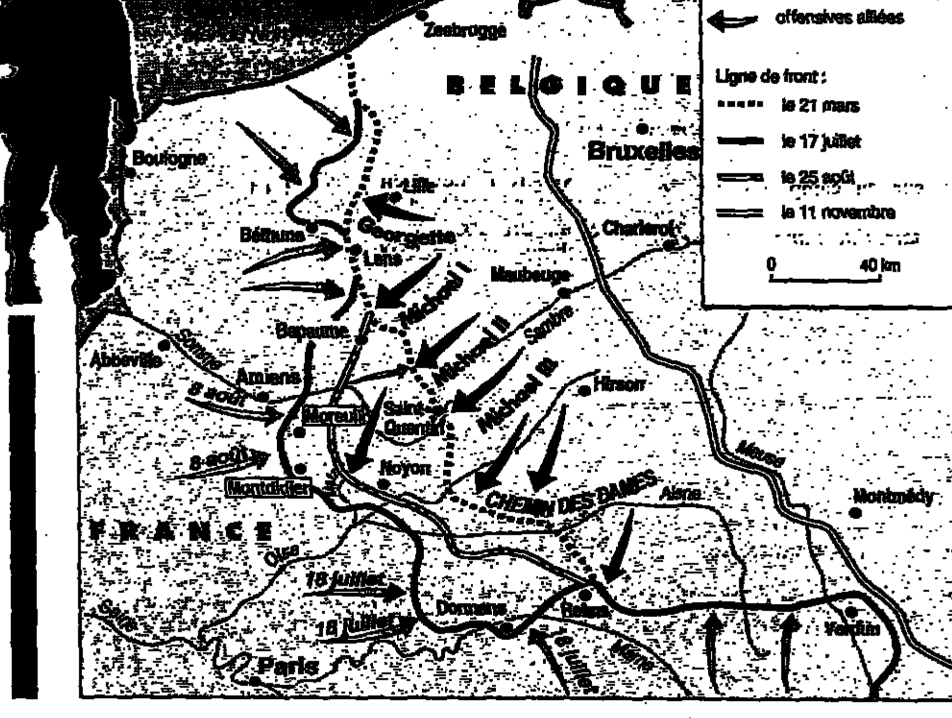
Dans la pensée de Ludendorff, le risque d'échouer était faible, car il ne concevait qu'une série d'offensives à but peu défini. Mais cette prudence pratique de fait n'a pas été communiquée à la troupe, à qui on parlait de victoire finale et de dernier effort. En effet, celle-ci exultait dans la perspective *« d'en finir à bref délai »*.

Un grand nombre de témoignages vont dans ce sens. Dans une lettre à sa femme, le géneral von Thaer, chef d'état-major du « groupe Wytschaete », écrit le 19 mars (deux jours avant le déclenchement de la grande offensive « Michael ») : *« J'ai beaucoup de travail, comme toujours avant les jours des grands événements. Quand cette lettre te parviendra, le globe tremblera* [...]. *Ce qui est réconfortant, c'est l'état d'âme de nos jeunes soldats, qui sont pleins de confiance. J'espère que nos ennemis se résigneront maintenant à la défaite.»* Ernst Jünger, dans ses *Orages d'acier*, a décrit d'une manière définitive l'état d'âme des soldats des *Sturmtruppen* à ce moment-là : chacun *« a senti en soi se dissoudre tout ce qui n'était qu'individuel devant le poids de la responsabilité »*.

Or les événements militaires, à partir du 21 mars, semblent d'abord justifier le grand optimisme ; c'est pourquoi l'emprunt de guerre négocié en Allemagne entre le 18 mars et le 18 avril remporte un succès-record : 15 millions de Reichsmarks !

Mais l'enthousiasme cède bientôt le pas à un pessimisme accru. Fin avril, après l'arrêt de « Michael », de « Georgette » et de la bataille des Flandres, le même Thaer note dans son journal : *« On avait trop espéré que le grand effort de mars impliquerait la fin de la guerre. C'est pourquoi tous avaient encore une fois réuni leur élan et leurs forces intérieures. Maintenant la déception est là, et elle est énorme. Voilà la raison principale pour laquelle des attaques, même celles qui ont été bien préparées par l'artillerie, s'arrêtent.* [...] *Les hommes de troupe de moindre qualité sont pris de panique au moment où ils subissent des pertes... On n'approvisionne plus suffisamment l'artillerie en munitions et dans quelques cas on a l'impression que l'approvisionnement en boisson est ce qui prend le pas* [...]. »

Voilà le point saillant. Beaucoup d'officiers se plaignent : les troupes (extrêmement mal nourries depuis des mois) ne poursuivent plus les ennemis après la prise d'un village ou d'un bourg, mais elles s'y installent pour manger et pour boire. *« Une des raisons pour lesquelles l'offensive de la VI[e] armée n'avance pas avec une rapidité suffisante, ce sont les dépôts de vin trouvés dans des lieux importants, comme par exemple Estaires, Merville, Bailleul »* (*Journal* de Rupprecht de Bavière, commandant du groupe des armées Kronprinz Rupprecht, le 19 avril 1918). Et Thaer d'affirmer qu'il est allé voir Ludendorff pour lui décrire la faim des soldats – ce dont Ludendorff se montre très irrité, n'en ayant pas été informé.



Malgré les objurgations de chefs clairvoyants et bien renseignés, comme Thaer ou Rupprecht, Ludendorff continue les attaques pour trouver *« le point mou »* de l'ennemi. Après la guerre, il en a donné l'explication suivante, entachée d'idéologie et d'apologie de soi, certes, mais néanmoins significative : *« Il a fallu chercher notre salut dans des séries d'offensives réitérées, étant donné que le moral de notre troupe était réduit, depuis le printemps de 1918, à un tel degré qu'il était impossible de rester dans une position défensive qui demande beaucoup d'énergie nerveuse et où il faut un moral élevé et une ferme volonté de tenir »*. Et puisque Pershing et Foch ont attesté qu'en avril-mai 1918 les Allemands ont failli remporter la victoire Ludendorff s'en croit pleinement légitimé.

Mais les gens étaient *« las de la guerre »*, comme le note Rupprecht le 26 mai 1918. Et le pire, selon lui, c'est *l'Ersatz* arrivant de l'Est, avec des « fuites » atteignant 20 % dès l'arrivée. Cette situation désolante n'est pas contredite par les succès de l'offensive au Chemin des Dames et vers Reims (fin mai-début juin) : *« Ces grands succès ont été acquis par la surprise et par la supériorité en artillerie qu'on a pu garder pendant cette offensive. Et, pourtant, la force d'attaque diminua tout aussi rapidement que pendant l'offensive de Flandres »* (Wilhelm Deist).

Les pertes allemandes furent de 951 000 hommes, selon les statistiques officielles, entre mars et juin. En juillet, la grippe espagnole sévit, qui mit 400 000 hommes hors de combat. Somme toute, les forces allemandes, évaluées à 5,1 millions en mars, étaient réduites, malgré *l'Ersatz*, à 4,1 millions en juillet. Et Hindenburg de demander l'incorporation des hommes de 50 à 60 ans, ce qui fut refusé par les instances politiques du Reich – on n'était pas encore à ce point-là en guerre « totale ». Les Allemands n'étaient tout simplement plus capables de créer des unités étoffées, même d'une façon rudimentaire.

On en arrivait à former des bataillons qui ne comptaient plus qu'un tiers de leur effectif normal. Il a fallu dissoudre 10 divisions en juin et juillet, par manque de « personnel », et au total, en novembre, sur toute l'étendue du front, depuis la Belgique jusqu'à la frontière suisse, il n'y avait qu'une douzaine de divisions en « plein état » d'effectifs.

A la fin du conflit, 750 000 à un million de soldats sont absents des premières lignes

Dès le 18 juillet, un coup décisif pour le « moral » allemand est porté par l'attaque des 10[e] et 6[e] armées françaises, qui réussit largement grâce à la nouvelle tactique d'attaque par tanks et avions, sans longue préparation d'artillerie. L'avance de la 10[e] armée est couverte par 200 chars lourds, avec 146 chars légers en réserve. Le soir, la 10[e] armée a progressé de 8,5 km. Un aspect « moral » bouleversa Ludendorff et le GQG allemand : les troupes allemandes n'avaient pas simplement été écrasées physiquement, mais le nombre des redditions était considérable. Le 20 juillet, les Français affirment avoir fait 17 000 prisonniers, chiffre réaliste selon les historiens militaires du « Reichsarchiv ».

A quel point cette armée était en vérité en train de « s'en aller », on peut en juger d'après la lettre personnelle de Ludendorff, envoyée le 2 août aux commandants principaux des armées de l'Ouest : *« La préparation de toutes les attaques doit se faire comme si on préparait la défense ; il ne faut pas parler d'attaque à nos soldats* [...] ». Le nombre des soldats absents irrégulièrement montait rapidement : selon l'enquête du Reichstag sur les *« causes du désastre allemand »*, publiée en 1925, entre 750 000 et un million de soldats étaient absents des premières lignes dans les derniers mois de la guerre...

C'est ainsi que le 8 août 1918 est devenu, selon le mot célèbre des Mémoires de Ludendorff, la *« journée noire de l'armée allemande »*. A 5 h 20 commence, à la surprise générale de la première ligne allemande, l'offensive foudroyante franco-britannique autour du « saillant de Moreuil », entre Albert et Montdidier. La supériorité des tanks et des avions est hallucinante : 324 chars lourds anglais et 96 chars légers rapides auxquels s'ajoutent 90 chars français. La progression est de 12 km dans la journée, et même davantage.

Il n'y a pas de contre-attaque notable. Les Allemands sacrifient le saillant de Mondidier, un désastre surtout moral, confirmé par les redditions en masse, ce jour-là : le 8, la II[e] armée perd 48 000 hommes, dont 33 000 portés « disparus » – ce qui correspond assez exactement aux 30 000 prisonniers dont parlent les Anglais et les Français.

Le rapport du Reichsarchiv s'exprime de manière assez exacte sur les événements du 8 août : *« Objectivement parlant, le nouveau front, allant de l'Ancre au fleuve Matz, constituait une amélioration et un redressement propices du front. Mais ce front avait été constitué sous pression ennemie, avait coûté d'énormes pertes, surtout en prisonniers, et avait beaucoup amoindri la force de résistance allemande, ainsi que le respect qu'y portait l'adversaire. »*

En fait, à cette date, les deux camps avaient commencé à affronter un autre ennemi : la grippe espagnole.

Gerd Krumeich
Historial de la Grande Guerre

LIRE

- Wilhelm Deist, *Militar, Staat und Gesellschaft*, Deutsche Verlags-Anstalt, 1992
- Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire de la Grande Guerre : La France et les Français 1914-1920*, Imprimerie nationale, 1972
- Général Gambiez, colonel Suire, *Histoire de la première guerre mondiale*, 2 vol., Fayard, 1968
- Ernst Jünger, *Orages d'acier*, 1[e] édition allemande 1920, trad. française 1930, réédition Gallimard, 1974 et Livre de poche, n° 3110, 1989

PROCHAIN ÉPISODE : APOLLINAIRE, POÈTE DEUX FOIS ASSASSINÉ

Le départ des soldats français du Rwanda

Les critiques contre l'opération « Turquoise » se sont tues

Dans un communiqué commun, l'Elysée et Matignon ont, vendredi 19 août, confirmé une fois de plus que la France aura retiré tous ses soldats du Rwanda dimanche dans la soirée. Des militaires français resteront cependant au Zaïre.

■ RELÈVE. Deux mille quatre cents « casques bleus » africains devraient prendre la relève des troupes françaises dans la « zone humanitaire sûre », créée par la France au sud-ouest du Rwanda. Déployés pour partie, ils s'efforcent de gagner la confiance des populations.

■ ARRÊTER LES COUPABLES. L'une des responsables de l'organisation Human Rights Watch/Africa regrette que les troupes françaises ne livrent pas, avant leur départ, les responsables des massacres, alors que la France a été l'un des premiers pays à reconnaître qu'il y a eu génocide *(lire page 4)*.

L'absence de commentaires sur le départ des Français est au moins aussi frappante aujourd'hui que l'était la violence des critiques lancées contre l'opération « Turquoise » il y a deux mois. Qu'on se souvienne : les organisations non gouvernementales criaient au néo-colonialisme, la presse étrangère – britannique et américaine en particulier – fustigeait les mauvaises intentions de la France en Afrique.

Il n'a pas fallu deux mois pour que tout change. Pour qu'au génocide des uns succède la mort « naturelle » des autres et que l'*« ingérence »* française devienne une simple opération humanitaire dont tout le monde s'est pris à souhaiter que, finalement, elle dure. Les doutes – à l'époque fondés vu le soutien passé de Paris à l'ancien régime du président Juvénal Habyarimana – ont été noyés par l'actualité; les critiques se sont tues et, comme s'ils faisaient amende honorable, leurs auteurs se gardent aujourd'hui de tout commentaire sur la non-prolongation de l'opération « Turquoise » alors que la question se posait encore, il y a quelques jours : les militaires français ne pourraient-ils pas rester un peu plus longtemps que prévu, le temps que la relève de l'ONU se mette correctement en place ?

Cette discrétion s'explique sans doute aussi par la difficulté de tirer un bilan, selon que l'on se place au jour d'aujourd'hui ou que l'on se projette dans l'avenir. Nul ne contestera qu'à ce jour l'intervention française a eu le mérite de sauver des milliers de vies, que ce soit dans la « zone humanitaire sûre », créée dans le sud-ouest du pays, ou dans la région zaïroise frontalière. Devenus spécialistes en la matière, les militaires français ont brillamment exercé leurs talents de sauveteurs. On ne leur a d'ailleurs jamais demandé de faire plus. Mais c'est peut-être là, justement, dans les limites de leur action, que résident les failles de l'opération.

La création de la « zone humanitaire sûre », comme le soutien apporté aux camps de réfugiés où plus d'un million de Rwandais se sont précipités, au Zaïre, a abouti au gel d'une situation gangrenée. Dans les camps zaïrois, les soldats français ont effectué un travail remarquable : ils ont enterré les morts, soigné les malades, apporté l'eau, la nourriture, offert une aide logistique aux organisations non gouvernementales. Bref, ils ont répondu à l'urgence. Or chacun sait que les fameux camps sont sous le contrôle et la propagande des anciennes forces armées gouvernementales en déroute et que c'est là que se prépare la revanche.

Effets pervers

Avant de quitter le Rwanda, au terme de sa mission, le commandant de la mission de l'ONU, le général canadien Roméo Dallaire, s'est permis de pousser un « coup de gueule » : *« Les mauvais éléments continuent d'agir à découvert*, s'est-il insurgé, *ils sont nourris et soignés, et pendant que l'on prend soin d'eux, ils fomentent des troubles pour des milliers d'autres ! »*. Une réponse humanitaire a été apportée à un défi politique, entraînant des effets pervers, comme l'impunité des auteurs du drame que l'on prétend résoudre et le risque de les voir se réorganiser.

Les têtes pensantes du génocide anti-Tutsis, dont le ministère français de la défense détient la liste, vivent aujourd'hui pour la plupart dans des villas, au Zaïre, d'où ils continuent de propager la haine. Certains d'entre eux, avant d'arriver là, s'étaient réfugiés dans la zone de sécurité. Les militaires français auraient pu les y arrêter, tout comme ils auraient pu mettre un terme à la propagande diffusée par la radio des Mille Collines – qui porte une lourde part de responsabilité d'abord dans les massacres puis dans l'exode vers le Zaïre – en interpellant ses pseudo-journalistes. Ils ne l'ont pas fait, sous prétexte qu'ils n'en avaient pas mandat.

Les Nations unies ont certes décidé, il y a déjà deux mois, de créer un tribunal international. Mais qui peut encore croire que les bourreaux seront un jour jugés ? La commission d'experts mise en place par l'ONU vient à peine de commencer ses travaux et elle dispose de plusieurs mois pour rendre ses premières conclusions. On voit mal, dans ces conditions, comment les nouvelles autorités de Kigali, qui se disent pourtant demandeuses, seraient encouragées à exercer une justice équitable.

Situation précaire

Comme au Zaïre, où un nouvel exode risque d'avoir lieu, la situation reste précaire, au moment du départ, à l'intérieur de la zone de sécurité créée en juillet. La « zone humanitaire sûre » (ZHS) porte mal son nom : banditisme et exactions – des milices hutues comme, peut-être, des combattants du Front patriotique rwandais « infiltrés » – n'y ont jamais cessé. A leur arrivée, les soldats français ont certes permis à des dizaines de milliers de Tutsis pourchassés d'échapper à la mort. Mais ils ont aussi protégé, malgré eux, les milices hutues, et même collaboré avec les personnalités de l'administration (préfets, bourgmestres, etc.) impliquées dans le génocide.

Que va-t-il advenir dans cette poche où le nouveau gouvernement prétend exercer sa souveraineté, de pair avec la relève de l'ONU ? La peur, chez les Hutus, du Front patriotique rwandais (FPR), celle, chez les Tutsis, des milices hutues, risque de créer une nouvelle situation d'anarchie.

Situation logique, puisque aucun problème politique n'a été résolu : en dépit de quelques signes encourageants, le FPR n'a pas fait la preuve d'une réelle volonté de réconciliation ; en dépit de son « bon cœur », la France n'a pas contribué à mettre les deux ex-belligérants devant leurs responsabilités. Mais qui, à travers le monde, pourrait lui jeter la pierre, alors qu'elle a été la seule à intervenir ? Sans doute pas les Américains ni les Britanniques, qui se sont finalement impliqués, mais dans une moindre mesure, et en restant eux aussi dans une logique purement humanitaire.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Relève

Suite de la première page

Ces réfugiés ont encore trois jours de marche jusqu'à Cyangugu, où ils s'arrêteront, prêts à se réfugier au Zaïre à la moindre alerte. Le lieutenant David Tutuasah les questionne avec l'aide d'un interprète : ils fuient à cause du retrait français.

Au camp voisin de Mbuga, les soldats ghanéens ont apparemment mieux réussi. Très peu de déplacés ont choisi de quitter leurs abris. *« Revenez le plus souvent possible, jour et nuit »*, insiste le docteur du camp, *les gens ont moins peur et il faut contrer les émissaires de l'ancien gouvernement qui débarquent ici de temps à autre pour semer la peur du Front patriotique rwandais (FPR). Ils n'hésitent même plus à nous menacer, disant que quiconque ne part pas au Zaïre sera considéré comme complice du FPR »*.

Les soldats ghanéens font un réel effort de présence, descendant à chaque occasion de leurs blindés pour discuter avec la population. Certains baragouinent déjà quelques mots de kinyarwanda. *« Je pense que nous avons gagné la confiance des gens*, estime le lieutenant Tutuasah. *Au début, nous avons senti des réticences parce que nous étions Africains et non francophones, mais les préjugés sont tombés. »*

Deux fois plus nombreux que les Français

Jour et nuit, les militaires ghanéens circulent, se montrent, surveillent les distributions de vivres ou escortent la tournée de l'équipe médicale du contingent. Il leur arrive de devoir régler un litige entre deux hommes qui se disputent un sac de riz. Parfois, ils « arrêtent » un voleur. Leurs blindés, offerts par les Nations unies, sont totalement inadaptés à ces patrouilles de sécurisation. Les véhicules sont peu mobiles, sans grand rayon d'action par rapport aux jeeps, certains secteurs leur sont inaccessibles à cause des ponts de bois trop fragiles. Enfin, ils défoncent pistes et routes et font peur aux enfants. Mais en cas d'incursion du FPR en zone démilitarisée ces blindés donneront aux « casques bleus » une supériorité matérielle.

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) ne croit pas aux infiltrations du FPR, puisque le 18 juillet le gouvernement rwandais a accepté que la « zone Turquoise » soit démilitarisée. Mais les autorités de Kigali semblent revenir sur leurs déclarations. Le premier ministre rwandais a affirmé cette semaine à la radio nationale que le maintien de cette zone était une *« atteinte à l'intégrité territoriale »*. Les contingents africains seront-ils capables de dissuader la nouvelle armée rwandaise de pénétrer dans leur secteur ? Et, au besoin, de repousser des opérations adverses, comme l'ont fait les soldats français à plusieurs reprises à la mi-juillet ?

Sans pouvoir se prononcer sur les armées des pays non francophones qu'ils ne connaissent pas, les officiers francais estiment que le contingent tchadien, par exemple, est suffisamment entraîné pour remplir sa mission : *« Ils semblent décidés, et la guerre contre la Libye a prouvé leur valeur »*. Correctement équipés en armes, les hommes de la MINUAR II devraient pouvoir compenser par leur nombre (ils seront presque deux fois plus nombreux que les 1 300 Français qui les ont précédés) une absence de système de surveillance performant.

Un mandat limité

Mais la grande différence entre les deux contingents se situe dans le mandat de leur mission. Bénéficiant du chapitre VII de la charte de l'ONU, les Français étaient autorisés à ouvrir le feu pour assurer leur propre sécurité ainsi que celle des personnes placées sous leur responsabilité. En revanche, les « casques bleus » ne pourront tirer qu'en cas de légitime défense (chapitre VI de la charte) et tous les officiers n'ont pas la même interprétation des instructions. Pour le commandant des Ghanéens, le lieutenant-colonel Joseph Adinkrah, il s'agit de signaler au quartier général de la MINUAR II à Kigali toute incursion en zone démilitarisée. Pour un de ses adjoints, le devoir est d'interpeller tout individu armé surpris dans la zone et de lui confisquer son fusil.

Quand les Ethiopiens, derniers arrivés, auront achevé de s'installer, les effectifs de l'ONU déployés dans le sud-ouest du pays atteindront près de deux mille quatre cents hommes, soit huit cents dans chaque secteur : celui de Gikongoro tenu par les Ghanéens, celui de Cyangugu aux mains des Ethiopiens et celui de Kibuyé surveillé par les troupes francophones (Sénégalais, Tchadiens, Nigériens, Congolais et Bissau-Guinéens).

Après quelques jours de relations difficiles, les troupes africaines ont fini par être bien acceptées par la population. Il reste toutefois une incertitude à propos des Ethiopiens. Dans l'imaginaire raciste du colonisateur, que l'ancien gouvernement avait repris à son compte, ils sont considérés comme des cousins des Tutsis. Les ancêtres des combattants du FPR auraient émigré d'Ethiopie il y a trois siècles pour s'établir au Rwanda. Cette thèse n'a jamais pu être prouvée, mais était-il prudent de remuer l'histoire précoloniale du pays en faisant venir des soldats originaires de l'ancienne Abyssinie ?

JEAN HÉLÈNE

ASIE

LOIN DES CAPITALES

A Bangalore, la haute technologie sous les flamboyants

BANGALORE

de notre envoyé spécial

« La plupart des villes indiennes symbolisent le passé du pays. Bangalore, c'est le futur que nous sommes en train de façonner. » Dans un discours prononcé devant l'Assemblée régionale de l'Etat du Karnataka, Nehru prédisait déjà, en 1962, un brillant avenir à cette grande cité du Sud.

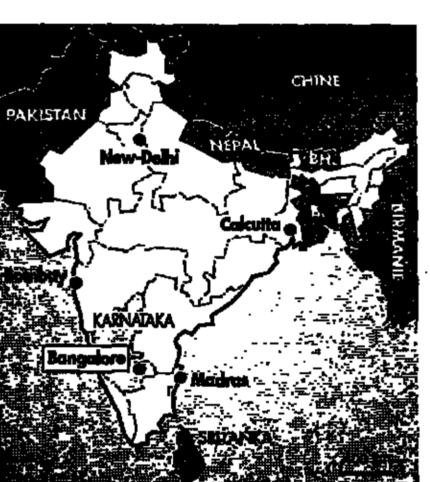
L'avenir lui a donné raison : Bangalore est désormais la capitale incontestée de la technologie de pointe dans une Inde en plein bouillonnement économique. Selon le mot d'un scientifique rencontré sur place, *« dans ce qui est devenu l'une des villes les plus cosmopolites du pays, gens de Bombay, Madras ou Calcutta, étudiants étrangers, professeurs, chercheurs, techniciens et hommes d'affaires ont créé un esprit d'aventure. »*

Bangalore, c'est d'abord l'informatique. Surnommée la « Silicon Valley indienne », en référence à la grande sœur californienne, la capitale du Karnataka a connu en dix ans un essor impressionnant dans ce domaine. Plus de 5 000 ingénieurs informaticiens y travaillent ; quelque 160 entreprises y sont implantées ; et les revenus engendrés par les exportations de programmes informatiques attestent du « miracle bangalorien » : *« L'équivalent de 20 millions de francs en 1991, 50 en 1992, sans doute plus du double cette année, et ce n'est pas fini »*, jubile G. S. Vardan, responsable du Software Technology Park.

Installé au cœur de la « cité électronique » – sorte de grande banlieue peu esthétique, dédiée à la high-tech, où entreprises étrangères et indiennes ont délocalisé leurs bureaux –, ce parc technologique est le symbole de Bangalore. Il a été créé pour qu'existent *« des conditions de travail agréables dans un quartier doté de toutes les facilités de communication »*, explique M. Vardan. Toute sa production est exportée.

Bangalore est fière de l'attraction renouvelée qu'elle exerce sur les élites scientifiques et les hommes d'affaires dans un pays qui a commencé à sortir de quatre décennies de quasi-protectionnisme, et où la bureaucratie régnait en maître. Bangalore, c'est la vitrine d'une « Inde qui marche », loin des images de misère et de sous-développement qui collent à la peau de *« la plus grande démocratie du monde »*. *« Ce n'est pas encore Bombay*, remarque un résident, *mais il y a ici beaucoup d'argent qui circule – autre explication de la fascination exercée par la ville dans le reste du pays. »*

Bangalore, c'est aussi la « cité de l'espace », puisqu'elle héberge le QG de l'organisation de la recherche spatiale. L'ISRO conçoit ici les satellites de communication indiens qu'envoie régulièrement la fusée Ariane, et grâce auxquels le système téléphonique national a fait un bond en avant en peu d'années. Les responsables



indiens sont fiers d'être désormais comptés parmi les meilleurs du monde dans la télédétection par satellite – un sytème qui *« permettra*, selon Ur Rao, ancien président de l'ISRO, *d'anticiper les problèmes d'environnement, les sécheresses, les inondations, la déforestation, etc. Nous allons être le premier pays au monde à appliquer cette méthode à aussi grande échelle : notre taille et l'ampleur de nos problèmes y sont certes pour quelque chose »*...

La « culture des pubs »

Mais pourquoi Bangalore ? La première réponse qui vient à l'esprit des personnes que l'on interroge est l'avantage du climat : située à 1000 mètres d'altitude sur le plateau du Deccan, la ville échappe à la fournaise pendant la saison chaude. Tout le monde s'accorde aussi pour vanter le plaisir de vivre dans cette « ville-jardin » dont les rues ombragées disparaissent sous les flamboyants et les bougainvillées.

La population de Bangalore a doublé en quinze ans, jusqu'à atteindre sans doute plus de quatre millions d'habitants. Dès lors, on le conçoit, les problème liés à une urbanisation accélérée s'accumulent : congestion, diminution de la nappe phréatique, embouteillages, pollution, etc. *« Bangalore n'est plus ce qu'elle était »*, peut soupirer une dame d'un certain âge. *« N'exagérons rien*, répond comme en écho un jeune courtier en Bourse fraîchement arrivé de Bombay. *En comparaison des autres métropoles de l'Inde, il fait encore bon vivre ici. »*

Il y avait, au départ, un fort de Tipu Sultan, despote éclairé et allié des Français durant la guerre anti-anglaise de la fin du XVIII[e] siècle. Le vrai démarrage de Bangalore remonte à la seconde guerre mondiale quand les Britanniques y installèrent des usines de réparation d'avions militaires pour combattre les Japonais dans le Sud-Est asiatique. Des GI's américains y étaient aussi stationnés. *« C'était le bon temps ! Notre famille a fait fortune grâce aux soldats des Etats-Unis en créant le premier restaurant de poulet rôti et de hamburgers »*, se souvient M. Koshi, dont le restaurant qui porte son nom demeure le havre des intellectuels et des journalistes discutant des derniers potins de la politique locale autour d'un verre de bière.

La guerre finie et l'indépendance acquise (1947) confirmèrent Bangalore dans sa réussite. Le jeune gouvernement de Delhi y établit les sièges de plusieurs entreprises électroniques et de communication. La grande concentration des universités devait en faire l'un des centres intellectuels du pays. Le tout dans une atmosphère plus tolérante, socialement parlant, que beaucoup d'autres villes indiennes.

Un portrait de la ville ne serait d'ailleurs pas complet sans mentionner la « culture des pubs », l'une des originalités de la cité : des centaines de bars ont en effet fleuri dans les artères, débitant de la bière indienne à la pression dans des ambiances confinées et au son de musiques assourdissantes. A l'Underground, réplique d'une station de métro londonienne, ou au NASA, en forme de station orbitale, une jeunesse bruyante sacrifie au rite quotidien du pub dans une ambiance certes bien différente du modèle britannique.

Rien de cela ne plaît nécessairement aux Kannadiyas, les vieux résidents, les derniers à parler la langue locale, le kannada. Il est bien vrai que ceux-ci ont vu, en une décennie, leur ville leur échapper. Mais il leur faut s'adapter car, comme le note un industriel originaire de New-Delhi, *« le succès de Bangalore n'a-t-il pas été construit par des immigrants venus de l'Inde tout entière ? »*

BRUNO PHILIP

AFRIQUE

Le départ des soldats français du Rwanda

Les organisations humanitaires se montrent réservées

Réservées sur l'entrée des troupes françaises au Rwanda, les organisations humanitaires le sont autant sur leur départ. Conscientes de la contradiction, elles ne peuvent demander le maintien du dispositif « Turquoise » mais soulignent la *« déstabilisation »* causée par la fin de l'opération.

Pour Médecins sans frontières, les forces françaises se retirent en laissant derrière elles *« un chaos »*. *« Si elle a permis un mois et demi de répit, l'opération française arrive au terme de son mandat sans qu'aucun progrès n'ait été accompli dans la zone humanitaire, véritable sanctuaire dans lequel se poursuivent les violences des miliciens et la propagande des Forces armées rwandaises »*. MSF estime *« scandaleux »* que l'ONU *« n'ait pu mettre en place un relais suffisant »*. Selon l'organisation, l'assistance humanitaire est actuellement insuffisante, en outre, à Bukavu pour faire face à un éventuel exode, alors qu'à Goma, 500 réfugiés continuent de mourir chaque jour.

De son côté, Médecins du Monde déplore que les Français quittent le Rwanda en laissant des *« FAR* [Forces armées rwandaises – de l'ancien régime] *réarmées et agressives »*. L'association renvoie l'ONU à ses responsabilités, estimant que la situation exige *« une cohérence par rapport aux engagements pris en permettant la création de la zone humanitaire »*. Dans un appel au secrétaire général, Boutros Boutros Ghali, elle réclame un mandat élargi pour la MINUAR II afin que les FAR puissent être mises à l'écart de la zone, qu'une police puisse y être instaurée et les responsables du génocide arrêtés.

De même, l'AICF (Action internationale contre la faim) constate que la France *« n'a pas apporté de solution à long terme »*. L'association Equilibre est la seule à réclamer un maintien provisoire des troupes françaises. Dans une lettre ouverte au premier ministre Edouard Balladur, écrite moins de vingt-quatre heures après leur arrivée en Afrique, 21 étudiants envoyés par l'association font part de leur émotion à la vue des réfugiés de Gikongoro marchant *« vers un avenir dramatique »* : *« Si la présence française pose à terme problème*, estiment-ils, *elle est aujourd'hui vitale »*.

CORINE LESNES

Le Zaïre ferme ses frontières aux réfugiés

La France a de nouveau confirmé, vendredi 19 août, dans un communiqué commun de l'Elysée et de l'hôtel Matignon, qu'elle aura retiré tous ses soldats du Rwanda dimanche soir, *« conformément à la résolution 929 du Conseil de sécurité* [de l'ONU] *qui a défini le mandat et la durée de l'opération « Turquoise »*. Le ministre des affaires étrangères a précisé que Paris maintiendraît toutefois une aide humanitaire, essentiellement à Goma, pour l'assistance médicale et le fonctionnement de l'aéroport.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui a remercié la France pour son *« intervention humanitaire »*, a estimé que les « casques bleus » qui prennent la relève de l'opération « Turquoise » resteraient *« probablement pendant des années »*. Il a, d'autre part, demandé à la France et aux Etats-Unis de maintenir leur présence militaire au Zaïre dans la perspective d'une éventuelle action *« préventive »* au Burundi voisin, où l'ONU cherche à éviter une répétition du drame rwandais. Le secrétaire général n'a cependant pas fait de proposition formelle devant le Conseil de sécurité en vue de donner dès maintenant un mandat aux troupes américaines et françaises.

Le nouveau gouvernement rwandais considère pour sa part le départ des Français comme le début d'une normalisation qui passera immanquablement, à plus ou moins long terme, par la présence de soldats du Front patriotique rwandais (FPR) dans la zone humanitaire sûre. Les dirigeants de la Mission des Nations unies (MINUAR), qui n'entendent pas interdire la zone au gouvernement, affirment avoir reçu l'assurance des autorités de Kigali que les soldats en armes ne pénétreraient pas dans ce secteur, qui couvre environ un cinquième du territoire rwandais.

Au Zaïre, le vice-premier ministre chargé de l'intérieur, Malumba Mbangula, a déclaré dans la soirée de vendredi que *« la frontière est fermée dans le sens Rwanda-Zaïre, et reste ouverte dans l'autre sens afin de permettre aux réfugiés de regagner leur pays »* Cette décision fait suite au risque de voir un nouvel afflux de réfugiés rwandais déferler dans la petite ville de Bukavu après le départ des troupes françaises. Dans la journée de vendredi, un responsable du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) estimait que 120 piétons franchissaient chaque minute ce poste frontière.

La décision zaïroise a été qualifiée « d'*inutile* » par le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, qui a demandé : *« Si la population fuit, comment l'obliger à se fixer en un endroit ? Notre politique est celle de la liberté. Si quelqu'un veut partir, il le peut. Bientôt, ils se décideront à revenir, mais ce n'est pas encore le moment. Ils verront qu'ils se sont trompés mais pour l'instant ils sont intoxiqués. » – (AFP, Reuter.)*

La Suisse confirme l'expulsion de l'ancien directeur de Radio Mille Collines

BERNE

de notre correspondant

Suite à des révélations et protestations de la presse, les autorités helvétiques ont confirmé, vendredi 19 août, l'expulsion, la veille, vers le Zaïre de Félicien Kabuga, président et principal actionnaire de l'ex-radio gouvernementale rwandaise Mille Collines, qui s'était sinistrement distinguée par ses incessants appels au massacre des Tutsis et de l'opposition démocratique. Un communiqué du département fédéral de justice et police (DFJP) précise que M. Kabuga était arrivé en Suisse, le 13 juin, accompagné de sa femme et de leurs sept enfants et qu'il avait déposé une demande d'asile le 9 août à Genève.

Alors que *le Nouveau Quotidien* de Lausanne titre, « La Suisse laisse délibérément filer un criminel rwandais », la télévision romande s'est demandée si M. Kabuga n'a pas bénéficié de « protections » dans l'administration pour s'en tirer à si bon compte. En tout cas, les explications fournies trahissent l'embarras. Selon le porte-parole du DFJP, Viktor Schlumpf, M. Kabuga s'était vu accorder un visa le 9 juin par le chef de l'Office fédéral des étrangers, tandis que, le 14 juin, le ministère des affaires étrangères contactait l'ambassade de Suisse à Kinshasa en lui enjoignant de refuser le visa ou de l'annuler s'il était déjà délivré.

Pendant plusieurs semaines, M. Kabuga et sa famille ont vécu sans être inquiétés dans un hôtel de Berne. Interrogés le 27 juin par un journaliste qui voulait en avoir confirmation, les deux départements concernés avaient nié qu'il séjournait en Suisse.

Se référant à l'avis des observateurs internationaux, le DFJP a été amené à constater que la radio a expressément appelé au massacre des Tutsis et a également incité les Hutus à fuir vers le Zaïre. Berne note cependant que, pour établir la responsabilité personnelle de M. Kabuga dans cette campagne, *« il aurait fallu longuement enquêter sur place, ce qui n'est pas facile »*. Enfin, les autorités fédérales indiquent avoir *« pris des mesures pour éviter que des personnes soupçonnées de participation au génocide au Rwanda trouvent refuge en Suisse »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

POINT DE VUE

La France se doit d'arrêter les responsables du génocide

par Alison Des Forges

D'APRÈS le ministre de la coopération, Michel Roussin, les forces françaises ont transmis aux Nations unies la documentation permettant la poursuite des auteurs du génocide au Rwanda. C'est bien. Ce serait mieux de livrer les tueurs.

La France était parmi les premiers pays à reconnaître les tueries systématiques de Tutsis au Rwanda, comme un génocide. C'était le 25 mai, lors de la troisième session spéciale de la commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Cette qualification a été confirmée par le rapporteur spécial sur le Rwanda désigné par cette commission.

A la mi-juillet, les forces françaises ont permis à M. Jean Kambanda, premier ministre et à d'autres ministres du gouvernement responsable du génocide, de passer plusieurs jours dans la zone humanitaire sûre. Il semble que les forces françaises aient ensuite facilité leur départ pour le Zaïre. Selon de nombreux témoins, les autorités de ce soi-disant gouvernement circulaient à Bukavu avec des chauffeurs militaires français. D'après des journalistes, le chef d'état-major des ex-forces armées rwandaises a profité de pareils services à Goma. En même temps, les autorités rwandaises, préfectorales et locales, sur lesquelles pèsent des présomptions graves, restaient en fonction dans la zone humanitaire sûre. Parmi eux, le préfet de Cyangugu, Emmanuel Bagambiki, le préfet de Kibuye, Clément Kayishema et un nombre important de bourgmestres de Cyangugu, Kibuye et Gikongoro.

Fuite au Zaïre

Fortes de leur autorité administrative, ces personnes insistaient d'ailleurs pour que la population quitte la zone dès le départ des forces françaises. Un exode chaque jour plus important des réfugiés vers Bukavu est le résultat de leurs efforts. Aux dernières nouvelles, certaines de ces autorités se seraient enfuies au Zaïre, où leur arrestation paraît peu probable, sinon impossible.

La France, un des Etats qui ont rédigé, signé et ratifié la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, s'est engagée moralement et juridiquement à punir les auteurs de tout génocide, une obligation reconnue récemment par le nouveau code pénal entré en vigueur en mars 1994. De nombreuses personnes ayant exercé l'autorité au nom d'un gouvernement coupable poursuivent leur vie quotidienne calmement sous les yeux des soldats français. Ces soldats n'hésitent même pas à recourir à l'aide de ces autorités pour faciliter leur propre tâche – la livraison de l'aide humanitaire. L'arrestation de ces autorités serait de loin l'une des plus grandes contributions humanitaires que la France aurait pu apporter à la cause rwandaise et à toute la communauté internationale.

Les forces françaises auraient pu encore livrer ces auteurs présumés du génocide au nouveau gouvernement rwandais ou les incarcérer dans une prison française. Peu importe le lieu d'incarcération, pourvu que ces personnes soient détenues dans des conditions conformes aux normes internationales, en attendant leur procès. La Convention pour la prévention et la répression du génocide restera lettre morte si la violation de cette convention n'est pas sanctionnée. Le génocide rwandais est à ce point flagrant que le refus de la France d'arrêter les auteurs présumés signifierait une négation pure et simple de sa ratification. Par contre, si la France arrête les autorités responsables elle aura affirmé son soutien à la Convention et servira de modèle aux autres Etats qui pourraient trouver des personnes soupçonnées sur leur territoire.

PROCHE-ORIENT

Un an après la signature des accords d'Oslo

Première visite de Shimon Pérès dans le territoire autonome de Gaza

Un an jour pour jour après le paraphe de la Déclaration de principes israélo-palestinienne à Oslo – avant sa signature officielle à Washington le 13 septembre 1993 –, Shimon Pérès a choisi de se rendre à Gaza, pour y rencontrer Yasser Arafat. C'était sa première visite dans ce territoire depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne en mai dernier.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il ne s'agissait pas seulement d'une visite de courtoisie effectuée en compagnie du ministre norvégien des affaires étrangères, Bjoern Tore Godal, dont le pays avait abrité les rencontres secrètes entre Israéliens et Palestiniens. M. Pérès voulait *« parler affaires, afin d'accélérer le processus compliqué de passation des pouvoirs civils* [aux Palestiniens] *et donner un sens concret à la paix »*.

Arrivé à Gaza en hélicoptère, le chef de la diplomatie israélienne a été accueilli sur la plage par Nabil Chaath, son homologue à la tête du comité de liaison entre les deux délégations. Après s'être donné une accolade chaleureuse, ils se sont dirigés vers le bureau du chef de l'OLP, suivis de policiers palestiniens et d'une armada de militaires israéliens en civil, qui assuraient une protection très rapprochée de M. Pérès.

L'anniversaire des accords d'Oslo a été l'occasion pour le chef de la diplomatie israélienne de démontrer que la dynamique du processus de paix était toujours vivace, en dépit des récentes tensions provoquées par une série d'attentats anti-israéliens perpétrés par les intégristes du Hamas – dont la répression par la police palestinienne *(le Monde* du 17 août) a été jugée *« trop timide »* par les dirigeants de l'Etat juif.

Shimon Pérès a annoncé, lors d'une conférence de presse tenue avec M. Arafat, que le transfert des pouvoirs civils commencerait, sauf imprévu, dès la semaine prochaine par la mise en œuvre du dossier de l'éducation dans l'ensemble des territoires (autonomes et encore occupés). *« Nous voulons faire vite pour ne pas rater la rentrée scolaire qui a lieu le 1 septembre »*, a-t-il expliqué.

Ainsi, pour la première fois de leur histoire, les Palestiniens auront la charge de l'enseignement dispensé à leurs 567 000 écoliers, répartis dans 1 735 établissements scolaires à travers la Cisjordanie et la bande de Gaza. La tâche est considérable puisque, jusqu'à présent, les programmes d'enseignement étaient directement inspirés de ceux en vigueur en Jordanie pour la Cisjordanie, et en Egypte pour la bande de Gaza.

La modification de la Charte palestinienne

Dans ses dossiers, M. Pérès a réservé une place de premier plan à la question délicate de la Charte palestinienne, dont certaines clauses nient l'existence de l'Etat juif. L'opposition de droite ne cesse en effet de remettre en cause la crédibilité du premier ministre Itzhak Rabin, qui avait annoncé, au moment de la signature de la Déclaration de principes le 13 septembre à Washington, de l'engagement de Yasser Arafat d'abroger ce texte. D'autant que 70 % des Israéliens, selon un sondage publié vendredi par le quotidien *Yedioth Aharonoth*, abondent dans le sens du Likoud et sont convaincus qu'Israël doit imposer à l'OLP qu'elle se démarque du terrorisme et lutte contre les attentats intégristes, *« comme condition à la poursuite des négociations »*.

Pressé par son interlocuteur de s'exprimer sur ce point, le chef de l'OLP en a profité pour critiquer l'attitude d'Israël. *« Nous voulons mettre un terme aux extrémismes des deux bords. Mais si nous n'avons pas encore annulé ces chapitres de notre Charte, c'est parce qu'il m'est impossible de réunir à Gaza le CNP. Israël continue en effet d'interdire à la plus grande partie de ses membres de pénétrer librement dans les territoires »*, a déclaré M. Arafat. Shimon Pérès a donc pu annoncer vendredi que son gouvernement modifierait bientôt son attitude à cet égard : *« J'ai dit à M. Arafat que nous ne nous opposerions pas à la tenue du CNP à Gaza. Cette instance pourra y inviter tous ses membres afin de modifier la Charte »*.

Les deux hommes se sont quittés en promettant de se revoir *« dans un proche avenir »*. *« Lorsque les accords d'Oslo ont été conclus il y a un an, nous ne pensions pas que les choses iraient si vite »*, ont constaté MM. Arafat et Pérès. Cette opinion est loin d'être partagée par le mouvement, de la résistance islamique Hamas, qui a accusé le chef de l'OLP d'être *« un instrument de l'occupation israélienne »*, puisqu'il a permis à Shimon Pérès *« et à un étranger* [le ministre norvégien des affaires étrangères] *de profaner notre sol en foulant la terre de Gaza imprégnée du sang des martyrs de l'Intifada »*. – *(Intérim.)*

Les Palestiniens dénoncent les restrictions imposées à leurs institutions à Jérusalem-Est

L'agence palestinienne *WAFA* a dénoncé, vendredi 19 août, une campagne des autorités israéliennes visant à limiter l'activité de la Maison d'Orient, siège des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est.

Selon l'agence basée à Gaza, des employés de la Maison d'Orient ont été soumis à des interrogatoires et des gardes se sont vus retirer leurs papiers. Israël refuse depuis deux mois de délivrer des laissez-passer pour Jérusalem à des dizaines de Palestiniens de Cisjordanie, travaillant à la Maison d'Orient ou pour l'Association des études arabes, autre institution palestinienne, a ajouté *WAFA*. Le gouvernement israélien a déposé en juillet un projet de loi visant à fermer toute institution palestinienne qui se livrerait à des activités « étatiques » à Jérusalem. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Le FIS met en garde les hommes d'affaires occidentaux

Ecarté du pouvoir en janvier 1992, au lendemain d'élections qu'il avait remportées, le Front islamique du salut (FIS) considère comme illégaux tous les contrats qui ont été signés depuis cette date par les dirigeants algériens. *« Le peuple algérien ne va pas reprendre à son compte des contrats conclus par un gouvernement illégal. C'est une position de principe »*, a indiqué Rabah Khebir, le représentant du FIS en Europe, dans une interview publiée samedi 20 août par le *Financial Times*.

Les contrats pourraient être suspendus s'ils ont donné lieu *« à des pratiques de corruption ou si les intérêts du peuple algérien n'ont pas été correctement défendus »*. Tout en reconnaissant qu'il était de l'intérêt de l'Algérie *« d'ouvrir ses portes du point de vue économique »* et que le FIS souhaitait entretenir *« de bonnes relations avec l'Ouest »*, M. Khebir affirme que plusieurs banques et des groupes industriels – dont un de nationalité française – ont renoué des discussions avec le FIS.

SAHARA OCCIDENTAL

Les « injures » du premier ministre marocain « attristent » l'OUA

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a protesté contre les récents propos du premier ministre marocain, Abdellatif Filali, qui lui avait reproché de n'être qu'une *« fiction »*. Dans un communiqué rendu public, jeudi 18 août, son porte-parole a jugé *« particulièrement triste »* que M. Filali *« ait choisi d'injurier l'OUA au moment même où son président en exercice* (le chef de l'Etat tunisien) *(...) entreprend des contacts précisément pour aider à surmonter l'impasse sur la question du référendum au Sahara occidental »*.

Le Maroc avait quitté l'OUA en novembre 1984 quand la République arabe sahraouie démocratique (RASD), autoproclamée par le Front Polisario, y avait été admise.

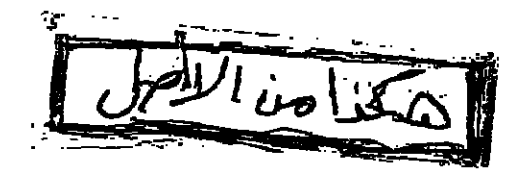
De son côté, la presse marocaine s'en est pris, jeudi, au président algérien Liamine Zeroual pour avoir dénoncé *« l'occupation illégale »* du Sahara occidental. Tous les journaux l'invitent à s'occuper davantage de *« résoudre les problèmes de son peuple »*, à sortir celui-ci du gouffre dans lequel ses dirigeants l'ont précipité.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a visité, au début du mois d'août, dans le sud de l'Algérie, 951 prisonniers marocains, capturés par le Front polisario pour la plupart entre 1978 et 1982, a annoncé, jeudi, le CICR. Ses délégués s'étaient déjà entretenus, en juin dernier, à Agadir, avec 72 prisonniers sahraouis, détenus par les autorités marocaines. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : le vice-président De Klerk dénonce l'ANC. – Le vice-président Frederik De Klerk a exprimé publiquement, vendredi 19 août, sa colère contre le Congrès national africain (ANC) pour avoir proposé à son parti, le Parti national, des présidences mineures de commissions parlementaires. *« Les voyants sont au rouge »* et ces propositions sont *« délibérément insultantes »*, a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse, en ajoutant que *« cela pourrait avoir de graves conséquences »* sur le gouvernement d'unité nationale. – *(AFP.)*

SOMALIE : M. Boutros-Ghali recommande une réduction des effectifs de l'ONU. – Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé, vendredi 19 août, que les effectifs de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) soient immédiatement amputés de 1 500 hommes et que la force soit ultérieurement réduite à 15 000 soldats, contre 18 761 actuellement. De nombreux pays, a souligné le secrétaire général, *« ne sont pas prêts à poursuivre indéfiniment leur engagement coûteux, en particulier à un moment où il n'y a pas de signes encourageants dans la disposition des dirigeants somaliens à assumer leurs responsabilités »*. – *(AFP.)*



EUROPE

Le conflit en ex-Yougoslavie

Le « casque bleu » français tué a été victime d'un « tir délibéré »

SARAJEVO

de notre correspondant

Le corps de Jean-Marc Carbonnel, le « casque bleu » francais tué à Sarajevo, devait être rapatrié, samedi 20 août, vers la France, après une brève cérémonie au camp de Shenderija, où le 8e RPIMA (régiment parachutiste d'infanterie de marine) de Castres est stationné dans la capitale bosniaque. La Force de protection des Nations unies (FORPRONU), officiellement, n'avait pas pu déterminer, vendredi soir, qui est responsable de cette attaque. Jean-Marc Carbonnel est mort vendredi à l'aube, alors qu'il se trouvait derrière l'une des meurtrières de son poste d'observation, sur la ligne de front au sud de Sarajevo. Plusieurs coups de feu ont été tirés en direction des sacs de sable qui protègent à cet endroit les « casques bleus ». Une balle de petit calibre a pénétré dans la meurtrière et atteint le soldat français à la tête malgré la protection de son casque. Le « sniper » était apparemment posté à moins de 100 mètres du campement de la FORPRONU. *« Ce « casque bleu » a été victime d'un tir délibéré »*, a déclaré le colonel Bertrand Labarsouque, porte-parole de la FORPRONU, excluant la possibilité d'une balle perdue. Aucun combat entre les armées serbe et bosniaque n'avait eu lieu vendredi matin dans ce secteur.

La Force de protection des Nations unies, une nouvelle fois, est prise pour cible après qu'un obus de mortier se fut abattu, jeudi après-midi, sur l'aéroport de Sarajevo, lui aussi tenu par les « casques bleus » français. L'obus de 122 mm a explosé sur une butte de terre sans faire ni victime ni dégâts, mais a immédiatement provoqué l'interruption du pont aérien humanitaire vers la capitale bosniaque. Là encore, la FORPRONU ne peut affirmer officiellement qui est responsable du tir, l'obus étant parti d'une ligne d'affrontement située à 5 kilomètres environ du point d'impact. Serbes comme Bosniaques pourraient être à l'origine du tir. *« Nous sommes incapables de déterminer avec certitude qui est coupable*, confie un officier de l'état-major, *mais ce que nous savons, en revanche, c'est que, lorsque les trois avions qui étaient sur la piste ont voulu redécoller, ils ont été victimes de tirs d'intimidation provenant d'un poste de commandement de l'armée des Serbes de Bosnie ».*

Vendredi soir, au terme de nouvelles négociations, *« les belligérants ont réaffirmé leur volonté de ne s'attaquer ni à l'aéroport ni aux avions des Nations unies »*, a indiqué le major Holloway. L'aéroport, jusqu'alors maintenu en état d'alerte maximum, a été rouvert et l'émissaire de l'ONU, Yasushi Akashi, a pu regagner Zagreb à bord d'un avion officiel sans être victime de nouveaux *« tirs d'intimidation »*. La FORPRONU est embarrassée. Jour après jour, elle ne peut qu'admettre son extrême fragilité et ne parvient pas toujours à mettre un nom sur les responsables des attaques dont elle est victime. Les « casques bleus » savent que ceux qui leur tirent dessus agissent sans peur de représailles. Lorsqu'un convoi est attaqué, comme cela fut le cas il y a trois semaines dans les monts Igman, à l'ouest de Sarajevo, la FORPRONU sait que les combattants ne font qu'appliquer la volonté de leur hiérarchie et des chefs politiques de leurs camps respectifs.

RÉMY OURDAN

Cent neuf soldats de l'ONU tués depuis 1992

Cent neuf « casques bleus » ont été tués et mille sept blessés en ex-Yougoslavie depuis le début de leur mission, à la mi-avril 1992. Cinquante-cinq sont morts en Bosnie, quarante-trois dans les quatre zones protégées par l'ONU en Croatie, un en Macédoine et dix dans d'autres régions de l'ancienne Fédération. Les soldats de l'ONU blessés en Bosnie-Herzégovine sont au nombre de 514, de 381 en Croatie et de 112 dans le reste de l'ex-Yougoslavie. Le « casque bleu » français tué, vendredi 19 août à Sarajevo, est la vingt-quatrième victime française depuis 1992. Vingt-deux appartenaient à la force de protection des Nations unies (FORPRONU) dont les effectifs se montent aujourd'hui à 41 656 hommes. – *(AFP.)*

Alain Juppé exhorte Belgrade à fermer sa frontière avec la « République » serbe de Bosnie

Paris, Londres, Bonn et Washington sont convenus d'accentuer leurs efforts pour amener la Serbie à donner des preuves concrètes de sa volonté de *« couper les vivres »* aux Serbes de Bosnie, qui refusent le plan de paix international, a déclaré, vendredi 19 août sur *France 2*, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé. Selon lui, la fermeture de la frontière entre la Serbie et la République autoproclamée des Serbes de Bosnie – et donc des voies d'approvisionnement des troupes serbes bosniaques – serait la preuve du *« découplage »* entre Belgrade et Pale et constituerait *« peut-être une chance de faire plier les plus sectaires, ceux qui veulent la guerre à tout prix »*. En cas d'échec, a rappelé M. Juppé, il faudrait *« en arriver à une situation de désespoir, à la levée de l'embargo sur la fourniture des armes avec un préalable absolu, le retrait des « casques bleus » sur le terrain »*. Le chef de la diplomatie a précisé que si Belgrade veut prouver sa volonté d'en finir avec le conflit, elle devra autoriser le déploiement d'observateurs internationaux à la frontière pour en vérifier la fermeture, ce qui protégerait la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) de nouvelles sanctions internationales et pourrait par la suite conduire à un allègement des sanctions existantes. L'assouplissement des sanctions imposées en mai 1992 permettrait *« la réouverture de l'aéroport de Belgrade et le rétablissement des contacts culturels et sportifs de la Serbie avec le reste du monde »*, a-t-il indiqué.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Washington ne souhaite pas relâcher la pression sur le régime castriste

Lors de sa conférence de presse, vendredi 19 août, le président Bill Clinton a justifié le changement de politique à l'égard des réfugiés cubains en affirmant que Fidel Castro ne devait pas parvenir « à exporter aux Etats-Unis sa crise politique et économique ». « Nous ne servirons pas de soupape de sûreté pour alléger la pression chez lui » a pour sa part précisé, le ministre fédéral de la justice, Janet Reno.

WASHINGTON

de notre correspondante

Dans la corbeille des crises à résoudre, à la Maison Blanche, Haïti figurait en bonne place. Cuba vient de l'y rejoindre, sur le dessus du panier, avec des similitudes qui ne laissent rien augurer de très bon.

Les Etats-Unis avaient, jusqu'au 18 août, deux politiques à l'égard des réfugiés cherchant à gagner les côtes de la Floride par la mer, selon qu'ils venaient d'Haïti ou de Cuba. S'ils étaient haïtiens, fuyant un régime militaire illégal, ils étaient transférés dans divers centres de transit, dont l'un sur la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba, où l'on décidait s'ils étaient fondés à demander l'asile politique. Ceux dont les officiers de l'immigration américaine estimaient qu'ils n'étaient pas particulièrement persécutés étaient renvoyés chez eux, en Haïti ; les autres attendaient, sous protection américaine, une hypothétique évolution de la situation. S'ils étaient cubains, fuyant une dictature communiste, l'usage et un texte législatif de 1966 – le « Cuba Adjustment Act » – avaient établi à leur égard une procédure simple : à moins d'être recherchés par la police ou d'avoir une maladie contagieuse, ils étaient automatiquement admis à vivre aux Etats-Unis et confiés soit à des parents s'ils en avaient, soit aux organisations de la communauté cubaine en Floride.

Mais les cartes se sont brouillées. Cette différence de traitement est devenue plus difficile à défendre à mesure que la violence de la répression politique en Haïti s'aggravait. Un argument tenait encore, celui des chiffres : dès que l'on assouplissait les règles à l'égard des Haïtiens, ils prenaient la mer par milliers, comme en juin dernier, alors que les velléités de départ des Cubains restaient tempérées par l'efficacité de leurs services policiers. Cet argument s'est effondré ces dernières semaines, depuis que Fidel Castro, confronté les 4 et 5 août à une poussée de fièvre dans un contexte de brutale dégradation économique, a décidé d'ouvrir la vanne. Aussitôt a resurgi, dans l'esprit des dirigeants américains, le spectre de Mariel, le port d'où, en 1980, Fidel Castro laissa s'échapper 125 000 Cubains en cinq mois, après avoir aussi ouvert les portes des prisons et des hôpitaux psychiatriques.

Pour les Etats-Unis, l'absorption de cette vague d'immigration fut une épreuve, qui contribua à déstabiliser le président Carter. Deux personnes s'en souviennent particulièrement : Janet Reno, l'actuel ministre fédéral de la justice (general attorney) et donc responsable des services de l'immigration, qui était à l'époque procureur général en Floride du sud, et Bill Clinton. Celui qui fut gouverneur de l'Arkansas en 1980 dut accueillir plusieurs milliers de réfugiés cubains à Fort-Chaffee, un centre de transit fédéral dans le sud de l'Etat ; l'affaire tourna mal et, un dimanche soir, les réfugiés déclenchèrent une émeute que le gouverneur eut d'autant plus de mal à maîtriser qu'elle s'étendit à la bourgade voisine. Or Bill Clinton, qui briguait un second mandat de gouverneur, était alors en pleine campagne électorale ; son adversaire exploita l'incident, l'accusant de n'avoir pas pu obtenir ce qu'il fallait du président Carter, et le gouverneur Clinton fut battu.

Il n'y aura pas de nouveau Mariel, a donc promis, vendredi 19 août, le président Clinton devant la presse à la Maison Blanche, en expliquant sa décision de mettre fin à près de trente ans de traitement de faveur pour les réfugiés cubains. *« Nous avions eu tort »*, à l'époque, de laisser entrer ce flot d'immigrants, *« et nous ne laisserons pas cela se reproduire »*. Et de marteler : *« Je veux être très clair : les autorités cubaines ne dicteront pas aux Etats-Unis leur politique d'immigration. »* Fidel Castro ne réussira pas à *« exporter aux Etats-Unis sa crise politique et économique »*.

Impératifs de politique intérieure

Prenant la parole après lui, Mme Reno a juré que l'Amérique *« ne jouerait pas le jeu de Castro. » « Nous ne lui servirons pas de soupape de sûreté pour alléger la pression chez lui »*, a-t-elle garanti. Concrètement donc, les boat-people cubains secourus en haute mer par les garde-côtes américains iront rejoindre les 15 000 Haïtiens déjà installés sous la tente à Guantanamo Bay ; ceux qui réussiront à atteindre la côte ou les eaux territoriales de Floride seront placés dans des centres comme la base aéronavale de Homestead, en Floride du sud, où leurs demandes d'asile seront examinées.

La décision du président Clinton semble avoir été essentiellement motivée par des impératifs de politique intérieure, à moins de trois mois d'élections que les démocrates n'abordent pas en position de force, notamment en Floride. Il semble aussi que cette décision ait été prise dans la précipitation, comme en témoignent les explications embarrassées de Janet Reno lorsqu'on lui a demandé d'entrer dans les détails : de toute évidence, personne ne sait encore ce que l'on compte faire des réfugiés une fois « triés ».

L'annonce de cette nouvelle politique va-t-elle impressionner les candidats au départ à Cuba et les dissuader de prendre la mer ? L'impact négatif sur la communauté cubaine de Floride sera-t-il compensé par le soulagement du reste de l'électorat de cet Etat ? Ces interrogations rejoignent l'éternelle question pour les présidents américains qui se succèdent (M. Clinton est le neuvième) face à Fidel Castro : que faire de Cuba ?

Le président Clinton n'a pas laissé entrevoir, vendredi, de changement de fond sur l'approche de l'administration américaine : *« Je soutiens l'embargo »* économique contre Cuba, a-t-il dit, décevant sans doute ceux qui, à La Havane, espéraient faire pression sur Washington en « lâchant » les réfugiés. Selon un haut responsable de l'administration, la Maison Blanche devait annoncer, samedi, quelques mesures supplémentaires destinées à accentuer la pression sur le régime castriste.

Mais Bill Clinton, au grand dam des républicains, ne s'est pas lancé non plus dans de vengeresses diatribes pour demander la chute de Fidel Castro, et a refusé de spéculer sur ses chances de survie politique. Orphelin de l'Union soviétique et de la guerre froide, Castro ne pèse plus le même poids. Au même titre que le général Cédras, il est relégué, aux yeux des Américains, au rang des dictateurs des Caraïbes. Mais, comme le général Cédras, il peut encore être une encombrante épine dans le pied de l'Oncle Sam ».

SYLVIE KAUFFMANN

La « révolte » des Cubains de Miami

MIAMI

de notre envoyé spécial

« Nos frères qui tentent de fuir vers la liberté sont désormais traités comme des Haïtiens », constate Mercedes, une ménagère d'origine cubaine installée depuis plus de vingt ans à Miami. Le long de la « calle ocho », la principale artère de la « petite Havane », les cubano-américains réagissent avec déception, voire avec colère, à la décision du président Bill Clinton fermant la porte aux boat-people fuyant Cuba.

« Je suis révolté », lance Juan Cabrera, né il y a soixante-ans dans la province orientale de Cuba, qui commente les derniers événements avec quelques amis dans une cafétéria de la « calle ocho ». *« Ce qui me révolte encore plus c'est que le gouvernement américain ne nous laisse pas partir avec des armes pour renverser Fidel Castro »*, ajoute-t-il.

Des dizaines de personnes se pressaient vendredi au « Centre de transit pour les réfugiés cubains », installé près de Key West, au sud de la Floride. Les plus chanceux ont retrouvé des membres de leurs familles, arrivés avant l'entrée en vigueur des nouvelles mesures. Les boat-people capturés par les garde-côtes sont désormais envoyés sur la base navale de Guantanamo, à l'est de Cuba, où près de quinze mille réfugiés haïtiens attendent déjà le rétablissement de la démocratie dans leur pays.

Osvaldo, un jeune Cubain aux cheveux blonds et frisés qui est arrivé, vendredi matin, à Key West, affirme que le changement de politique du président Clinton n'empêchera pas ses compatriotes de prendre la mer. *« La vie est devenue tellement difficile que les jeunes ne pensent qu'à partir, même si c'est pour aller à Guantanamo »*. Comme la plupart des réfugiés arrivés au cours des dernières semaines, Osvaldo justifie sa décision par les problèmes économiques de plus en plus dramatiques qu'affronte la population cubaine.

L'exode s'est accéléré au cours des trois derniers jours, depuis que les autorités cubaines ont ostensiblement cessé de s'opposer aux départs. Vendredi, les garde-côtes ont repêché 497 balseros, ce qui porte à près de 8 000 le nombre de Cubains secourus en mer cette année, plus du double du total de 1993.

« L'acte d'hostilité »

Tandis que les nombreuses radios cubaines de Miami commentaient en direct les événements, la plupart des leaders de l'exil sont restés étrangement silencieux. Annoncé vendredi en début d'après-midi, un communiqué de la puissante Fondation nationale cubano-américaine, dirigée par Jorge Mas Canosa, n'était toujours pas disponible dans la soirée. Une auditrice interrogée par la station « Cadena azul » avançait une explication que semblent partager de nombreux Cubains de Miami : *« Il y a beaucoup d'hypocrisie chez les dirigeants de l'exil. Ce sont eux qui ont demandé à Clinton de verrouiller la cocotte pour faire monter la pression dans l'île et provoquer une explosion ».*

Armando Valladares, l'ancien prisonnier cubain qui représenta les Etats-Unis devant la commission des droits de l'homme des Nations Unies, est l'une des rares personnalités à avoir exprimé publiquement son désaccord avec la nouvelle politique du président Clinton. Affirmant au micro de Radio Mambi que *« Castro a gagné, car il a réussi à changer les règles du jeu de la politique migratoire »*, Valladares a demandé des mesures plus énergiques contre ce qu'il a appelé *« l'acte d'hostilité »* des autorités cubaines. Il s'est prononcé en faveur d'un blocus naval de Cuba et de la fermeture de la représentation diplomatique que les Etats-Unis maintiennent à La Havane.

JEAN-MICHEL CAROIT

REPÈRES

POLOGNE

Deux ex-généraux communistes acquittés dans l'affaire Popieluszko

Deux anciens généraux communistes – Wladyslaw Ciaston et Zenon Platek, respectivement ancien vice-ministre de l'intérieur chargé de la police politique et directeur du département de ce ministère chargé du clergé – accusés d'avoir commandité l'assassinat en 1984 de l'aumônier de Solidarité, Jerzy Popieluszko, ont été acquittés, vendredi 19 août par le tribunal de Varsovie, au terme d'un procès qui a duré plus de deux ans. Le procureur avait requis quinze ans de prison. Le tribunal a décidé de l'acquittement des généraux *« au bénéfice du doute »*. L'annonce du verdict a été acueillie dans la salle par les cris de *« C'est une honte ! »*, et *« A bas le communisme ! »*. Le tribunal a demandé l'évacuation d'une partie du public. Les trois officiers, auteurs directs du crime, avaient été condamnés en 1985 à des peines de prison. – *(AFP, Reuter.)*

GUINÉE-ÉQUATORIALE

Gérard Brunet de Courssou nouvel ambassadeur de France à Malabo

Gérard Brunet de Courssou a été nommé ambassadeur de France en Guiné- Equatoriale en remplacement de Jacques Gazon, a annoncé, vendredi 19 août, le ministère des affaires étrangères à Paris.

[Né le 9 août 1935, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, M. de Courssou a été officier d'active de 1953 à 1976. Mis à la disposition du ministère des affaires étrangères en février 1974, il a notamment été en poste à Amman, Addis-Abeba, Santiago-du-Chili, Bagdad et Abidjan (1990-1994). Depuis août 1994, M. de Courssou était en mission à l'administration centrale.]

LESOTHO

Le roi Letsi III prend la direction de l'Etat

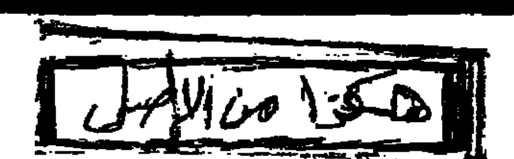
Deux jours après le coup d'Etat du roi Letsie III contre l'ancien premier ministre Ntsu Mokhehle (*le Monde* du 19 août), la nouvelle équipe au pouvoir à Maseru, la capitale du Lesotho, a officiellement pris ses fonctions, vendredi 19 août. Hae Phoofolo, avocat et défenseur des droits de l'homme, a prêté serment en qualité de président d'un Conseil provisoire. Selon lui, le roi s'est investi des pouvoirs exécutif et législatif, prenant ainsi véritablement la direction de l'Etat, alors qu'il n'était auparavant qu'un monarque constitutionnel. Le président sud-africain Nelson Mandela et son homologue du Zimbabwe, Robert Mugabe, en tournée en Afrique du Sud, ont fait part, vendredi, dans une déclaration commune, de *« leurs graves préoccupations face à la tournure des événements »* tout en jugeant *« prématurée pour le moment l'hypothèse d'une intervention militaire »*. – *(AFP.)*

EN BREF

CAMBODGE : poursuite des tractations pour la libération des otages des Khmers rouges. – Les Khmers rouges n'ont pas libéré, vendredi 19 août, les trois otages occidentaux qu'ils détiennent depuis le 26 juillet, démentant ainsi les informations optimistes distillées ces derniers jours par les autorités cambodgiennes (*le Monde* du 20 août). Le ministre des affaires étrangères, le prince Norodom Sirivudh, est revenu les main vides de la région de Kompong-Trach où sont retenus les otages. *« Les contacts sont excellents et les discussions continuent »*, a toutefois déclaré Khieu Kanharith, secrétaire d'Etat à l'information. – *(Reuter.)*

LETTONIE : le Parlement refuse son investiture à M. Krastins. – Le Parlement letton a refusé, vendredi 19 août, d'accorder sa confiance au nouveau cabinet proposé par le premier ministre, Andrejs Krastins (nationaliste modéré), obligeant ainsi le président Guntis Ulmanis à désigner un nouveau chef de gouvernement dans les dix jours à venir. La Lettonie est en quête d'un gouvernement depuis l'éclatement, début juillet, de la coalition au pouvoir depuis un an, sous la direction de Valdis Birkavs, en raison notamment de désaccords sur la politique économique. – *(AFP.)*

TURQUIE : Mme Ciller promet de nouveaux investissements dans le Sud-Est anatolien. – A l'occasion de la visite, mercredi 17 et jeudi 18 août, du premier ministre turc Tansu Ciller dans la région déshéritée du sud-est anatolien à majorité kurde, Ankara a annoncé le lancement d'un *« programme d'aide économique et de développement »*. La région, théâtre de la lutte armée entre les séparatistes kurdes et les forces de sécurité, devrait bénéficier d'environ 1 milliard de francs d'investissements, principalement dans les secteur de l'agriculture et du logement.



Sur fond de polémique mettant en cause le rôle joué par Mᵉ Vergès en 1982

Carlos va être entendu sur les attentats de la rue Marbeuf de la gare Saint-Charles et du Capitole

Parallèlement à la polémique visant le rôle d'émissaire de Carlos joué en 1982 auprès des autorités françaises par Mᵉ Vergès, la procédure judiciaire s'est mise en branle avec célérité. Le détenu de la prison de la Santé devrait ainsi être entendu par le juge Bruguière dans les prochains jours sur le fond des dossiers portant sur des faits qui lui sont reprochés : les attentats de la rue Marbeuf, de la gare Saint-Charles et du Capitole.

S'ajoutant à l'instruction du dossier de l'attentat de la rue Marbeuf (un mort et soixante-trois blessés dans l'explosion d'une voiture piégée, le 22 avril 1982 à Paris), déjà confié au juge parisien Jean-Louis Bruguière, deux autres procédures pénales visant Carlos ont été réactivées. A la demande du ministère de la justice, les parquets de Marseille et de Limoges ont rouvert, vendredi 19 août, deux instructions qui s'étaient soldées en 1990 par des non-lieux, faute de charges suffisantes. A Marseille, le parquet a requis la réouverture de l'information concernant l'attentat de la gare Saint-Charles (deux morts et trente-sept blessés, le 31 décembre 1983). Il en a été de même à Limoges au sujet de l'explosion du train Toulouse-Paris, le Capitole (cinq morts, le 29 mars 1982).

Justifiées par l'apparition d'éléments nouveaux contenus dans un rapport des services secrets hongrois ainsi que dans des documents de la Stasi en possession de la DST et du juge Bruguière, ces réactivations sont vraisemblablement le prélude au regroupement des dossiers impliquant Carlos qui, comme l'a souhaité le garde des sceaux, pourraient être tous confiés au juge Bruguière. Rendant visite à son client, vendredi 19 août à la prison de la Santé, Mᵉ Vergès a déclaré que Carlos avait réagi *avec une très très grande philosophie à la demande de réouverture des dossiers concernant les attentats contre le train le Capitole et la gare Saint-Charles*.

« Une tentative de diversion »

Evoquant la plainte pour « enlèvement » que lui-même et Mᵉ Mourad Oussedik, également défenseur de Carlos, s'apprêtent à déposer, Mᵉ Vergès a ajouté qu'il s'attendait à ce que sa demande soit rejetée par la justice française.

Commentant les informations publiées dans nos colonnes sur les relations nouées entre Mᵉ Vergès et Carlos, selon des documents émanant de l'ex-Stasi et transmis à Paris par les autorités allemandes (*le Monde* du 18 et du 19 août), puis sur les contacts directs avec le chef terroriste qu'aurait proposés l'avocat aux autorités françaises au plus fort des attentats meurtriers du printemps 1982 (*le Monde* du 20 août), Mᵉ Vergès a dénoncé *« une tentative de diversion »* et *« une campagne d'intoxication »* menée à son encontre par *le Monde*. *« Si on essaie de me faire porter le chapeau, je dirai des choses »*, a-t-il encore déclaré.

Dans son entretien à *France-Soir* du 19 août, l'avocat a ainsi affirmé qu'*« en pleine vague terroriste, l'un des principaux responsables des services secrets français a proposé au président de la République une liste de gens, réputés dangereux, qu'il se proposait de faire éliminer rapidement »*. *« Mon nom figurait en bonne place sur cette liste »*, indique Mᵉ Vergès, citant des confidences d'un ex-membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée, Paul Barril, et de François de Grossouvre, l'ancien conseiller de M. Mitterrand, aujourd'hui décédé. L'avocat prétend que la cellule antiterroriste de l'Élysée aurait reçu le feu vert du président de la République et que Paul Barril aurait été *« chargé de la besogne »* avant que le projet ne soit finalement abandonné. Ces déclarations ont été démenties à l'Elysée.

Un autre démenti a été apporté aux propos de l'avocat, qui avait mis en doute l'impartialité des magistrats chargés de juger, le 22 avril 1982, deux complices de Carlos, Magdalena Kopp et Bruno Breguet. Comparaissant pour détention d'armes et d'explosifs devant le tribunal correctionnel de Paris, les deux accusés étaient défendus par Mᵉ Vergès. Aujourd'hui conseiller honoraire à la Cour de cassation, Jean-Georges Diémer, qui présidait à l'époque la 30ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris chargée du procès, a rejeté, vendredi 19 août, toute idée de pression sur les magistrats.

« Nous avons jugé en notre âme et conscience, a-t-il expliqué. *La peine correspondait à ce que ça méritait. Les réquisitions* [du parquet] *étaient un peu faibles, mais c'est un avis qu'on n'est pas obligé de suivre. »* Deux autres juges, Jacqueline Chevallier et Jean-Pierre Michau, siégaient aux côtés de M. Diémer. *« Cette formation était normale, habituelle »*, a commenté ce dernier, précisant que, en raison de son grade, il était normal qu'il préside la chambre correctionnel ce jour-là. *« Mᵉ Vergès était manifestement le porte-parole d'un mouvement terroriste qui cherchait à obtenir la libération de ses clients. Il n'a pas été content et d'ailleurs il a fait appel, mais la Cour a confirmé notre décision. »* Mᵉ Vergès avait en effet interjeté appel, à l'époque, d'un jugement dont il explique à présent qu'il fut anormalement clément.

Enfin, *le Point* du 20 août fait apparaître le nom d'un journaliste français, Alain Frilet, cité dans les archives des services hongrois, et qui aurait apporté son concours au groupe Carlos. Le 12 janvier 1982, M. Frilet aurait, selon ces documents, convoyé des armes et des explosifs depuis Budapest, à destination de l'ETA espagnole. *« Ces imputations portent sur des faits antérieurs à l'entrée d'Alain Frilet à* Libération, indique notre confrère dans ses éditions du 20 août. *Celui-ci a été engagé comme coursier à* Libération *en décembre 1984 avant d'y devenir journaliste. Il avait été condamné à un an de prison en 1983 pour son engagement aux côtés de l'IRA. Informé de ces accusations (...), Alain Frilet s'est déclaré étranger aux faits qui lui sont attribués. »*

PRÉCISION. – Un passage de notre article, intitulé *« Quand l'avocat proposait à la France un «* contact direct *» avec Carlos... »*, consacré au rôle d'émissaire de Carlos joué, en 1982, par Mᵉ Jacques Vergès auprès du gouvernement français, a été dénaturé dans nos premières éditions (*le Monde* du 19 août) par une erreur de transcription. Il fallait lire : *« L'avocat a ainsi joué le même rôle d'émissaire de Carlos auprès de Matignon, où l'on estimait légitime de rencontrer le défenseur de terroristes menaçant la France»*.

AFFAIRE CHANAL : rejet de la demande de libération. – La commission d'application des peines du tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne (Marne) a rejeté, jeudi 19 août, la demande de libération conditionnelle de Pierre Chanal, condamné en 1988 à dix années de réclusion pour le viol d'un jeune auto-stoppeur hongrois. Dans son avis, la commission souligne que Pierre Chanal ne présente aucun projet sérieux quant à son avenir professionnel et familial. L'ancien militaire, âgé de quarante-sept ans, reste le principal suspect de l'affaire des disparus de Mourmelon, dans laquelle il a été mis en examen, en 1993, pour *« séquestration et assassinats »*. Entre 1980 et 1987, sept jeunes gens avaient mystérieusement disparu dans le secteur des camps militaires de Champagne.

M. Juppé estime que la France a « des relations prudentes » avec le Soudan

« Il n'y a aucune raison de changer la ligne politique vis-à-vis du Soudan. Nous avons avec ce pays des relations prudentes », a déclaré vendredi 19 août Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, qui recevait des journalistes au Quai d'Orsay. Rappelant que la communauté internationale reproche au Soudan des violations répétées des droits de l'homme, la guerre contre la guérilla sudiste et *« une sorte de prosélytisme islamique »*, le ministre a ajouté : *« Ce n'est pas un événement isolé qui peut changer du jour au lendemain une politique. »*

Dans un communiqué publié à Nairobi, les rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) ont invité la France à résister à la tentation d'assister la junte au pouvoir à Khartoum, car c'est *« le meilleur moyen, voire le seul, de combattre le terrorisme international »*. Selon un membre du bureau politique du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Carlos était probablement en Syrie *« jusqu'à une date récente avant d'être prié de quitter le territoire syrien il y a quelques mois »*. Dans un entretien publié par le quotidien libanais *l'Orient-le Jour*, Salah Salah indique que Carlos finançait ses activités en faisant chanter des Etats du Golfe, notamment le Koweït et l'Arabie saoudite.

Selon l'hebdomadaire libanais *Magazine*, le pistage de Carlos a commencé à Beyrouth en 1975, lorsque la sûreté libanaise arrête, le 8 juin, à l'aéroport, un jeune décorateur, Michel Moukarbel, fils d'une famille bourgeoise grecque-orthodoxe, soupçonné d'avoir des liens avec des réseaux terroristes qui sévissent en Europe. Citant une personne associée à l'enquête à l'époque des faits, Moukarbel, ajoute *Magazine*, est retenu pendant quatre jours puis relâché, mais les enquêteurs découvrent un calepin dans lequel il consignait tous ses déplacements en avion et en train et un répertoire téléphonique où apparait pour la première fois un nom : Carlos.

Ayant constaté que certains déplacements coïncidaient avec des opérations en Europe, la sûreté libanaise alerte la Direction de la surveillance du territoire (DST) en France. Filé par cette dernière, Moukarbel est arrêté le 23 juin à Paris. C'est lui qui aurait révélé que Carlos pourrait se trouver rue Toullier, à Paris. Et c'est là qu'il fut abattu par le terroriste, ainsi que deux inspecteurs de la DST qui l'accompagnaient. – *(AFP, Reuter.)*

Avec l'accord de M. Mitterrand

Carlos et Abou Nidal ont été des « cibles » pour les services spéciaux français

Depuis 1981, ce qui ne fut pas le cas auparavant et notamment durant la guerre d'Algérie, le chef de l'Etat s'est régulièrement opposé à des « neutralisations » – dans le cadre de ce qu'on appelle généralement les *« opérations humides »* ou les « actions-homos » – conduites, en France ou dans les pays limitrophes, par les services spéciaux français à l'encontre d'agents de soutien du terrorisme international. Plusieurs des « patrons » qui se sont succédé à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en ont fait, chacun, l'expérience.

Tous les services spéciaux sont organisés pour mener ce genre d'intervention, qui consiste à éliminer physiquement une *« cible »* humaine en évitant, si possible, que les autorités légales du pays puissent être impliquées dans l'opération.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la DGSE, deux des responsables de réseaux terroristes au Proche et au Moyen-Orient, Abou Nidal et Carlos, ont néanmoins figuré, à un moment ou à un autre de leur existence, sur des listes de *« cibles »* à éliminer là où les services français seraient parvenus à les *« loger »*, c'est-à-dire à les identifier.

Dans un premier temps, François Mitterrand s'était opposé à ce que soient conduites des *« opérations humides »* contre des membres des réseaux de soutien à ces deux chefs terroristes qui exerceraient leurs activités en France même et dans les pays limitrophes. Puis, si l'on en croit le témoignage de Pierre Marion, qui fut le « patron » de la DGSE en 1981-1982, le président de la République avait refusé que fussent entreprises des *« actions punitives »* – ce qui veut dire des attentats – contre des centres d'instruction de terroristes préalablement repérés à Beyrouth par les services français, lorsque la guerre civile faisait du Liban le « foyer » du terrorisme proche-oriental.

Un tête-à-tête silencieux

En règle générale, pour ce type d'actions qui a des implications internationales extrêmement graves, le « feu vert » personnel du président est une nécessité qui ne souffre aucune dérogation. Il est donné à l'occasion d'un tête-à-tête, qui reste silencieux, avec le chef de la DGSE. Le « patron » des services spéciaux tend une feuille de papier anonyme au chef de l'Etat, dressant une liste des objectifs éventuels. Le président appose une croix devant la *« cible »* retenue. Il ne prononce pas un seul mot qui puisse ressembler à une consigne.

Pendant la guerre d'Algérie, le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (l'ancêtre de la DGSE) a monté une organisation secrète, baptisée « la Main rouge », pour perpétrer des homicides et des attentats contre des revendeurs d'armes étrangers et des chefs nationalistes algériens.

Dans les cas de Carlos et Abou Nidal, M. Marion rapporte que M. Mitterrand a innové en quelque sorte. Les deux chefs terroristes figuraient sur une liste de dix noms. Après la lecture de cette liste, le chef de l'Etat a pris la parole pour indiquer à son vis-à-vis qu'il autorisait une *« opération humide »* uniquement contre Abou Nidal et Carlos. Le premier était à l'abri à Damas, sous la protection de la sécurité syrienne. Le second était retranché dans une forteresse en Tchécoslovaquie, après un séjour sous bonne garde en Irak.

Désigner de la sorte Carlos et Abou Nidal, qui étaient quasiment inatteignables, revenait, dans ces conditions, à inviter la DGSE à une mission impossible et M. Marion à s'abstenir d'agir. Dans ses mémoires, parues sous le titre *la Mission impossible* (*le Monde* du 26 mars 1991), l'ancien « patron » de la DGSE parle d'une *« dérobade »* de M. Mitterrand.

JACQUES ISNARD

Le mépris du droit

Suite de la première page

Dans les temps secoués de notre histoire, nous avons produit toutes sortes de droits d'exception : l'amour de la patrie, la défense nationale, la raison d'Etat, l'idéologie, l'exemplaire châtiment, obligeaient à briser le droit. Dans des temps moins agités, nous avons accumulé les lois, celles que rendait nécessaires l'évolution des techniques, des mœurs et des idées, mais aussi les lois d'opportunité, les lois offertes en spectacle, les lois imaginées pour séduire ou apaiser l'opinion. Et nous avons multiplié les lois pénales, comme si seule la menace du châtiment était capable de donner efficacité à nos obligations. Sans doute la complexité des sociétés nouvelles oblige-t-elle à plus de droit. Le citoyen moderne le connaît mieux, il attend davantage de lui. Mais loin de servir le droit, cette effrayante inflation juridique, vraie spécialité française, nous a appris que la loi était incertaine, mouvante, et que tout pouvait être habillé de droit. Le droit ne serait-il qu'un instrument au service de qui s'en sert ?

D'autres causes ont sans doute aidé à discréditer la loi. Le dogme de la souveraineté absolue du peuple n'a cessé de se fragiliser : l'idée que la loi serait respectable parce qu'elle est la volonté du peuple paraît de moins en moins convaincante. La Constitution de 1958 a servi cette évolution, renforçant la puissance de l'exécutif, assignant des bornes au domaine de la loi. Surtout le sentiment de l'intérêt public s'est effrité, aidant à dévaloriser le droit. Si le bien-être de chacun a substitué le bien commun, que serait donc cette règle qui peut me nuire, ou pire, servir à qui me nuit ?

Un immense chantier d'opportunités

Mais, parce que notre discours prétend rester fidèle au droit, chacun accuse l'autre d'y manquer. La plupart de nos débats, sur le droit et la justice, cachent mal notre hypocrisie. Chacun part en guerre, armé du droit, contre un adversaire qui l'a transgressé. Chaque bonne conscience peut ainsi dormir sur l'oreiller du droit.

Tant aimé et haï, l'argent est le principal accusé. Il est vrai que sa puissance, dans un monde que commande la richesse, supporte mal les lois qui la retiennent. Voici le temps de la corruption, de la corruption franchement illicite, et aussi de toutes les formes de corruption douce qui tâchent de se glisser dans les replis du droit.

Mais observons les pouvoirs institués. L'exécutif et le législatif laissent volontiers paraître leur indifférence au droit. Les lois venues pour faire plaisir à beaucoup, ou peur à quelques-uns, les lois soumises aux circonstances, les lois préparant des élections, toutes fabriquent un vaste droit politique, au pire sens du terme, un immense chantier d'opportunités, dont le droit devient l'ouvrier docile et malmené.

Faut-il, pour se rassurer, regarder du côté de l'autorité judiciaire, qui a mission d'appliquer la loi et de maintenir l'état de droit ? Mais la relation du juge et du droit n'est pas assurée de rester bonne. Le juge doit interpréter la loi, en combler les lacunes, en atténuer les défauts dans la marge d'appréciation qu'elle lui laisse. Il risque lui aussi, habitué à fréquenter la loi, d'en faire son instrument sur le chemin de l'équité, de la morale, de son équité et de sa morale. La loi du juge devient la loi.

La tentation qui peut venir au juge de faire la loi, elle est vieille comme l'histoire de la justice française. Mais on en perçoit aujourd'hui, dans le domaine pénal tant offert en spectacle, de nouveaux signes. Voici que se présente le juge inquisiteur, le juge purificateur, le juge porté par son devoir, par son pouvoir, par l'exaltation de la justice. Ce juge sert un droit suprême. Comment la loi pourrait-elle contrarier sa mission ? La garde à vue, la détention provisoire ne sont plus alors que des armes de la vérité. Le secret de l'instruction ne saurait profiter au coupable présumé. Les lois sont faites pour être appliquées, mais aussi pour se plier aux objectifs de la justice exprimée et symbolisée par le juge. Ainsi le droit vient au service de la justice, comme il vient au service du politique, ou au service de l'argent. Simplement, la fonction de la justice, et sa légitimité, obligent plus aisément encore le droit à se soumettre.

Lue, vue, entendue, la presse n'échappe pas à cette commune mentalité. Elle remplit sa tâche, dénonçant et fustigeant crimes et délits pour informer l'opinion publique. Le combat contre la corruption est aujourd'hui le lieu privilégié de cette puissante campagne conduite pour défendre la loi contre ceux qui se sont joués d'elle. Mais la mission des médias – porteurs de lumières – peut-elle être limitée par le droit ? La présomption d'innocence ne devient-elle pas insupportable, si elle interdit de dénoncer celui que l'on tient pour coupable ? Le secret de l'instruction, le secret professionnel, peuvent-ils entraver celui qui éclaire l'opinion ? Le respect de l'honneur de chacun peut-il nuire à la vérité ? Aussi le droit risque-t-il d'être mis à l'écart s'il profite à ceux qui l'ont bafoué. Ce que nous avait autrefois enseigné la grande Révolution : le combat pour la vérité, le combat contre la corruption, ne peuvent souffrir aucun obstacle.

La démocratie s'effiloche...

Il serait simple, et injuste, d'observer l'indifférence au droit chez les uns, ou chez les autres, sans regarder l'évidence : ils ne font que nous ressembler. Le citoyen moderne vit généralement pour soi, et quelques-uns autour. Quel serait donc cet intérêt commun que le droit prétendrait satisfaire ? L'intérêt des autres ? Retrouvons l'autoroute, au retour des vacances. Ce Français au volant aime la règle de droit qui sert sa voiture, sa puissance et son plaisir. Mais que la règle profite à cet autre, qui tente de passer devant, et elle devient odieuse. « Mon » droit est la mesure du droit.

L'optimiste résolu objectera qu'il ne faut pas s'inquiéter, que l'indifférence au droit n'est pas une spécialité française – peut-être méditerranéenne – et qu'elle n'empêche nullement la France de demeurer une démocratie. Mais il n'est pas besoin d'être pessimiste pour observer que cette mauvaise relation des Français et du droit s'aggrave aujourd'hui : qu'en particulier nos lois pénales, où s'épanouit vite notre passion inquisitoriale, risquent de devenir, jour après jour, le champ clos du droit soumis ou détourné ; que les règlements et les actes se multiplient qui rognent les principes généraux du droit, sous prétexte que rien ne doit jamais entraver les politiques nécessaires, celles par exemple conduites contre l'immigration ou pour la sécurité ; et que, doucement, au fil des ans, la démocratie, en France, s'effiloche...

Sans doute le Conseil constitutionnel, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, la plupart des juridictions veillent-ils sur l'état de droit dans le champ de leurs compétences et de leur vigilance. Mais le risque serait que les uns, ou les autres, se laissent emporter par ce puissant mouvement de nos démocraties qui sacrifie l'intérêt général à la force et à la clameur des intérêts particuliers. Le temps vient sans doute d'une vigilance accrue de ceux qui font, disent, et gardent le droit, de ceux qui ont mission d'informer et d'éclairer un peuple toujours enclin à ne voir que ce qu'il veut, et de tous les citoyens, pour ne pas consentir le dévoiement d'une démocratie où le droit se soumettrait aux caprices de l'opinion, aux passions les plus légitimes, ou au despotisme de la vérité.

Peut-on s'attacher à quelques évidences : que le droit reste le droit, qu'il nous convienne ou nous dérange, qu'il serve le meilleur d'entre nous ou qu'il profite au pire ; que ni l'argent, ni la politique, ni l'opinion, ni le juste, ni le vrai, ne sont au-dessus du droit ; qu'au-delà vient le redoutable arbitraire, même porté par de très bonnes intentions.

JEAN-DENIS BREDIN

SCIENCES

Lauréat en 1954 pour la chimie et 1962 pour la paix

Linus Pauling, deux fois prix Nobel, est mort

Linus C. Pauling, prix Nobel de chimie en 1954 et prix Nobel de la paix en 1962, ardent militant pacifiste et antinucléaire et défenseur controversé des bienfaits de la vitamine C, est décédé vendredi 19 août, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, dans son ranch situé à proximité de Big Sur (Californie).

On l'a souvent décrit comme un *« homme de la Renaissance »*. Cheveux blancs, yeux bleus, silhouette élancée, il jouissait d'un certain charisme dont il savait user. *« Il parlait comme s'il avait été durant toute sa vie dans le show business »*, écrivait son collègue et concurrent James Watson, découvreur de la double hélice de l'ADN, qui ajoutait cependant : *« Linus était unique au monde. Nul ne pouvait rivaliser avec sa prodigieuse intelligence et son sourire contagieux* (1) *»*

Soucieux de son image, il aimait raconter avoir cherché, dès l'âge de onze ans, à percer les secrets de l'univers. A vingt-quatre ans, doctorat de chimie en poche, il enseigne à l'institut de technologie de Californie (Caltech), puis, à partir de 1963, à l'université Stanford. Parallèlement, il mène de brillantes recherches sur la structure des cristaux inorganiques puis sur celle des protéines. Ses travaux sur les forces unissant les atomes des molécules complexes lui valent le prix Nobel de chimie en 1954. Découvreur de la structure en hélice de certaines protéines en 1951, il fut l'inspirateur des recherches qui permirent à Francis Crick et à James Watson de décrire celle en double hélice de l'ADN trois ans plus tard. *« Quelques jours après mon arrivée* [dans le laboratoire de Crick], *nous savions ce qui nous restait à faire : imiter Linus Pauling, et le battre sur son propre terrain »*, raconta plus tard Watson.

Ardent militant antinucléaire

Mais Linus Pauling s'est fait surtout connaître du grand public pour son action politique. Après les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki, il devient – avec Oppenheimer, qu'il avait rencontré lorsqu'il était étudiant à Göttingen – un ardent militant antinucléaire. En 1958, il présente aux Nations unies une pétition contre les essais nucléaires signée par plus de 11 000 scientifiques de 49 nations. Cette action lui vaudra le prix Nobel de la paix en 1962, faisant de lui le seul détenteur de deux Nobels non partagés (2). Il poursuivra son engagement en luttant contre la guerre au Vietnam. En 1991 et 1993, il signait encore des pétitions de soutien au peuple croate, ou contre le redémarrage de Superphénix. Aux Etats-Unis, son engagement lui vaudra de sérieux ennuis durant le maccarthysme, bien qu'il se soit toujours défendu d'être membre du Parti communiste, et il se vit retirer son passeport en 1952. On le lui rendit pour qu'il puisse recevoir son Nobel de chimie à Stockholm mais, neuf ans plus tard, il gênait encore les conservateurs outre-Atlantique. L'attribution du prix Nobel de la paix à Linus Pauling est *« un camouflet retentissant infligé au peuple des Etats-Unis*, écrivait le magazine *Life* en 1963 (...). *Quelles que soient ses qualités de chimiste, l'excentrique docteur et ses opinions singulières n'ont jamais été prises au sérieux par le public américain. »*

Excentrique, Linus Pauling semble pourtant l'avoir effectivement été à la fin de sa vie. Au cours de ces vingt dernières années, ses théories sur les bienfaits de la vitamine C dans l'alimentation lui ont valu de perdre une partie du crédit dont il jouissait dans la communauté scientifique. Dans un best-seller publié en 1970, *Vitamin C and the Common Cold*, il affirmait que la vitamine C, à haute dose, pouvait prolonger la vie de plusieurs dizaines d'années et protéger de maladies allant de la grippe au cancer. Il absorbait lui-même 18 grammes de vitamine C par jour (300 fois la dose recommandée) et avait vainement tenté d'obtenir d'importants crédits gouvernementaux pour mener des études sur ce sujet dans le Linus Pauling Institute, qu'il avait créé en 1973. Apprenant, en 1991, qu'il était atteint d'un cancer de la prostate, il avait répliqué : *« La vitamine C a peut-être retardé son apparition de vingt ans. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *La Double Hélice*, de James Watson (Robert Laffont, 1968).

(2) Marie Curie a également obtenu deux prix Nobel (physique en 1903 et chimie en 1911). Mais elle avait partagé son Nobel de chimie avec Henri Becquerel et Pierre Curie.

[Né le 28 février 1901 à Portland (Oregon), Linus Pauling obtient un « bachelor's degree » de génie chimique à l'université d'Oregon en 1922, puis un doctorat de chimie au Caltech (Californian institute of technology) en 1925. Il passera ensuite deux ans en Europe, dans les laboratoires les plus prestigieux de Munich, Copenhague (dans l'équipe de Niels Bohr), Zürich et Londres. Il revient ensuite enseigner la chimie au Caltech (jusqu'en 1963), à l'université Stanford, qu'il quittera à soixante-douze ans pour fonder un centre de recherche privé, le Linus Pauling Institute. Il a obtenu le prix Nobel de chimie en 1954 pour ses travaux en chimie biomoléculaire – notamment dans le domaine des protéines et des anticorps – et le prix Nobel de la paix en 1962 pour son action en faveur du contrôle des armements et contre les essais nucléaires.]

MÉDECINE

Contracter le sida à l'hôpital

La maladie virale, contagieuse par voies sanguine et sexuelle peut, de manière exceptionnelle, se transmettre dans les enceintes hospitalières

Le dernier numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* rapporte un cas, a *priori* inexplicable, de transmission du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) en milieu hospitalier new-yorkais (1). La victime est un nouveau-né, de sexe masculin, admis à l'âge de onze jours en milieu pédiatrique pour le traitement d'une conjonctivite. Celle-ci était due à l'infection de sa mère, lors de la grossesse, par le germe *Chlamydia trachomatis*. Deux mois après sa courte hospitalisation (une semaine), cet enfant fut atteint des premiers symptômes de ce qui devait rapidement être diagnostiqué comme étant un sida. Comment comprendre ?

On pensa tout naturellement, dans un premier temps, à une contamination materno-fœtale. Or ni la mère ni le père ne devaient être identifiés comme étant séropositifs vis-à-vis du VIH. S'agissait-il bien des parents biologiques ? Très vraisemblablement, des examens sophistiqués confirmant cette parenté avec 99,9 % de certitude. Au terme de l'enquête rétrospective, rien dans la prise en charge par le personnel de la maternité ne permettait de retrouver une trace infectante. Les trois grands-parents ayant été, un moment, en contact avec l'enfant sont séronégatifs, et ce bébé n'avait jamais été transfusé. Il avait certes fait l'objet d'une circoncision, mais celui qui l'a pratiquée était séronégatif et a affirmé aux enquêteurs avoir pleinement respecté les règles usuelles d'hygiène et d'asepsie.

Fallait-il en conclure que la contamination s'était produite lors de la courte hospitalisation de l'enfant ? C'est l'hypothèse la plus vraisemblable. Deux des quinze enfants hospitalisés à la même période (dénommés A et B) dans cette unité pédiatrique étaient en effet atteints d'un sida. Il faut toutefois préciser que tous ces enfants était logés dans des boxes individuels. De plus, les tests de dépistage ayant pu être réalisés chez les membres du personnel de cette unité pédiatrique se sont révélés négatifs.

L'importance des règles d'hygiène et d'asepsie

L'enquête très minutieuse menée par les chercheurs américains ne permet pas de retrouver l'origine précise de cette contamination. Le virus du sida retrouvé chez l'enfant B est génétiquement différent de celui de la victime, et l'enfant A était mort avant le début de cette enquête, ce qui a interdit toute forme d'investigation épidémiologique. Rien donc ne permet aux enquêteurs américains d'identifier l'origine précise de l'infection. Ils concluent néanmoins à la très forte probabilité d'une transmission de patient à patient *via* le personnel soignant. Il s'agirait, en d'autres termes, d'un nouveau cas de contamination nosocomiale par le VIH, la contamination nosocomiale étant la conséquence de certaines pratiques médicales qui – en dépit des règles d'aseptie – peuvent se révéler infectantes.

Faut-il s'inquiéter de telles contaminations ? *« Le cas américain publié par* The Lancet *n'est pas le premier exemple d'une transmission nosocomiale du VIH*, nous a expliqué le docteur Jean-Baptiste Brunet (hôpital de Saint-Maurice, Centre collaborateur européen de l'OMS pour le sida). *Des transmissions nosocomiales ces dernières années étaient décrites et parfaitement identifiées, notamment en Sibérie et en Roumanie. Il faut noter que, dans le cas américain, rien ne permet de conclure, en dépit de la somme des investigations menées. Rien en particulier n'autorise à se servir de ce cas pour réclamer un enfermement hospitalier spécifique des malades du sida. Pour autant, il importe de rappeler avec force les règles d'hygiène et d'asepsie qu'impose la prise en charge médicale des malades infectés par le VIH. »*

Il ne s'agit pas ici d'une discussion théorique. L'un des derniers numéros du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* publié par la direction générale de la santé (2) fait état de 30 cas de contamination professionnelle par le virus du sida recensés en France au 31 décembre dernier. *« Ces 30 cas concernent essentiellement des infirmières blessées par piqûre. Parmi le personnel médical, les réanimateurs et les anesthésistes semblent particulièrement exposés au risque de contamination par le VIH. Aucune contamination chez un chirurgien n'a été notifiée*, peut-on lire dans le texte du *BEH. Les piqûres avec des aiguilles creuses « de gros calibre » représentent la totalité des causes de séroconversion prouvée. Ces piqûres surviennent le plus souvent au décours de prélèvements veineux réalisés chez des patients au stade sida »*. Les signataires américains du *Lancet* soulignent eux aussi l'importance cruciale que les professionnels de santé doivent accorder au risque infectieux qui, avec le virus du sida, les menace.

JEAN-YVES NAU

(1) *Possible Nosocomial Transmission of HIV, The Lancet* 1994 ; 344 : 512-14. Cet article est signé par le docteur Susan Blanc (New-York City Department of Health) et des spécialistes des Centers for disease control (CDC) d'Atlanta).

(2) *« Infections professionnelles par le VIH en France. Le point au 31/12/93 »*, de Florence Lot et Dominique Abiteboul (BEH, n° 25/1994).

Un projet de décret en discussion

Le contrôle de la publicité en faveur des médicaments va être renforcé

En application de la loi du 18 janvier relative à la santé publique et à la protection sociale, un projet de décret est en cours d'élaboration au ministère des affaires sociales et de la santé. Ce texte, qui fait actuellement l'objet de discussions entre les pouvoirs publics et l'industrie pharmaceutique, précise, en l'élargissant, le champ d'application de la publicité en faveur des médicaments, dont le contrôle sera renforcé.

La frontière entre information et publicité est particulièrement mouvante dès lors qu'il s'agit de santé publique. *« J'imagine mal, dans les rues de nos villes ou dans les magazines grand public, des panneaux publicitaires vantant les mérites de telle ou telle spécialité pharmaceutique »*, déclarait Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, lors du colloque « Médicament et information grand public » organisé en novembre par l'Union des annonceurs (1).

La promotion des spécialités pharmaceutiques est traditionnellement réglementée de façon différente selon qu'elle s'adresse aux professionnels de santé ou au grand public. Depuis un décret du 23 septembre 1987, les messages à destination des spécialistes sont contrôlés *a posteriori* et ceux destinés au public non averti restent visés *a priori*. Afin de promouvoir le bon usage des médicaments et de corriger les éventuels dérapages liés aux pratiques promotionnelles des fabricants, un décret d'application de la loi du 18 janvier 1994, relative à la santé publique et à la protection sociale, est en préparation au ministère des affaires sociales et de la santé.

En transposant en droit interne les dispositions d'une directive européenne du 31 mars 1992 *« concernant la publicité faite à l'égard des médicaments à usage humain »*, la loi du 18 janvier a marqué une étape importante dans la mise en place de la déontologie publicitaire en la matière : la publicité en faveur des médicaments jouit pour la première fois d'une définition précise. Aux termes du nouvel article L. 551 du code de la santé publique, *« on entend par publicité pour les médicaments à usage humain toute forme d'information, y compris le démarchage, de prospection ou d'incitation qui vise à promouvoir la prescription, la délivrance, la vente ou la consommation de ces médicaments, à l'exception de l'information dispensée, dans le cadre de leurs fonctions, par les pharmaciens* (...). » La fourniture d'échantillons gratuits, encadrée par la loi du 27 janvier 1993 (*le Monde* du 13 avril 1993), entre également dans la définition.

Le projet de décret précise, en l'élargissant, le champ d'application de la publicité. Il prévoit, conformément à la directive européenne, d'ajouter à la liste le parrainage de réunions, de congrès, et les études et enquêtes promotionnelles menées auprès des professionnels de santé. Les pratiques commerciales des visiteurs médicaux font d'autre part l'objet d'une attention particulière. Il est envisagé que ces « VRP » de la santé remettent *« en main propre »* au praticien visité le résumé des caractéristiques du produit présenté, ainsi que l'avis de la commission de transparence – chargée d'évaluer l'efficacité, les effets secondaires, les indications de la spécialité et les modalités de son remboursement par la Sécurité sociale.

M. Bernard Mesuré, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), confie à cet égard qu'il n'a *« pas particulièrement d'inquiétude »*. *« Il s'agit d'une adaptation de ce qui existe déjà avec la fiche signalétique »*, précise-t-il, en ajoutant que l'accord-cadre signé le 25 janvier entre l'Etat et le SNIP a posé le principe d'une décroissance rapide du volume global des dépenses de promotion des médicaments.

Une centaine de censures en 1993

Le texte en cours de négociation énumère par ailleurs une liste de situations qui mettraient les annonceurs hors-la-loi : suggérer que le médicament serait sans effets secondaires, s'adresser directement aux enfants, utiliser des représentations effrayantes du corps humain altéré par des maladies, faire référence à des attestations de guérison ou à des recommandations émanant de personnalités scientifiques, médicales ou autres, etc. La nécessaire lisibilité des informations mentionnées sur les notices d'utilisation ou sur les emballages est également soulignée.

L'arsenal des sanctions reste limité. Après avis de la commission de contrôle chargée de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments, l'Agence du médicament peut demander une modification de la publicité, l'interdire, ou exiger la diffusion d'un rectificatif. Cette dernière possibilité n'est quasiment jamais utilisée.

Plus d'une centaine de publicités ont été censurées en 1993. Durant la même période, environ cinq mille dossiers ont été déposés dans le cadre du contrôle *a posteriori* auprès de l'Agence, et une trentaine de publicités ont été interdites après diffusion (contre trois mille dépôts et une vingtaine d'interdictions en 1991). Environ neuf cent messages à destination du grand public sont d'autre part examinés *a priori* chaque année. Quatre-vingts visas de publicité ont ainsi été refusés en 1993 (près de cent quarante en 1991).

Le nombre des interdictions devrait encore augmenter en 1994. La dernière « charrette », publiée au *Journal officiel* du 14 août, a concerné neuf spécialités. Pour les unes, la présentation promotionnelle dénaturait largement les indications prévues dans leur autorisation de mise sur le marché, pour les autres, elle reposait sur des études scientifiques non validées, ou sur une absence de dépôt.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Les actes de ce colloque sont disponibles à l'Union des annonceurs, 53, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-00-79-10.

SPORTS

Les championnats du monde de cyclisme

Colas-Magné, un tandem en or

Les cyclistes français ont obtenu une nouvelle médaille d'or, vendredi 19 août, aux championnats du monde, qui ont lieu actuellement à Palerme. Le tandem formé de Fabrice Colas et de Frédéric Magné s'est en effet imposé en finale face aux Allemands Emanuel Raasch et Jens Glucklich (deux manches à zéro). Colas et Magné, éliminés dans leur discipline de prédilection, le sprint, avaient déjà remporté le titre mondial trois fois, de 1987 à 1989. Vendredi, vingt-huit ans après Morelon-Trentin, qui furent sacrés champions du monde en 1966 lors de la première apparition du tandem en championnat, Colas-Magné ont donné à la France son dernier titre mondial dans cette discipline. Lors des prochains championnats du monde, en effet, le tandem ne figurera plus au programme.

OLYMPISME : neuf villes candidates pour les Jeux d'hiver de 2002. – Neuf villes ont présenté des dossiers de candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002, a annoncé le Comité international olympique, vendredi 19 août, date limite du dépôt des candidatures. Les prétendants à la succession de Nagano (Japon), où auront lieu les Jeux de 1998, sont Graz (Autriche), Jaca (Espagne), Ostersund (Suède), Poprad-Tatry (Slovaquie), Québec (Canada), Salt Lake City (Etats-Unis), Sion (Suisse), Sotchi (Russie) et Tarvis (Italie). Après inspection des sites, leur nombre sera réduit à quatre en janvier. Le nom de la ville organisatrice sera connu le 16 juin 1995.

FOOTBALL : Le Paris-Saint-Germain battu à Nantes. – Le Football Club de Nantes s'est imposé face au Paris-Saint-Germain, vendredi 19 août, en match avancé de la cinquième journée du championnat de France de première division (1-0, 18e). Le but de la victoire a été marqué par Patrice Loko, auteur d'une magnifique reprise de volée du pied droit après un « une-deux » avec Reynald Pedros. Avec quatre victoires et un match nul, le FC Nantes reste invaincu en championnat.

PRÉCISION. – Contrairement à ce qui était indiqué dans la note ajoutée sous l'article du docteur Jean Lagrange à propos du décès du professeur Emile Letournel (*le Monde* du 19 août), le cotyle (ou acétabulum) n'est pas un os, mais une cavité de l'os coxal où vient se loger la tête du fémur.

EN BREF

Bernard Tapie a vendu sa villa de Marrakech. – La propriété de Bernard Tapie à Marrakech a été vendue le 12 juillet à un industriel marocain pour plus de 2 millions de dirhams (environ 1 300 000 francs), a-t-on appris, vendredi 19 août, de sources officielles à Marrakech. L'homme d'affaires français avait acquis la villa El Borj, située au cœur de la palmeraie de Marrakech, en 1988, pour moins de 1 million de francs. Selon des habitants du quartier, M. Tapie n'a guère habité sa villa. Il aurait eu l'intention d'y effectuer des travaux importants mais n'avait jamais pu les entamer en raison de l'opposition de son voisin, Omar Benjelloun, un riche homme d'affaires dont le fils, Mounir Benjelloun, a finalement racheté la villa El Borj.

PARIS : saisie de 16 000 doses de LSD. – Les services douaniers de la gare du Nord, à Paris, ont saisi 16 000 doses de LSD, le 17 août, dans les bagages d'un ressortissant hollandais qui arrivait d'Amsterdam, a annoncé vendredi 19 août le ministère du budget. La drogue était placée dans des enveloppes qui devaient être réexpédiées vers un pays tiers. Il s'agit de l'une des plus importantes saisies de LSD en France depuis 1990, ajoute-t-on au ministère, où l'on précise que le passeur a été remis à l'autorité judiciaire.

PERMIS A POINTS : une sévérité à géographie variable. – La sévérité des gendarmes et magistrats variant fortement d'un département à l'autre, il vaut mieux, pour garder un maximum de points sur son permis de conduire, circuler dans le Pas-de-Calais que dans le Rhône. Selon le ministère de l'intérieur, l'analyse des six premiers mois de 1994 fait apparaître une corrélation entre la quantité de points retirés et l'importance de la population. C'est dans le Nord, le Rhône, la région parisienne et les Bouches-du-Rhône que les retraits sont les plus élevés. A l'inverse, c'est en Lozère et en Haute-Corse qu'ils sont les plus faibles. La moyenne générale (2 points pour cent habitants) cache de grosses disparités. Ainsi, en Haute-Corse, dans le Pas-de-Calais et dans le Cantal, les tribunaux sont plus cléments qu'en Haute-Garonne, championne toutes catégories de la sévérité ou encore en Alsace, en Loire-Atlantique et dans le Rhône.

NUCLÉAIRE : le conteneur saisi à Kaliningrad renfermait un appareil de mesure. – Le conteneur saisi par la police russe à Kaliningrad, décrit comme renfermant des matières radioactives (*le Monde* du 19 août), abritait en réalité un appareil géologique servant à mesurer le niveau de radioactivité, a indiqué, samedi 20 août, le ministère russe de l'intérieur. Trois personnes, qui essayaient de le vendre à un policier en civil pour 1 million de dollars, avaient été arrêtées. Selon le ministère, elles seront relâchées s'il est établi qu'elles ont légalement obtenu cet appareil, qui est en vente libre. L'instrument, qui contient deux sources radioactives, fera néanmoins l'objet d'une contre-expertise. – *(AFP.)*

ARTS

Georg Baselitz le prince en son ch

Biograp

ARTS

CHEZ LES PEINTRES

Georg Baselitz le prince en son château

Suite de la première page

Les premiers mots de Baselitz sont, suprême délicatesse, pour s'excuser de ne pas parler français. *« Je suis arrivé à Paris en 1959. Et j'ai dû en repartir trop tôt faute de parvenir à apprendre la langue. Je l'ai regretté. C'était la métropole de l'art, où tous ceux qui le pouvaient se rendaient. Ils allaient voir mille galeries de toutes sortes, qui exposaient l'art de l'époque. J'ai découvert alors le nouveau réalisme, chez Iris Clert et chez Claude Berniard, où j'ai vu là Klein, Arman – qui n'était pas alors un artiste officiel –, Chaissac, Fontana, toute une marginalité qui me captivait. A l'inverse, l'informel ne m'intéressait pas... Il y avait aussi Picabia – je me souviens d'une exposition d'au moins cinquante œuvres de lui, j'avais demandé les prix, ça ne coûtait rien alors que Picabia était déjà mort. Mais sa valeur dans l'art contemporain n'était pas connue ».*

« Sans Picasso, Picabia serait incompréhensible »

Un peu plus tard, il se révélera que, dans les collections de Baselitz, figurent deux Picabia. Pour l'heure, le récit de l'initiation parisienne se déroule sans qu'une question soit nécessaire. *« En même temps que Picabia, j'ai découvert Michaux, Artaud – ce dernier chez Loeb – et Eugène Leroy, qui a provoqué chez moi une grande émotion. Il peignait sans élégance, avec une matière terreuse, très épaisse. La plupart des artistes avaient une position rationnelle, ils tenaient leur peinture à distance, alors que Leroy était vraiment dans ses peintures. Il n'a eu aucun succès dans cette période – ce sont les peintres allemands qui l'ont véritablement découvert, mais plus tard. Je retrouvais en partie la même qualité chez Fautrier, dans les œuvres de ses débuts surtout, pas dans ses dessins, où je sentais – où je sens toujours – cette distance trop grande. Bryen était très important aussi, parce qu'il fabriquait des objets dadaïstes et que ce côté préintellectuel m'attirait, comme chez Picabia. »*

Il revient de lui-même à ce dernier, dont le souvenir semble le préoccuper. *« Sans Picasso, Picabia serait incompréhensible. Il essaie sans arrêt de reprendre les tableaux de Picasso et de les parodier. Il accomplit une anti-peinture. Il est le sacrilège. Il aurait pu s'attacher au dadaïsme, mais il a préféré demeurer un bourgeois fou et s'élever contre le dadaïsme comme contre une nouvelle convention. Aujourd'hui, il y a bien des tableaux qui n'existeraient pas sans Picabia – ainsi Schnabel, Clemente, Chia, Polke. ».*

N'y aurait-il donc que les peintres français pour l'avoir retenu alors ? *« Je connaissais l'art américain pour avoir vu des toiles à Berlin en 1958. Les Américains étaient tout à fait à l'opposé de l'art français – ne serait-ce que par la question du format. Ils employaient tous le format impérial américain, immense, qui est étranger à la culture européenne.*

Il y avait une autre différence : c'était des peintres qui se donnaient tout entiers, sans réserve, sans passé non plus, sans la hauteur culturelle qui leur est venue par la suite. Quand on compare les résultats, entre les Etats-Unis et Europe, il apparaît dans l'art européen un reste d'âme qui n'est pas chez les Américains – un petit quelque chose d'inexpliqué, en raison du passé. »

Regardait-il encore les peintres allemands, ne serait-ce que Beckmann ? *« Un grand peintre. Dans sa jeunesse, il a peint quelques satires, mais il se tenait éloigné de la politique – très bourgeois au fond. Il ne cessait de se mettre en scène, de mettre en scène son autoportrait « mussolinesque », ce masque large et sévère... Trop d'autoportraits... »*

– Vous en faites cependant vous-même.

– *« Quelques-uns, mais ils ne représentent pas mon visage, ni ne l'idéalisent. Il m'est arrivé de me servir de modèle à moi-même, par commodité, rien de plus. Ce que je préfère, c'est l'expression « portrait imaginaire », au sens où le peintre s'imaginerait, ne s'étant jamais vu dans un miroir... »*

Reprenant invinciblement le fil de ses souvenirs parisiens : *« J'ai découvert aussi Francis Gruber, qui avait été l'ami de Giacometti et de Beckett, et qui n'a jamais eu le moindre succès, encore aujourd'hui. On le compare à Buffet alors qu'ils n'ont rien de commun, l'un misérabiliste, l'autre inventeur de formes complètement différentes... Il y avait Hélion aussi, que je n'aime pas, mais qui m'intéresse parce qu'il a senti son époque. En 1968, il a peint des tableaux de la rue et des étudiants, des toiles illustratives... A vrai dire, c'est quelque chose que je hais, la réaction illustrative à l'actualité politique. »*

– Mais Guernica...

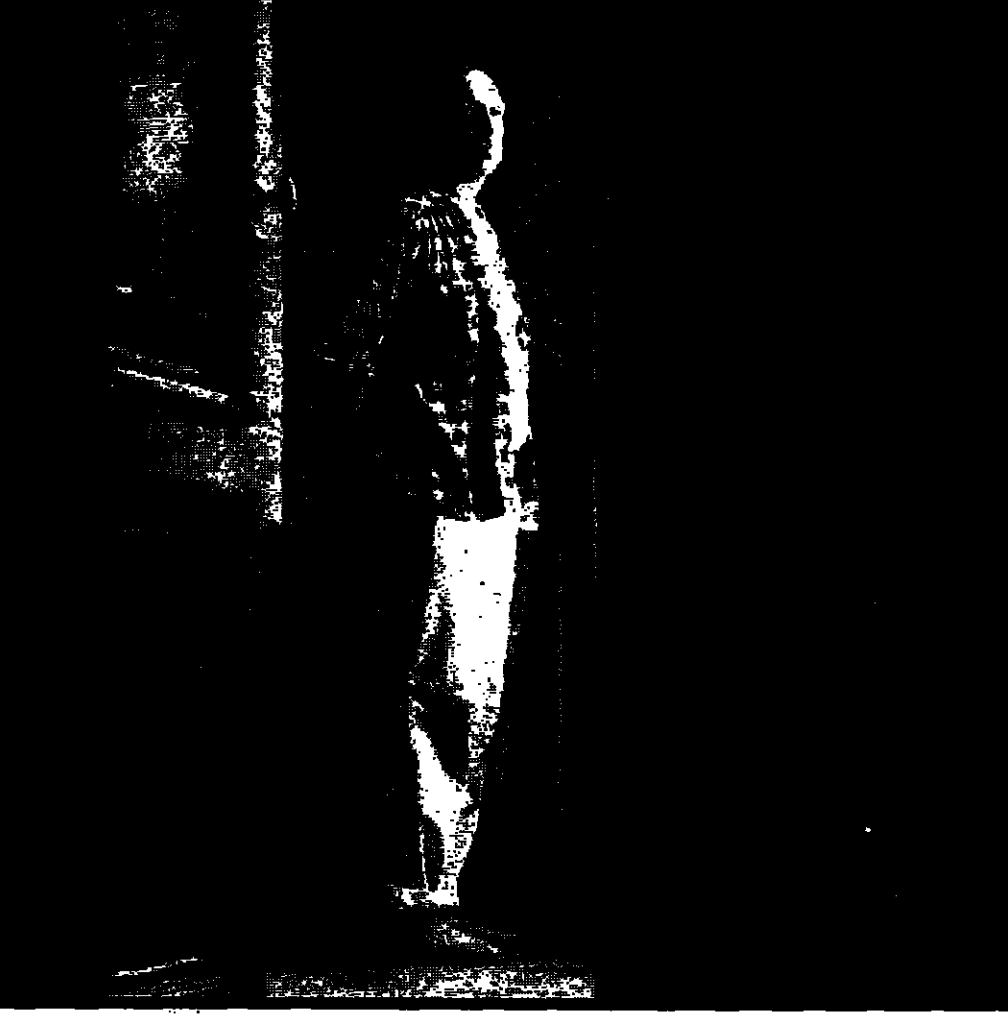
– *« Rien à voir. Il y a dans Guernica une forme complètement nouvelle et mal aisément décryptable. Pour moi, je me refuse à introduire des réactions politiques dans ma peinture. Si je veux réagir à un événement, j'écris un manifeste... Que personne ne comprend... »* Il rit. *« Cela dit, je trouve légitime le travail d'Immendorff, dont personne ne comprenait non plus les tableaux à l'époque où il était maoïste... Il y a dans l'art allemand une tradition politique, celle de Dix et de Grosz, mais encore celle des années 30, quand tous les tableaux étaient politiques, et de l'après-guerre en Allemagne de l'Est, quand les œuvres devaient servir la propagande.*

» J'ai été élevé à l'Est, où on me [illegible] de toi ! » J'ai vite compris ce que cela signifiait et quels étaient les rapports de l'art et de la politique. L'histoire de l'Allemagne est riche en exemples de cet ordre. Songez à Arno Brecker... En France, il n'en est rien. Cocteau a pu faire l'éloge de Brecker sans en pâtir vraiment après 1945. Il a été peu inquiété, au nom de l'idée reçue de l'irresponsabilité de l'artiste. On a vu dans son attitude une coquetterie perverse, tout comme dans Pompes funèbres, *quand Genet rêve d'un grand soldat blond. Jeu, dit-on... ».* Le ton quitte le calme, l'accentuation est plus vive. *« Hitler aussi était un artiste.. mais il a quitté son atelier. »*

Soudain, rompant d'un coup avec le sujet politique : *« Aimeriez-vous voir mes collections ? Je vais vous les montrer. »* Depuis des années, il a rassemblé un ensemble de premier ordre d'œuvres africaines, des vitrines hautes et larges, peuplées de sculptures Pende et Songye. Elles sont au deuxième étage, celui de son musée privé, réparti en trois sections, statuaire africaine donc, art allemand contemporain – Kiefer, Penck, Immendorff, Lüpertz, tous représentés par des toiles de grand format de leurs périodes successives – et gravure ancienne.

A propos des sculptures africaines, Baselitz avance un parallèle inattendu. *« Il y a quelque temps, on a retrouvé dans un marais d'Allemagne du Nord des bois sculptés d'il y a deux mille ans, d'un travail très précis, très africain de style. La proximité est étrange... Aujourd'hui, la différence entre artistes africains et européens est immense. Les Européens cherchent l'innovation quand l'artiste africain se pense comme l'outil de la tradition. Nous, nous ne pouvons nous confirmer que dans la nouveauté, par des formes nouvelles qui s'obtiennent en détruisant les formes anciennes. »*

La visite continue, par des couloirs, des escaliers, d'autres couloirs. Baselitz fait les honneurs de son château et montre volontiers ce qu'il a rassemblé par prédilection personnelle, des encres de Michaux et des dessins de Karl Frederik Hill, artiste suédois du siècle dernier, aux visions hallucinées et violemment expressionistes, d'un romantisme très noir et d'un symbolisme exacerbé.


GERARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

« Une connaissance proche de la révélation »

Un peu plus loin s'ouvre l'atelier réservé au dessin. Sur deux murs sont accrochées bord à bord des feuilles où il a esquissé à l'encre et à l'aquarelle des figures tournoyantes et tourbillonnantes. Il y en a plusieurs dizaines. « J'aime à travailler de la sorte, une journée entière à dessiner, en m'interrompant le moins possible. » Abandonné sur une chaise, un carnet révèle d'autres études anthropomorphiques tracées au fusain, tantôt à l'envers – selon le procédé qu'il est devenu habituel d'associer à l'artiste –, tantôt à l'endroit.

Dans l'atelier voisin consacré à la gravure, il évoque tout naturellement son amour de l'eau-forte et du burin, et sa collection de gravures anciennes. Celle-ci est si riche qu'il songe à en faire une exposition et un ouvrage. Elle abonde en œuvres maniéristes – *« bien qu'elle soient très éloignées de moi. Quand j'étais étudiant à Berlin, j'ai lu un livre,* Der Manierismus *– ce fut mon premier contact. J'ai connu alors Arcimboldo, Rosso, Pontormo. Ils m'impressionnaient par leur anticlassicisme, parce qu'ils conduisaient en dehors de la Renaissance... Je hais Raphaël... Un peu plus tard, à Florence, j'ai découvert le Parmesan. Je me suis spécialisé dans leurs gravures, j'ai recherché leurs tirages, j'en ai maintenant une collection vraiment belle. Et pas seulement des Italiens, du Parmesan et de son école, mais de Bellange aussi et de Juste. »*

De retour dans la bibliothèque, la conversation porte alors sur la situation allemande contemporaine, à propos d'un incident récent qui a consterné le peintre : ayant donné un tableau pour une église, une toile de la série des crucifixions, il a enduré des réactions très violentes, un débat public virulent, si virulent que le prêtre qui avait accepté le don a reçu des menaces de mort. *« Voilà la société allemande, dépourvue de structures et d'autorités, une démocratie totale – de moins en moins cultivée. Le niveau général est bas. Il n'y a plus ni princes de l'Eglise, ni princes de sang, ni hiérarchies, ni pouvoirs de décision. Même dans l'Eglise – anti-démocratique cependant par essence, – tout le monde a son mot à dire, chaque fidèle. Aujourd'hui, avec un tel système, Michel-Ange serait interdit de Sixtine.*

» L'art officiel est extrêmement médiocre. Beuys n'a jamais reçu la moindre commande officielle, ni moi non plus. S'il y a certains de mes tableaux dans les musées, c'est parce que des personnes privées en ont fait don... Le système démocratique est très dangereux pour l'art. Seules, les initiatives privées corrigent ses effets... Voilà, c'était ce tableau. » Il montre la photographie d'une crucifixion violemment expressionniste, d'une intensité gestuelle et chromatique paroxystique.

*« Le visage du Christ... Les portraits du Christ plutôt... Je suis convaincu que les peintres ont augmenté la richesse du monde – par exemple, ils l'ont augmenté du visage du Christ. Ils établissent quelque chose. Van Gogh établit l'existence des cyprès, Cézanne l'existence de M*me *Cézanne et de Vollard. Sans doute ont-ils existé en dehors de lui, mais l'œuvre est davantage la réalité qu'ils ne l'étaient eux-mêmes. Il s'agit là d'une connaissance proche de la révélation, à l'opposé de la notion ordinaire de savoir – non pas de ce qui est* objectivement, *mais de ce qui est révélé par et à travers l'art. »*

Ne parlerait-il pas d'abord de lui ? *« Dans ma peinture, je vois le développement de la personne elle-même, un jeu de réflexions et d'émotions. Beaucoup d'artistes parlent de la perte de l'innocence et de la nécessité de la retrouver. Plus je vieillis, plus je crois qu'on ne peut faire quelque chose que par l'analyse de ce qui est en nous, à l'intérieur de nous. La religion réduit tout à une solution : le ciel. Je crois que cette relation céleste est celle, ponctuelle, de la tête. Il faut utiliser la tête, mais pour autre chose, pour être présent dans tout son corps. De ce point de vue, le* Journal *de Pontormo est très important, en raison de toutes les notations physiques et hygiéniques qu'il contient : quelque chose de fondamental s'exprime là, le rapport du peintre et de son corps.*

» Quand je travaille, j'essaie d'aller vers une transe – sans les connotations religieuses du mot... Allons dans l'atelier. » Il faut, pour s'y rendre, traverser, trop vite, deux pièces qui font office de réserves, où sont accrochées des toiles récentes et moins récentes, figures renversées et construites en quelques boucles, têtes puissamment construites par hachures et stries entrecroisées, abstractions sur fond noir éclairé par des éclaboussures de couleur.

« Il faut utiliser la mémoire, la totalité de la mémoire »

L'atelier de peinture a été installé dans l'ancienne église de l'abbaye, longue et large, très haute de plafond, éclairée par des verrières. Il ne contient ce jour-là qu'une sculpture ébauchée dans un tronc et des toiles en cours, retournées contre le mur ou posées sur le plancher. *« Quand je peins, il me faut être dans l'esprit – il me faut renouer le fil que j'avais lâché à la fin de la séance précédente. Je marche, il me semble que je danse. Je danse peut-être... J'ai en tête une sorte de vision, dont il ne me reste plus ensuite qu'un souvenir très vague.*

» Est-ce là l'innocence ? Pure spéculation. C'est le passé, ce sont les origines, il me semble plutôt. Ainsi de mes sculptures : je suis satisfait quand je trouve des éléments chez les primitifs qui confirment mes propres découvertes dans la sculpture. Je dis « qui confirment » *car il s'agit d'un rapport de confirmation et nullement d'imitation comme il serait trop simple de le croire, comme l'exposition Primitivism essayait de l'établir en recherchant partout des réemplois et des citations – comme si Picasso avait volé les sculpteurs gabonais, d'autres les sculpteurs du Pacifique. Les comparer me paraît aussi vain que de mettre face à face les paysages de Cézanne et de Van Gogh, et des photographies des lieux qu'ils ont peints. Ces interprétations sont terriblement faibles – des âneries à vrai dire.*

» Il faut utiliser la mémoire, la totalité de la mémoire, celle du corps autant que celle qui se fixe en souvenirs. Je crois très important de travailler avec l'origine, si l'on peut dire – de travailler à l'origine. L'inverse – prétendre travailler pour l'avenir – est stupide. De toute façon, tout ce que l'on fait et pense est toujours face à demain – mais aussi face à un avant *de la civilisation. »*

PHILIPPE DAGEN

Biographie

Georg Kern, dit Georg Baselitz, est né à Deutschbaselitz, en Saxe, en 1938. Ses études à Berlin de 1956 à 1964 et un séjour à Paris lui font découvrir l'expressionnisme abstrait américain et l'informel français. Dès ses débuts, sa peinture se veut cependant à la recherche de modes figuratifs nouveaux, fondés sur l'expansion du format, la gestualité et l'intensité chromatique. Après ses personnages écorchés et fragmentés des années 60, il procède à partir de 1969-1970 à l'inversion des motifs, qu'il représente désormais « tête en bas » afin d'attirer davantage encore l'attention sur le fait pictural, que le sujet soit un nu féminin, un aigle, des cyclistes, la crucifixion ou des animaux. Professeur à Karlsruhe à partir de 1977, puis à l'Ecole supérieure des arts appliqués de Berlin de 1983 à 1988, il participe aux *Documenta 5, 6* et *7* à Cassel, ainsi qu'à la Biennale de Venise en 1980. Exposé très largement et fréquemment en Europe et aux Etats-Unis, Baselitz est à l'heure actuelle l'un des peintres le mieux et le plus cher vendus du marché international. A son œuvre peint, marqué par une tendance récente à l'abstraction sur fond noir, s'ajoute un corpus très important de gravures, où apparaît clairement la filiation expressionniste, ainsi que des sculptures sur bois, parfois rehaussées de couleur, non moins expressionnistes.

Il vit et travaille à Derneburg.

EN BREF

CINÉMA à bon prix. – Depuis trois ans, « Place aux cinémas » propose toutes les places de cinéma au tarif unique de 19 francs dans les salles de plusieurs villes du département de l'Eure. Cette initiative du conseil général et du Centre national de la cinématographie se déroule du 24 au 30 août dans les villes suivantes : Evreux, Vernon, Pont-Audemer, Louviers, Bernay, les Andelys, Val-de-Reuil, Gaillon, Gisors et Saint-Marcel. En outre, un jeu-concours, « Ciné-regards », est lancé à l'occasion de cette semaine spéciale (plusieurs mois de cinéma gratuit sont à gagner).

EN ATTENDANT GODOT : les femmes ne montent pas sur scène. – Vladimir et Estragon, qui ne cessent d'attendre Godot, ne sont pas des femmes et ne doivent pas être interprétés par des actrices : c'est une évidence dont une troupe de théâtre australienne vient de faire les frais. Samuel Beckett, l'auteur de *En attendant Godot* (mort en 1989), avait dans son testament exigé que les rôles de cette pièce ne soient jamais interprétés par des femmes. C'est pour respecter cette volonté que les garants britanniques des droits de l'auteur disparu ont refusé les droits de production à une compagnie australienne exclusivement composée de comédiennes. *(Reuter.)*

LES CASSETTES PIRATES pourchassées dans les Emirats arabes. – Les autorités des Emirats arabes unis ont sommé les propriétaires de magasins de cassettes vidéo et audio de se débarrasser avant la fin du mois des reproductions pirates. Passé le délai du 31 août, toutes les cassettes pirates seront détruites, a précisé M. Abdel Aziz Al Madfa, sous-secrétaire à la censure au ministère de l'information. Cette mesure est destinée à protéger les droits d'auteur, en vertu d'une loi promulguée en 1993 à la suite d'une requête des Etats-Unis. – *(AFP.)*

Mort du cinéaste Henri Calef

Le cinéaste Henri Calef est mort jeudi 18 août à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Après avoir tâté du journalisme, Henri Calef, né en Bulgarie le 20 juillet 1910, se tourne vers le cinéma. Il est, avant la guerre, l'assistant d'André Berthomieu et de Pierre Chenal. Au lendemain de la Libération, il réalise son premier film, *l'Extravagante mission* (1945). *Jéricho* (1946), la délivrance d'un groupe de résistants par la RAF, et *les Chouans* (1947), adapté de Balzac, attirent l'attention. Très actif jusqu'à la moitié des années 50, il tourne douze films en huit ans, dont *les Eaux troubles* (1949), un sombre mélodrame maritime, et *la Souricière* (1950), un policier bien mené. Par la suite, sa production se ralentit considérablement (*les Violents*, 1958, *l'Heure de la vérité*, 1964, *Féminin-féminin* 1973). Il travaille de plus en plus pour la télévision à des séries sur la Résistance et l'Occupation et publie des ouvrages historiques (*Jean Moulin, une vie*, 1980, *le Naufrage de la III*e *République*, 1988).

COMMUNICATION

En Allemagne

Viva veut lancer une chaîne musicale pour les plus de trente ans et Viacom une télévision enfantine

En dépit du récent échec de Vox, la chaîne câblée d'informations continues, les projets de nouvelles télévisions continuent à attirer les investisseurs en Allemagne : Viva, télévision musicale destinée aux jeunes et concurrente de MTV sur le câble, a ainsi annoncé, vendredi 19 août, en marge de la fête musicale Popkomm, sa volonté de créer une nouvelle chaîne musicale, Viva 2. Cette nouvelle télévision, qui devrait émettre au printemps 1995, serait destinée aux plus de trente ans.

Viva a été lancée il y a huit mois, en Allemagne, par la société Viva Fernsehen GmbH, basée à Cologne. Dirigée par un entrepreneur, Frank Otto, ses principaux actionnaires sont les firmes d'édition musicale Warner Music, Sony Music, Thorn Emi et Polygram, qui possèdent chacune 19,8 % de son capital.

De son côté, le groupe américain Viacom, qui contrôle notamment MTV et la société du Madison Square Garden – deux entreprises qu'il vient de mettre en vente afin de résorber son endettement dû à l'achat de Paramount (*le Monde* du 19 août) –, envisage aussi de lancer une nouvelle télévision en Allemagne. Selon la lettre spécialisée *Text Intern*, Viacom aurait demandé une licence destinée à lancer une chaîne pour enfants, en langue allemande. Cette chaîne s'inspirerait de la télévision américaine Nickelodeon, premier programme télévisé exclusivement réservé aux enfants et qui existe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. La nouvelle chaîne prévue par Viacom serait diffusée par satellite (Astra ou Eutelsat), ne serait pas cryptée et tirerait ses ressources de la publicité.

Après le blâme infligé par la direction

La rédaction de France 3 doit se prononcer sur le cas d'Eric Cachart

L'assemblée générale des journalistes de la rédaction nationale de France 3, réunie vendredi 19 août par la Société des journalistes, a décidé *« l'organisation à bulletin secret, à la rédaction nationale, lundi 22 août, d'un vote pour ou contre une motion de défiance à l'encontre d'Eric Cachart »*, présentateur du journal télévisé du soir, le « 19-20 ».

La direction de FR3 vient d'infliger un blâme avec inscription au dossier à Eric Cachart, qui avait évoqué, en juillet, au cours d'un entretien réalisé par Nelson Montfort, les qualités d'un château-hôtel possédé par son épouse (*le Monde* du 20 août). Selon l'AFP, Nelson Monfort aurait aussi reçu un avertissement de sa direction. Mais ni celle-ci ni la présidence de France Télévision n'ont voulu commenter ces deux décisions. *« Je me refuse à tout commentaire sur le préjudice professionnel et moral que j'ai subi dans cette affaire »*, a indiqué pour sa part Eric Cachart, qui a annoncé qu'il *« avait accepté la proposition de la direction »* de reprendre la présentation du journal télévisé, lundi 22.

La section de FR3 du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), de son côté, s'est *« félicitée que la direction s'inquiète des problèmes d'éthique et de déontologie »*, tout en regrettant *« qu'elle ait donné la priorité à la sanction d'un journaliste plutôt qu'aux membres de sa hiérarchie qui n'hésitent pas à poser devant des voitures, à animer des galas ou des assemblées générales de chambres de commerce »*, toutes activités qui constituent des manquements à la convention collective des journalistes.

Après l'annonce de la suppression d'un tiers des postes

Le comité d'entreprise du groupe Stratégies rejette le plan de restructuration

Le comité d'entreprise du groupe Stratégies, qui publie, entre autres titres, l'hebdomadaire professionnel du même nom, a rejeté vendredi 19 août *« à l'unanimité »* le plan de restructuration proposé par la direction. Celle-ci, se fondant sur la baisse des recettes publicitaires (entre 1991 et 1993, la pagination publicitaire des magazines du groupe est passée de 3 479 pages à 2 373 pages, soit une chute de 31 %) a annoncé la suspension de trois de ses publications professionnelles – *Direct, Marketing Vente* et *Création* (*le Monde* du 18 août). Cette décision aurait pour conséquence la suppression de trente-deux postes permanents et de quatre postes de pigistes, sur cent quatre personnes. Des mesures de reclassement ont été prévues par la direction. Le comité d'entreprise a, pour sa part, *« désigné un expert qui rendra son avis le 12 septembre »* et a indiqué que *« tous les titres continuent de paraître normalement »*.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

CARNET

Naissances

Cléo DAHAN.

Tu es née le 17 août 1994 à Reims.

Ce monde est désormais le tien.

Papa, maman, Valentine.

Décès

– Mme Henri Calef,
son épouse,
Françoise et John Samuels,
François et Monique Guichard,
Michel et Hélène Calef,
Olivier et Cécile Caleff,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Mme Mary Goga,
sa sœur,
ses beaux-frères, belle-sœur,
neveux et nièces,
et toute la famille,
font part de la disparition de

M. Henri CALEF,

survenue le 18 août 1994.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 août.

On se réunira à 16 h 15, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 9.)

– M. et Mme Lionel Gaudriot,
Leurs enfants, Bruno, Anne, Nathalie et Didier,
font part du décès de

M. Henri GAUDRIOT,
ingénieur honoraire de la SNCF,

survenu le 15 août 1994, à Saint-Bernard (Ain), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 19 août à Gap (Hautes-Alpes).

– Aix-en-Provence.

M. Yves Ghiron,
Marina et Olivier,
Sophie et Daniel,
Yannick et Florence,
ses enfants,
Elsa, Antonin, Hugo,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, des suites d'une longue maladie qu'elle a combattue avec courage, de

Mme Paulette GHIRON-BISTAGNE,
helléniste.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Grand-Saint-Jean, à Aix-en-Provence, le 20 août 1994.

«Xaipe»
(Adieu).

La Bastide de Bouenhoure,
Les Platrières,
13090 Aix-en-Provence.

Ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, ancien membre du CNRS, agrégée de lettres et docteur d'Etat, Paulette Ghiron-Bistagne, professeur de grec à l'université Paul-Valéry de Montpellier depuis 1973, y a fondé, en 1982, le centre de recherche GITA (Groupe interdisciplinaire du théâtre antique) dont l'activité s'est développée en relation avec divers centres français et étrangers. Paulette Ghiron-Bistagne a publié divers articles et ouvrages sur le théâtre antique. Outre les publications du GITA qu'elle dirigeait, elle est notamment l'auteur de *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique*, Paris Belles Lettres 1976, et de *Gigaku. Dionysies nippones*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1994.

– L'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG)
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 17 août 1994, de

M. Jean-Marie d'HOOP,
son président d'honneur.

Il fut la cheville ouvrière d'une association qu'il a contribué à reconstituer en 1945.

Il fut un des pionniers des rencontres franco-allemandes pour la révision des manuels scolaires d'histoire français et allemands.

98-100, rue Montmartre,
75002 Paris.

– M. Pierre Carlier,
directeur d'EDF production transport,
a le regret de faire part du décès de

M. André SIMEON,
directeur du centre régional d'exploitation du système pour la région Rhône-Alpes,

survenu le 18 août 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 août, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Rédemption, place Puvis-de-Chavannes, Lyon-6e.

– Le docteur Pauline Martin,
son épouse,
Françoise et Dominique Hocnn,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre-Henri et Néna Martin,
et leurs enfants,
Geneviève et Pierre Mathé,
et leurs enfants,
Jean-René et Suzanne Martin,
et leurs enfants,
Hélène et Patrick (†) Bruyninckx,
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, le 15 août 1994, dans sa soixante-dix-huitième année du

docteur Jacques-Yves MARTIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
licencié ès sciences,
neuropsychiatre,
ancien maître assistant de psychologie à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Paris.

Selon sa volonté, la crémation a eu lieu le 17 août 1994 à Nevers dans l'intimité familiale.

118, route de Demeurs,
58130 Urzy.

– Toute l'équipe de Sida Info Service,
Et son conseil d'administration,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain NEVACHE,
coordinateur
de la région Rhône-Alpes-Auvergne,

le 19 août 1994.

Il s'est dépensé sans compter pour la lutte contre le sida et nous avons vécu quatre années de travail en commun particulièrement intenses et fructueuses.

S'associant au chagrin de ses proches, Sida Info Service tient à exprimer affection et gratitude à son égard.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 août, à 15 heures, au centre funéraire intercommunal, avenue du Grand-Sablon, La Tronche (Isère).

Anniversaires

– Le 21 août 1944,

Sacha ARONIN

était fusillé, à vingt-trois ans, parce que juif, au stand de tir des Charmettes de Chambéry par les forces d'occupation allemandes qui s'enfuyaient de France.

Nous n'oublierons pas.

– Il y a deux ans, le 21 août 1992, disparaissait

Raymond LE VOT.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent toujours à lui.

« Ô sois légère pour ton enfant
Terre sacrée de Bretagne
Et toi vent de la mer bretonne
Berce-le nuit et jour. »

– Il y a trois ans, le 21 août 1991, s'est achevé le dernier voyage de

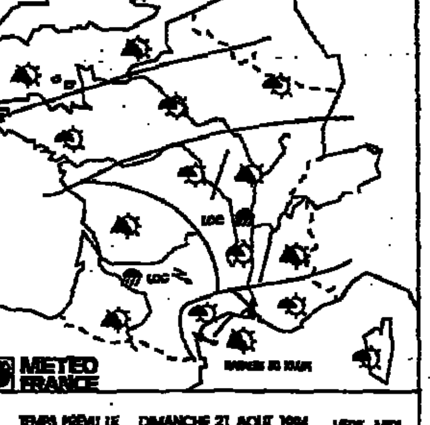
Jean-Bernard SAINT.

Son souvenir lumineux demeure dans le cœur de celles et ceux qui l'ont connu et aimé. »

Communications diverses

– Le Centre de la Kabbale propose un séminaire exceptionnel, le mardi 23 août 1994, à 20 heures, sur : « La signification kabbalistique de Rosh Hashana, Yom Kippour et Souccoth ». 20, passage Turquetil, Paris-11e. Tél. : 43-56-01-38 et 43-56-67-97.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE DIMANCHE 21 AOUT 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

Dimanche : soleil au Nord, orageux au Sud. – Le matin, les nuages seront nombreux sur les côtes de la Manche. De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera voilé. De Sud Aquitaine aux Pyrénées le ciel sera menaçant avec parfois quelques orages en montagne. Du Poitou au Limousin jusqu'au Nord Aquitaine et Midi-Pyrénées le temps sera de plus en plus nuageux avec quelques ondées éparses. Sur le reste du pays, après dissipation de quelques brumes le temps sera assez bien ensoleillé.

L'après-midi, les nuages bas persisteront sur les côtes de la Manche tandis que le ciel restera voilé de la Bretagne au nord de la Seine. Des Pays de Loire au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord-Est, le soleil sera prédominant avec plus de nuages en fin de journée.

Sur le Languedoc-Roussillon un petit vent d'autan apportera des nuages bas. Sur le reste du pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau. Sur les autres régions situées au sud de la Loire, les nuages deviendront abondants du Sud-Ouest aux Alpes et à la Franche-Comté avec des orages localement forts sur le relief.

Les températures minimales iront de 10 à 13 degrés au Nord et de 16 à 22 degrés au Sud.

L'après-midi il fera 24 à 27 degrés au Nord et 27 à 32 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	[illegible]
BIARRITZ	23/16
BORDEAUX	30/16
BOURGES	24/16
BREST	20/12
CAEN	20/12
CHERBOURG	19/12
CLERMONT-FER.	28/13
DIJON	24/17
GRENOBLE	30/14
LILLE	27/13
LIMOGES	22/14
LYON, BRON	30/16
MARSEILLE	33/19
NANCY, ESSEY	18/13
NANTES	21/15
NICE	29/20
PARIS-MONTS.	24/14
PAU	29/16
PERPIGNAN	31/19
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	24/12
ST-ETIENNE	28/13
STRASBOURG	19/15
TOULOUSE	29/15
TOURS	23/17
ÉTRANGER	
ALGER	34/20
AMSTERDAM	28/13
ATHÈNES	33/25
BANGKOK	33/28
BARCELONE	30/22
BELGRADE	26/14
BERLIN	19/14
BRUXELLES	29/13
COPENHAGUE	17/14
DAKAR	32/28
GENÈVE	29/15
ISTANBUL	29/22
JÉRUSALEM	30/18
LE CAIRE	33/22
LISBONNE	34/16
LONDRES	23/11
LOS ANGELES	28/21
LUXEMBOURG	17/10
MADRID	38/15
MARRAKECH	43/21
MEXICO	25/12
MILAN	29/13
MONTRÉAL	27/13
MOSCOU	18/11
NAIROBI	24/12
NEW-DELHI	35/27
NEW-YORK	26/20
PALMA-DE-MAJ.	30/19
PÉKIN	32/23
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	31/19
HONGKONG	32/25
SÉVILLE	42/25
SINGAPOUR	32/28
STOCKHOLM	17/15
SYDNEY	15/ 6
TOKYO	33/24
TUNIS	34/25
VARSOVIE	15/11
VENISE	28/18
VIENNE	21/15

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-08-1994 à 18 heures TUC et le 20-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6369

HORIZONTALEMENT

I. Un bouquet l'agrémente. Se tordent dans les cordes. On peut y voir de nombreuses sardines. – II. Terme d'amitié. Est toujours à la recherche d'un équilibre. – III. Pièces d'artifice. Pièce de la charrue. – IV. A l'étranger. La moitié de cent. Symbole. Sent le pétrole. – V. Peut se transformer en « étais ». Ramenaient des esprits égarés. En Suisse. – VI. Il faut être plus d'un pour l'attaquer et l'achever. Ce que l'on cherche à connaître en toisant quelqu'un. Possessif. – VII. Répandit la « corruption » à Rome (deux mots). La première épreuve lui fut fatale. – VIII. Zone rougeâtre. Abritent des cabots. – IX. Article. Mouvements oratoires. Sillonnait les mers. – X. Se mire dans la Lys. Grains remplis de son. Préfixe. – XI. Possède le génie de l'intrigue. Modèles de souplesse. – XII. Note. Ne laisses pas tout passer. Couche populaire. – XIII. Adverbe. Figure mythologique. Arroser pour récolter. – XIV. Certainement très choquée. Pronom. – XV. Cadre d'un bahut. Arrange un pli.

VERTICALEMENT

1. Imprime des secousses. Substance résineuse. Avance dans la flotte. – 2. Le mouton le doit parfois au poulet. Ce peut être la partie d'un lieu. Préfixe. – 3. On en extrait le jus pour la consommation. En faïence. Symbole. – 4. Compose avec des êtres puissants et rampants. Peut-être fin même quand il est très gros. – 5. Découvre une trame. Servent à percer. Partie du monde. – 6. Permettent de préparer rapidement des canards. Petites tranchées. 7. Agit par déduction. Lente créature. Prenons les mesures appropriées. – 8. Il peut très bien avoir une fièvre de cheval. Peu doués pour la broderie. Pronom. – 9. Le premier parti du monde. Roi. Etre dit inférieur. – 10. Naissent au « paradis » pour venir mourir sur la terre. Ecrin d'un diamant. – 11. Article. Austères. – 12. Abréviation. Ne passe pas inaperçu. – 13. Possèdent de grosses carpes. Souligne une résistance puérile. Pays. – 14. Experte en toiles. Offrir un siège. – 15. Interdit de priser. Candidats à la licence.

Solution du problème n° 6368

Horizontalement

I. Gagnantes. – II. Releveur. – III. Arasement. – IV. Pas. Rā. Eu. – V. Este. VI. Opinions. – VII. La. Toc. Te. – VIII. Organeaux. – IX. Gers. Râpé. – X. Unes. Erra. – XI. Et. Ems. Et.

Verticalement

1. Graphologue. – 2. Aera. Parent. – 3. Glas. Gré. – 4. Nés. Entasse. – 5. Aversion. – 6. Nématocères. – 7. Tue. En. Aar. – 8. Eme. Stupre. – 9. Tub. Exeat.

GUY BROUTY

L'emploi des jeunes

Progrès de l'apprentissage, recul de la formation en alternance

Les exonérations de cotisations patronales et les primes à l'embauche, introduites pendant l'été 1993 pour encourager l'emploi des jeunes, n'ont pas eu le même effet sur l'apprentissage et la formation en alternance. Selon deux études publiées par le ministère du travail (1), une évolution en ciseau se dessine dès 1994.

Entouré de toutes les attentions par le gouvernement (suppression de l'agrément préalable, forte revalorisation de l'indemnisation des maîtres d'apprentissage portée de 3 200 francs à 9 600 francs par an) et dopé par les campagnes de sensibilisation patronales, l'apprentissage semble nettement progresser. Avec 131 668 jeunes apprentis comptabilisés en 1993, la hausse est de 1,6 % en un an. Surtout, l'effet de ces mesures ayant commencé à se faire sentir seulement à partir de la fin de l'année dernière, la progression du nombre de contrats d'apprentissage est d'ores et déjà très sensible sur le premier semestre 1994 où l'on recense une hausse de 50 %.

Cette relance de l'apprentissage, après le reflux observé en 1992, va de pair avec une augmentation du niveau d'études. *« 17 000 des jeunes apprentis préparent un diplôme de niveau II à IV »*, soit 12 % des effectifs contre 9 % en 1992, note le ministère du travail. En revanche la féminisation de l'apprentissage ne s'est pas poursuivie. Par secteurs d'activité, l'industrie a marqué des points par rapport aux autres professions traditionnellement grosses consommatrices d'apprentis.

Le bâtiment en tête

Le bâtiment, génie civil et agricole, reste toutefois le premier secteur avec près de 20 % des embauches, suivi des hôtels, cafés, restaurants qui ont maintenu leur part. Boulangeries-pâtisseries et commerces de détail non alimentaires ainsi que la réparation automobile et les services aux particuliers ont connu une légère érosion. En revanche, la part des recrutements dans les entreprises de plus de dix salariés a été en proportion plus forte que chez les plus petits employeurs.

En revanche, la décroissance de la formation en alternance n'a pas été enrayée malgré les mesures incitatives prises par le gouvernement en 1993. Pour la deuxième année consécutive, les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation enregistrent une diminution, qui atteint 9 %. *« Le recul global amorcé en 1991 se poursuit »*, relève une autre étude. Pour la première fois, *« les contrats de qualification, qui étaient parvenus jusqu'alors à conserver une évolution positive »* reculent de 8 % en 1993, passant de 104 000 à un peu moins de 97 000.

Mais, plus préoccupant que cette baisse, est le décrochage observé entre le public visé par les contrats de qualification (des jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée) et ceux qui en bénéficient. En effet, près de la moitié des titulaires des nouveaux contrats ont plus de 21 ans et les titulaires du Bac et d'un Bac + 2 représentent 42,2 % des nouveaux bénéficiaires. De fait ces contrats, dont les deux tiers sont signés dans le secteur marchand, deviennent *« un débouché notable pour les jeunes qui terminent leur service militaire et pour les demandeurs d'emploi »*.

A. B.-M.

(1) « Premières synthèses », DARES, n° 63 et n° 64. Août 1994.

Selon l'Observatoire économique et statistique des transports

Le trajet domicile-travail des Français a doublé depuis 1975

Selon l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), la distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail a pratiquement doublé depuis 1975. Les Français, qui parcouraient en moyenne 14 kilomètres chaque jour pour se rendre à leur travail au début des années 90, ne devaient effectuer un déplacement que de quelque 7 kilomètres en 1975. 45 % des Français travaillent actuellement dans leur commune de résidence contre 60 % il y a près de vingt ans.

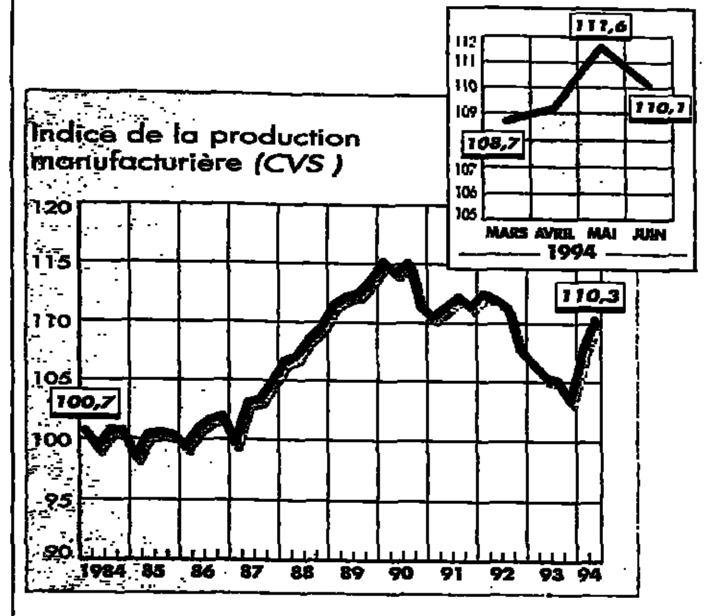
Cet allongement des distances – qui s'explique par l'extension des banlieues mais aussi par la disparition des petites structures industrielles et de certains emplois de proximité – a engendré un recours accru à l'automobile. En province, cinq déplacements ont lieu en voiture contre un par transport en commun. Le rapport est de deux pour un en Ile-de-France.

Avec une forte progression sur un an

La production industrielle trébuche en juin

La production industrielle a baissé de 0,7 % en juin par rapport à mai, l'indice calculé sur la base 100 en 1985 s'étant inscrit à 112,9 contre 113,7. Toutefois, sur un an, la progression reste de 3,1 %. La seule production manufacturière (qui ne comprend ni l'énergie ni les industries agroalimentaires) a baissé de 1,3 % en un mois, mais sur un an, la progression est forte : + 4,4 %.

Le recul de la production sur un mois s'explique en partie par le tassement de l'activité dans la construction automobile (– 0,9 %) en raison de l'atténuation des effets des mesures gouvernementales. Mais plusieurs branches d'activité situées en amont de l'industrie après avoir fortement augmenté au cours des derniers mois, sont également en recul : fonderie, métaux, caoutchouc, verre. Enfin, pour des raisons mal expliquées, la chimie organique a fortement reculé en juin (– 7,7 %) après avoir progressé de 10,5 % depuis janvier.



Dans le graphique principal ci-dessus, qui représente des variations trimestrielles de la production manufacturière, le dernier point est la moyenne des mois d'avril, mai et juin. Cette moyenne, qui se situe à 110,3 sur la base 100 en 1985, est supérieure à la moyenne des mois de janvier-février-mars (107,6), malgré la baisse de 1,3 %** (voir fenêtre) **survenue en juin par rapport à mai (de 111,6 à 110,1).

Le budget 1995 privilégie les dépenses sociales

Suite de la première page

Le second (ministère Veil) consacrera notamment 19 milliards de francs au RMI (revenu minimum d'insertion) soit une hausse de presque 15 % par rapport à 1994. Un argument pour répondre à ceux qui dans l'opposition, parfois même au sein de la majorité, ne manqueront pas, lors du débat budgétaire de la rentrée, de multiplier attaques et critiques sur le thème de l'exclusion.

Les autres ministères voient leurs dépenses à peu près satisfaites : la défense, grâce à l'utilisation de crédits report (quelques 6 milliards de francs) et de fonds de concours provenant de la cession d'actifs ; l'intérieur et l'aménagement du territoire, la justice, l'enseignement supérieur et la recherche, l'éducation nationale, l'équipement et les transports. C'est finalement le ministère du logement qui a été le moins favorisé dans les arbitrages : le versement patronal pour la construction (l'ex 1 %) qui a déjà été ramené de 0,77 % à 0,45 % en 1991 reviendra presque certainement à 0,25 %. Cet allègement permettra à l'Etat de demander aux sociétés de prendre à leur compte une partie fort coûteuse de l'aide personnelle au logement.

Le dynamisme des charges

Malgré tous les efforts qui ont pu être consentis, MM. Balladur et Sarkozy n'arriveront probablement pas à contenir la progression de la dépense dans les strictes limites de la hausse des prix.

Estimée à 1,7 % en 1995, l'inflation est maintenant trop faible pour être le butoir de la progression des charges de l'État. Des charges dont une grosse moitié progresse beaucoup plus vite que la hausse des prix : les traitements de la fonction publique (580 milliards de francs) augmenteront d'environ 5 % tandis que la charge de la dette publique (205 milliards de francs) augmentera, elle, de presque 10 %. A la fin du mois de juillet, l'écart séparant les demandes de crédits des ministères des plafonds imposés par MM. Balladur et Sarkozy était encore de 50 milliards de francs après avoir atteint 100 milliards fin juin. Cette somme représente un dépassement de plus de 4 % des limites fixées. On n'en est plus tout à fait-là actuellement, mais un écart non négligeable subsiste qui doit dépasser une vingtaine de milliards de francs.

La progression de la dépense publique pourrait donc être cadrée non plus sur la hausse des prix (+ 1,7 %) mais sur la croissance de la production nationale en volume qui pourrait, elle, être portée à 3 % dans les prévisions officielles pour l'année prochaine. Cadrée et non pas calquée : les charges de l'Etat avec une croissance de 2,5 % (seulement !) verraient leur poids réduit dans la richesse nationale. Ce qui apparaîtrait raisonnable et ne perturberait assurément pas les marchés des changes dont le seul repère est la réduction d'environ 25 milliards de francs du déficit budgétaire qui serait limité à 275 milliards. Et celui-là sera respecté.

On comprend dans ces conditions l'importance que revêtent les choix encore à opérer. D'abord celui concernant le versement par l'Etat de dix milliards de francs à l'Unedic (conformément à l'engagement pris en juillet 1993 d'apurer les dettes du régime de l'assurance chômage) et, dans une moindre mesure, celui pour l'Etat de se défausser sur les entreprises de la charge de l'aide personnelle au logement. La modification envisagée par le gouvernement du « 1 % logement » pourrait faire économiser au budget 2,5 milliards de francs.

Avec une progression de 2,5 %, les dépenses publiques augmenteraient de 36 milliards de francs dans le budget de 1995. Les recettes, quant à elles – dopées dès cette année par une croissance plus forte que prévue – augmenteraient d'environ 53 milliards de francs soit 4,5 %, à peu près comme le produit intérieur brut en valeur (1).

Les ressources de l'Etat progressant plus vite que ses charges, le déficit du budget de l'année prochaine serait réduit de 17 milliards de francs. Il resterait à trouver une dizaine de milliards de francs dont la moitié serait fournie par une hausse des taxes sur l'essence et le tabac, l'autre moitié dépendant encore de l'imagination des fonctionnaires des ministères du budget et de l'économie. Des faveurs ont été accordées à l'épargne ces dernières années : le gouvernement sera tenté de les restreindre un peu.

ALAIN VERNHOLES

(1) Si les recettes fiscales progressent normalement comme le PIB en valeur (produit intérieur brut), les recettes non fiscales progressent moins vite. Ce freinage devrait pourtant être partiellement compensé par un « effet de base », la croissance en 1994, plus forte que prévu, ayant rapporté plus de recettes.

RENAULT : le Front national s'inquiète des « conditions » de la dénationalisation. – Bruno Mégret, numéro deux du Front national, a publié, vendredi 19 août, un communiqué dans lequel il s'inquiète des *« conditions »* dans lesquelles le gouvernement envisage la dénationalisation de Renault, qu'il lui demande de *« ne pas brader »*. Il estime que *« la nécessaire privatisation de l'entreprise aurait dû être l'occasion de donner corps au capitalisme populaire, en favorisant la dévolution des actions de Renault aux familles françaises les plus modestes et aux salariés français de la Régie »*.

Faux chiffres et vrais impôts

Il est des heureux parmi les contribuables qui reçoivent actuellement leur avis d'imposition sur les revenus perçus en 1993. Pour certains, l'impôt restant à payer d'ici à la fin de l'année est faible. Pour d'autres, les prélèvements mensuels s'arrêtent en octobre parfois même en août.

On peut voir dans ces heureuses surprises les retombées de la réforme de l'impôt sur le revenu décidée l'année dernière par le gouvernement et inscrite dans la loi de finances pour 1994. Une réforme qui avait vu le nombre des tranches du barème ramené de treize à sept et qui incorporait dans ce même barème les minorations de 3 %, 6 % et 11 % décidées il y a une dizaine d'années par les socialistes pour annuler les majorations nées du plan d'austérité Mauroy-Delors de 1983. Minorations coûteuses, qui représentaient chaque année une perte de 18 milliards de francs parce que l'Etat, peu soucieux de faire des jaloux, avait décidé après 1983 d'en faire profiter tout le monde, alors que seuls les contribuables aisés avaient supporté les majorations au nom de l'austérité.

Si l'on en croit les pouvoirs publics, la réforme du barème amorcée cette année aura coûté une vingtaine de milliards de francs au budget et se sera traduite par des réductions d'impôts allant, selon les contribuables, de 2 % à 15 % (6 % en moyenne). Au-delà de telles baisses et si les revenus encaissés en 1993 n'avaient pas fortement baissé par rapport à 1992, mieux vaut vérifier l'origine des bonnes surprises.

Il arrive en effet que les avis d'imposition comportent des erreurs qui, dans la plupart des cas, ont deux origines : soit le contribuable lui-même, soit le fonctionnaire chargé de saisir les revenus qui lui ont été communiqués. Dans le premier cas, le contribuable a mal lu le chiffre des revenus déclarés en son nom par l'entreprise qui l'emploie. Un cas moins rare qu'on ne l'imagine depuis que les récapitulatifs de fin d'année sont informatisés : les chiffres y sont souvent mal formés, les 1 ressemblant aux 7 et les 3 se confondant avec les 8. Si le chiffre mal lu se situe à la fin du nombre, l'erreur n'est pas importante (ainsi, pour 222 488 F de revenu, 222 433 F seront déclarés par exemple). Il en va tout autrement si le chiffre déformé se situe au début du nombre. Dans l'autre cas, c'est le fonctionnaire chargé de la saisie des revenus à partir de la déclaration du contribuable qui lit mal et tape un chiffre erroné. Le résultat est le même et peut être spectaculaire.

L'honnêteté récompensée

Si la surprise du mois d'août est vraiment trop bonne et dépasse toute attente, le contribuable a intérêt à vérifier l'authenticité du calcul annoncé par le fisc. S'il s'aperçoit d'une erreur qui l'avantage, une rectification spontanée et rapide de sa part auprès du centre des impôts (et non auprès du percepteur) lui vaudra de payer la somme réellement due sans aucune pénalité ni intérêt de retard. Si au contraire ce sont les services fiscaux qui, au cours d'une vérification ultérieure, s'aperçoivent de l'erreur et procèdent au redressement, le contribuable perdra l'abattement de 20 % dont bénéficient les salariés : une disposition toute nouvelle inscrite dans la loi de finances de 1994 complète l'article 158 du code des impôts, qui définit les conditions dans lesquelles le contribuable bénéficie de la réduction de 20 % accordée aux salariés. Il est maintenant précisé que l'abattement ne joue que pour les revenus déclarés *« spontanément »*.

Autre pénalité possible : si l'erreur est détectée par le fisc après le 1er juillet qui suit l'année durant laquelle ont été encaissés les revenus, des indemnités de retard seront exigées au taux de 0,75 % par mois. Le fisc peut remonter – outre l'année en cours – trois ans en arrière pour vérifier. Ce qui met la pénalité maximale à 36 fois 0,75 %. Le prix du temps en quelque sorte, qui peut être coûteux... Muni de ces renseignements et sachant que chaque année 28 millions de contribuables font des déclarations de revenus, chacun peut choisir de courir sa chance : pas vu, pas pris. Mieux vaut tout de même aider le fisc à rétablir les bons chiffres. Pour éviter qu'en fin de compte la bonne surprise ne se transforme en une coûteuse déconvenue !

Al. V.

REPÈRES

SALAIRES

Moins d'augmentations en juillet

Pour la première fois depuis avril, la progression du nombre d'ouvriers et d'employés bénéficiant d'une augmentation de salaire s'est interrompue au mois de juillet, selon l'enquête mensuelle du ministère du travail rendue publique vendredi 20 août. En données corrigées des variations saisonnières, 11,1 % des ouvriers et 12,4 % des employés ont bénéficié d'une hausse salariale au cours du mois précédent contre respectivement 14,3 % et 12,6 % en juin.

En outre, les revalorisations attribuées sont *« en moyenne plus faibles que celles habituellement enregistrées en juillet »* et le délai moyen entre deux augmentations a tendance à s'allonger. Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas obtenu une revalorisation en juillet restent néanmoins positives grâce, notamment, à la modération de la hausse des prix. Toutefois, selon le ministère, ces *« réserves »* s'amenuisent.

ALLIANCE

Pechiney s'implante au Mexique

Pechiney International et la société mexicaine Vitro ont conclu une alliance stratégique en vue de développer le marché de la « boîte boisson » au Mexique et en Amérique centrale, a annoncé vendredi 19 août le groupe français. L'accord de principe prévoit la constitution d'une société, détenue à égalité, qui fabriquera et distribuera ces boîtes en aluminium. L'investissement sera de l'ordre de 70 millions de dollars (371 millions de francs). Sous réserve de la finalisation de cet accord, la construction de la première usine doit débuter avant la fin de l'année, avec un démarrage prévu au début 1995. Cette opération constituera pour Pechiney International son premier investissement au Mexique.

SASEA

Paribas Suisse et KPMG mis en cause dans la faillite du holding italien

La faillite spectaculaire de la société italienne SASEA, avec un passif estimé à 5 milliards de francs suisses (20 milliards de francs), est revenue sur la scène. Un troisième rapport d'expert mentionne à nouveau les *« relations perverses »* de la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais, CLBN, avec SASEA. Mais il met en cause bien d'autres partenaires. Ce rapport accuse ainsi l'un des plus importants cabinets d'audit comptable, KPMG, d'avoir certifié des comptes falsifiés. Il affirme en outre que la banque Paribas Suisse se trouve impliquée dans des *« manipulations frauduleuses »*, et que la Banca Popolare di Novarra a permis la survie de SASEA en 1990 *« par de continuelles augmentations des crédits de trésorerie »*.

TRANSPORTS AÉRIENS

Lufthansa renoue avec les bénéfices

La compagnie aérienne allemande Lufthansa a confirmé vendredi 18 août avoir renoué avec les bénéfices et a annoncé que la poursuite prévisible de l'embellie au deuxième semestre permettrait le versement d'un dividende pour l'exercice en cours. La maison mère, Lufthansa AG, a réalisé un bénéfice avant impôts de 105 millions de marks (357 millions de francs) au premier semestre 1994, son premier bénéfice sur un premier semestre depuis 1989. Au premier semestre 1993, la maison mère affichait encore une perte avant impôts de 221 millions de DM.

La Lufthansa, en voie de privatisation, a ainsi revu en légère hausse les chiffres provisoires publiés début juillet, qui estimaient à 100 millions de DM le bénéfice avant impôts sur les six premiers mois de 1994. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Le président Clinton critique à mots couverts la politique de la Réserve fédérale

Le président Bill Clinton a averti, vendredi 19 août, la Réserve fédérale (Fed) qu'il n'hésitera pas à intervenir si la hausse des taux d'intérêt décidée par celle-ci, mardi 16 août, risque de ralentir la croissance économique aux Etats-Unis. *« Lorsqu'il me semblera que* [le resserrement du crédit] *a davantage pour conséquence de ralentir l'économie que de maitriser l'inflation,* a-t-il dit, *je ferai mon possible pour influencer cette politique. »* Qualifiant l'économie américaine de *« solide »*, le président américain a cependant laissé entendre qu'il souhaitait une pause dans la hausse constante des taux d'intérêt à court terme que la FED suscite depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 16 AU 19 AOÛT 1994

PARIS

Place au doute

INDICE CAC 40

- 0,28 %

Où est donc passée la trêve estivale d'antan ? A relire les collections du *Monde*, il semble que depuis maintenant près de cinq ans il ne se passe plus un été sans agitation, particulièrement pendant la première quinzaine d'août. Le terme boursier qui s'achève mercredi 24 n'a pas failli à ce qui paraît devenir une tradition depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, en passant par le putsch de Moscou en 1991, l'attente fébrile du référendum sur Maastricht en 1992 et la mise à mal du système monétaire européen en 1993. L'effervescence, cette année, provient des turbulences sur les marchés des taux. Tant et si bien que, comme toutes les autres années depuis 1990, le bilan du mois boursier est maussade. La perte est pour l'instant de 1,96 %, après le gain de 5,28 % en juillet.

La semaine écoulée n'a pas contribué à redresser la situation, prise en étau entre la décision américaine de relever le loyer de l'argent et celle des allemands de ne rien faire. Les quatre séances s'achèvent donc sur un statu quo (– 0,28 %), reflétant parfaitement les états d'âme des investisseurs. Attente mardi (+ 0,27 %), quand au retour d'un long week-end de trois jours en raison de l'Assomption, tous les regards des investisseurs se tournent vers New-York où se tient la réunion de la Réserve fédérale américaine. Celle-ci, pour endiguer tout dérapage de l'inflation, décide de remonter d'un demi-point ses taux directeurs. Cette mesure rassure immédiatement les gestionnaires américains, convaincus de son efficacité, d'autant plus qu'elle ne brisera pas la croissance économique. Saluée par Wall Street, le lundi, elle le sera également le lendemain à Paris, décalage horaire oblige. Les valeurs françaises gagnent alors 1,12 % dans le sillage du MATIF.

Le centre d'intérêt se déplace alors vers Francfort, où les autorités monétaires tiennent le 18 août leur premier conseil depuis un mois. Les gérants sont persuadés que forte de la bonne situation économique et du bon contrôle de la hausse des prix et de la masse monétaire, la Bundesbank fera un geste en abaissant ses taux. Une mesure qui pourrait être suivie par la Banque de France. Jeudi matin, avant la réunion, l'espoir se met à vaciller et, de fait, il ne se passera rien. La Bourse manifeste alors sa déception en perdant 1,20 %. Même sentiment vendredi (– 0,46 %).

En dehors de ces événements macro-économiques, peu de faits sont venus rythmer cette brève semaine. Le 17 août a débuté l'OPA (offre publique d'achat) sur les Grands Moulins de Pantin qu'a lancée le groupe agroalimentaire Soufflet au prix de 1 189 francs après en avoir pris le contrôle en juillet. Le maintien de cours s'étend également aux filiales comme la Française de meunerie (à 500 francs) et les Malteries franco-belges (à 350 francs). La banque suisse Lombard-Odier a de son côté annoncé qu'elle détenait plus de 10 % des droits de vote (13,43 %) dans la société d'orfèvrerie Christofle, sur laquelle la famille Borletti a lancé une OPA au prix de 1 050 francs par action.

La FNAC à 3 milliards

L'accord intervenu entre la Générale des eaux et le groupe Pinault sur le devenir de la FNAC n'a pas provoqué de réaction en Bourse. Jeudi 18 août, la Générale des eaux, qui détient 33,4 % du capital de « *l'agitateur culturel* », a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le solde des actions que le groupe Pinault entend acheter au Crédit lyonnais. Mais elle obtient en revanche un droit de regard sur la gestion. Cette opération valorise la totalité de la FNAC à 3 milliards de francs. Des opérateurs craignent un fort accroissement de l'endettement de Pinault-Printemps-Redoute, même si d'autres soulignent qu'il s'agit d'une assez bonne opération pour le groupe de distribution.

En revanche, Euro Disney a enregistré une baisse de 2,4 % jeudi, en annonçant un remboursement partiel de la dette de la société exploitant le parc de loisirs de Marne-la-Vallée. Enfin, avant la rentrée de septembre, les analystes financiers peaufinent leurs études afin d'arrêter leurs stratégies pour l'automne. La dernière livraison d'*Associés en finance* est à ce titre intéressante. Ce cabinet qui fait la synthèse de plusieurs dizaines de bureaux d'études, publie les estimations de PER *(price earning ratio)* de différentes places boursières européennes continentales. Ce rapport des cours sur le bénéfice par action permet de déterminer le niveau d'une place. Plus ce ratio est élevé, plus les actions sont chères et donc surcotées, et inversement. Avec un PER moyen de 14,9 au vu des estimations de bénéfices des entreprises en 1995, la France se situe au milieu du classement, derrière l'Allemagne, dont le PER est de 17,6.

Enfin, à l'approche de la rentrée, les investisseurs s'interrogent sur la future privatisation d'automne. Entre Renault et les AGF, leur préférence semble aller vers le groupe automobile. Question assurances, ils ont déjà donné avec l'UAP, qui figure, comme les AGF, parmi les plus importants reculs depuis le début de l'année (– 34 %). Au placement devant rapporter « à moyen terme », ils préféreraient opter pour un gain plus rapide.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	19-8-94	Diff.
Bongrain	3 140	– 1,25
Danone (ex-BSN)	834	– 0,71
Eridania Béghin	902	– 0,22
Fromageries Bel	5 230	+ 0,38
LVMH	841	– 3,11
Pernod-Ricard	333,10	– 2,82
Remy-Cointreau	211	– 0,70
Saint-Louis	1 549	– 2,45

Assurances

	19-8-94	Diff.
AGF	220,00	– 2,65
AXA	252,10	– 2,96
GAN	372,00	– 7,00
SCOR SA	127,00	– 3,05
UAP	144,20	– 2,56

Bâtiment et matériaux

	19-8-94	Diff.
Bouygues	634	– 2,16
Ciments français	308	– 2,22
Colas	1 043	– 1,51
Eiffage	1 250	– 3,10
Eurotunnel	25,36	+ 1,19
GTM Entrepose	482,40	+ 1,87
Imétal	585	– 4,09
Immob. Phénix	78,10	– 1,13
Jean Lefebvre	1 213	– 0,89
Lafarge-Coppée	442,50	+ 2,78
Poliet	433	+ 1,88
Saint-Gobain	883	
SGE	224,50	+ 0,22
Spie-Batignolles	369,40	– 2,78

Chimie

	19-8-94	Diff.
Air liquide (L')	800	– 3,61
Gascogne	522	– 3,33
Michelin	247	+ 1,31
Plastic Omnium	678	+ 4,30
Rhône-Poulenc A	134,50	– 3,44
Roussel-Uclaf	632	+ 0,31
Sanofi	917	– 3,77
Synthélabo	214	+ 1,42

Consommation non alimentaire

	19-8-94	Diff.
BIC	1 310	+ 1,56
Chargeurs	1 402	+ 1,44
Christian Dior	447	– 1,52
Clarins	562	+ 4,28
DMC	427	– 2,28
EBF	950	– 1,04
Essilor Int	795	+ 0,88
Gr. André	540	– 0,91
Moulinex	116,7	– 7,96
L'Oréal	1 139	– 2,89
Salomon	2 028	+ 0,39
SEB	536	– 2,54
Skis Rossignol	2 059	+ 0,93
Sommer-Allibert	2 070	– 2,99
Zodiac	2 230	– 1,71

Crédit et banques

	19-8-94	Diff.
Comp. bancaire	474,00	– 1,76
BNP CI	230,20	– 2,49
CCF	207,00	– 5,82
Cetelem	1 180,00	– 2,92
Comptoir Entrep.	–	–
CPR	374,00	– 4,83
CFF	968,00	– 2,02
CLF	393,00	– 0,50
Créd. lyon. CI	427,50	– 8,04
Crédit national	464,00	– 5,11
Société générale	557,00	– 4,13
SOVAC	496,00	– 0,30
UFB Locabail	355,20	– 1,57
UIC	370,00	– 7,26
Via Banque	371,00	– 4,82

Distribution

	19-8-94	Diff.
Bon Marché	780	– 1,88
Carrefour	2 080	+ 0,97
Casino	148,90	– 2,03
Castorama Dubois	759	+ 3,40
Compt. modernes	1 350	+ 1,80
Damart	5 930	–
Docks de France	733	+ 2,66
Gal. Lafayette	–	–
Guilbert SA	528	+ 4,97
Guyenne Gasc.	1 380	– 1,42
Pinault Pr.	930	– 1,06
Primagaz	939	– 2,98
Promodès	931	+ 3,21
Rexel cp 10 F	697	+ 3,41
OGF	740	– 1,33

Electricité et électronique

	19-8-94	Diff.
Alcatel-Alst.	607	– 2,56
Alcatel-Câble	599	+ 0,84
CSEE	540	– 3,57
Intertechnique	650	+ 2,36
Labinal	750	+ 1,90
Legrand	6 280	+ 0,80
Matra Hachette	115,60	– 1,53
Radiotechnique	509	– 1,16
Sagem	2 614	–
Schneider	412,80	+ 0,12
Thomson-CSF	169,10	– 2,96

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
BNP (TP)	1 030 840	240 634
Alcatel-Alsthom	1 738 915	1 068 656
Elf Aquitaine	1 556 350	638 525
Lafarge	649 783	285 278
Peugeot	315 125	268 335
LVMH	375 715	321 221
St-Gobain	539 200	385 211
Eaux (Gle des)	734 460	400 250
Total	918 915	283 123
Paribas	783 505	272 948
Rhône Poulenc	1 759 110	239 804
L'Oréal	199 250	233 257
Société générale	544 190	309 162
Suez	1 138 484	290 782

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12-8-94	15-8-94	16-8-94	17-8-94	18-8-94
RM	3 508 656		1 875 877	2 219 147	2 575 196
Comptant R. et obl.	22 142 676		22 455 087	32 602 987	23 697 627
Actions	149 259		107 580	289 487	150 452
Total	25 800 591		24 438 544	35 111 621	26 423 275

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	15-8-94	16-8-94	17-8-94	18-8-94	19-8-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120		1 390,77	1 403,74	1 391,34	1 386,33
Ind. SBF 250		1 349,40	1 360,22	1 349,38	1 344,90
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40		2 012,35	2 034,98	2 010,54	2 001,33

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 août 1994

Nombre de contrats : 139 870 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995
Premier	113,20	112,38	111,74	–
+ Haut	113,70	112,80	112,20	–
+ Bas	112,96	112,14	111,74	–
Dernier	113,04	112,20	112,20	–
Compensation	113,04	112,20	111,56	110,94

Immobilier et foncier

	19-8-94	Diff.
GFC	427	– 2,95
Olipar	18,70	– 7,88
Rue impériale	3 770	– 2,07
Selimeg	425	– 5,13
Simco	463,20	– 7,36
UIF	509	+ 0,79
Lucia	–	–
Silic	766	+ 0,13
Sogeparc	722	– 1,23

Invéstissement et portefeuille

	19-8-94	Diff.
Bolloré	372,80	– 1,68
Cerus	117,30	+ 4,35
CGIP	1 176	– 2,64
Eurafrance	1 955	– 0,81
Gaz et Eaux	2 090	– 1,35
Lagardère MMB	134,80	– 1,82
Marine-Wendel	394	– 0,75
Navigation mixte	940	– 3,19
Nord-Est	138,90	– 1,48
Paribas	350	– 2,77
Suez	258,60	– 0,50
Worms	267,80	– 3,68
Origny-Desvroise	1 388	– 0,14
Parfinance	201,10	– 0,19

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %
NRJ	+ 7,4
Promodès	+ 6,4
Cerus	+ 4,9
Plastic Omnium	+ 4,6
Guilbert	+ 4,5
Lafarge	+ 4,3
Rexel	+ 4,0
Castorama Dubois	+ 3,4
Sodero	+ 3,2
SAT	+ 2,9
Eurotunnel	+ 2,5
Club Méditerranée	+ 2,5
Legris Industries	+ 2,5
UIF	+ 2,3

Valeurs	Baisse %
Centrest	– 11,8
Groupe Ass. Nat.	– 8,7
Moulinex	– 8,0
Rexodel	– 7,3
Crédit Lyonnais CI	– 7,2
Olipar	– 6,8
Nordon	– 6,0
CCF	– 5,8
Simco	– 5,8
Crédit national	– 5,5
Selimeg	– 5,4
SFIM	– 5,2
Sligos	– 5,1
Unibail	– 5,0

Métallurgie, mécanique

	19-8-94	Diff.
Carnaud Metalbox	170,90	– 3,17
Dassault Aviation	458	– 3,57
De Dietrich	2 620	– 1,13
Fives-Lille	640	– 2,29
Legris Industrie	353	+ 0,85
Métaleurop	81	– 3,57
Pechiney CI	410	+ 1,73
Pechiney Int.	155,20	– 6,16
Peugeot SA	845	– 0,70
Strafor, Facom	643	+ 0,46
Valeo	288	– 0,48
Vallourec	371	–

Mines d'or, diamant

	19-8-94	Diff.
Anglo-American	302,00	+ 2,06
Buffelsfontein	55,20	+ 0,91
De Beers	128,00	– 8,50
Driefontein	80,00	
Gencor	15,35	+ 3,38
Harmony	32,80	+ 3,47
Randfontein	60,00	+ 3,80
Sainte-Helena	54,95	– 2,22
Western Deep	227,00	– 1,73

Pétrole

	19-8-94	Diff.
Elf-Aquitaine	405,40	– 2,50
Esso	945	– 2,87
Géophysique	580	– 1,69
Total	314	– 4,03
BP France	125,50	–
Erap-Elf CPet.	344,50	– 4,30

Sicomi ou ex-Sicomi

	19-8-94	Diff.
Bail Investiss.	910	– 1,19
Genefim	305	+ 5,90
Immobail BTP	394	+ 1,02
Interbail	427,10	– 1,38
Klepierre	625	– 3,10
Locindus cp 70 F	897	– 0,77
Selectibanque	178	– 2,19
Unibail	480,90	– 5,70

RECTIFICATIF : Dans nos deux éditions datées 7-8 août, et 14-15 août, les cours donnés pour Interbail étaient erronés, à la suite d'une erreur de transmission des services informatiques. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Transports, loisirs, services

	19-8-94	Diff.
Accor	663	– 0,89
BIS	364	+ 1,11
Canal Plus	910	–
Cap Gemini	176,50	– 1,39
CEP Comm.	530	– 4,33
Club Méditerranée	416,20	+ 2,89
Eaux (Gle des)	534	– 4,81
Ecco	706	– 1,80
Euro Disney	10,30	– 0,96
Filipacchi Médias	983	+ 2,39
Havas	461,80	– 1,59
Lyonnaise des Eaux	520	– 2,43
Publicis	489	+ 0,82
SITA	740	– 0,67
Sligos	420	– 6,66
Sodexho	950	+ 0,95
SCAC Delmas Vieljeux	530	– 3,63
Dauphin OTA	334	+ 5,64
OGF Omn Gest. Fin.2	785	+ 6,08
TF1	535	+ 2,88

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	19-8-94	Diff.
6 % 93-97	97,06	– 0,27
10,80 % 1979	100,15	–
EDF-GDF 3 %	6 140	Inchangé
CNB 5 000 F	100,9	Inchangé
CNB Par. 5 000 F	NC	–
CNB Suez 5 000 F	NC	–
CNI 5 000 F	100,9	Inchangé

NEW-YORK

Prudente

INDICE DOW JONES

- 0,36 %

Wall Street a terminé la semaine en léger retrait, malgré le dernier tour de vis de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed), intervenu mardi 16 août à l'issue de la réunion du Comité de l'Open Market. L'indice Dow-Jones a perdu – 0,36 % sur la semaine.

Les craintes que le nouveau resserrement de la politique monétaire de la Fed ne provoque un ralentissement de la croissance économique et un recul des bénéfices des entreprises, ont été à l'origine d'un manque de confiance des investisseurs. La Fed a relevé cinq fois le taux interbancaire depuis le début de l'année, ce qui « *vous fait vous demander quel genre d'impact cela va avoir* » sur l'économie, a estimé Larry Rice, responsable chez Josephthal, Lyon and Ross, qui a adopté comme beaucoup d'autres opérateurs, une « *approche prudente sur les marchés* ». Le marché « *devra parcourir un chemin difficile dans les quatre à six semaines à venir* », a commenté Elliott Platt, responsable de l'analyse chez Donaldson, Lufkin et Jenrette. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a terminé la semaine inchangé à 7,49 %. Ce taux avait chuté à 7,36 % après l'annonce de la Fed, mais le manque de confiance sur les effets à long terme du resserrement du crédit l'ont rapidement fait remonter. Les banques américaines ont tout de suite réagi en remontant d'un demi point leur taux de base à 7,75 %. A Wall Street, les valeurs bancaires ont évolué de manière très irrégulière.

Indice Dow-Jones du 19 août : 3 755,43 (c. 3 768,71).

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 19 août
Alcoa	78 1/8	78 7/8
Allied Signal Inc.	35 7/8	34 7/8
American Express	27 7/8	27 3/8
ATT	53 5/8	53 1/8
Bethlehem Steel	22	20 3/4
Boeing	44 7/8	45
Caterpillar Inc.	106 1/8	107 7/8
Chevron	42	42 1/2
Coca-Cola	44 1/2	46 3/4
Disney Corp.	43 5/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	58 7/8	58 1/2
Eastman Kodak	49	47 3/4
Exxon	60 1/4	59 1/2
General Electric	47 7/8	47 7/8
General Motors	49 7/8	49 1/4
Goodyear Tire	34 1/2	33 3/8
IBM	63 3/4	68 1/8
International Paper	73 1/4	71 5/8
Morgan (J.P.)	63 3/4	63 1/4
McDonnell Douglas	118 3/4	115 3/8
Merck and Co.	32 1/4	34
Minnesota Mining	55 1/2	54
Philip Morris	55 3/8	56 1/4
Procter & Gamble	55 7/8	56 1/8
Sears Roeb. and Co.	46 7/8	45 3/4
Texaco	61 3/4	60 1/8
Union Carbide	33 1/8	32 1/4
United Tech.	61 7/8	61 1/2
Westinghouse El.	12	12 1/8
Woolworth	15 1/4	15 3/8

TOKYO

Dubitative

INDICE NIKKEI

- 0,73 %

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine en baisse après trois jours de hausse modérée, puis deux séances de repli, les gestionnaires s'interrogeant sur la hausse du yen face au dollar à la veille du week-end. Le recul au terme des cinq séances est ainsi de 0,73 %. Les transactions sont restées faibles car la fin de la période de congé traditionnel de l'été tombait au milieu de la semaine. Les échanges quotidiens ont porté sur 256,9 millions de titres en moyenne, contre 248,3 millions la semaine précédente.

La récente hausse du yen a été qualifiée de « *spéculative* » par un membre du ministère des finances et les opérateurs estiment que le marché va évoluer dans des marges étroites jusqu'à la mi-septembre, époque à laquelle les cabinets d'analystes produisent leurs estimations sur les résultats des sociétés.

L'indice Nikkei a perdu 37,50 points lundi en raison de ventes de dernière heure liées à l'indice. Mais il repartait à la hausse dès le lendemain (+ 160,03 points). L'indice gagnait ensuite 38,20 points mercredi, les opérateurs étant ragaillardis par la hausse de la Bourse et des obligations aux Etats Unis dans la foulée de la hausse des taux d'escompte et des fonds fédéraux. Le Nikkei continuait de s'apprécier jeudi mais d'une façon modeste (+ 38,21 points) tandis que certains investisseurs restaient sur la réserve du fait de la baisse du dollar à 99 yens. Vendredi, la Bourse perdait 350,07 points, troublée par l'accès de faiblesse de la devise américaine.

Indices du 19 août : 20 512,70 (c. 20 663,83) ; Topix 1 643,82 (c. 1 651,78).

	Cours 12 août	Cours 19 août
Bridgestone	1 610	1 580
Canon	1 750	1 730
Fuji Bank	2 310	2 280
Honda Motors	1 739	1 670
Matsushita Electric	1 730	1 720
Mitsubishi Heavy	806	789
Sony Corp.	5 970	5 900
Toyota Motors	2 170	2 150

LONDRES

Regain +1,56 %

La Bourse de Londres est remontée cette semaine à des niveaux non atteints depuis mars, profitant notamment de la baisse inattendue de l'inflation britannique en juillet. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a progressé de 49,1 points (+ 1,56 %). Le Footsie a vécu une très bonne séance mercredi lorsque le marché a salué les bons chiffres de l'inflation qui est tombée à 2,3 % en taux annuel en juillet, son taux le plus bas depuis vingt-sept ans. Cette amélioration fait éloigner la perspective d'une hausse rapprochée des taux d'intérêt britanniques.

Les investisseurs ont également apprécié les autres indicateurs de juillet annoncés ces derniers jours, notamment la poursuite de la baisse du chômage (– 11 800), la progression de 0,4 % des ventes de détail, les chiffres moins élevés que prévu du déficit commercial hors Union européenne (418 millions de livres) et la réduction du déficit budgétaire (1,13 milliard de livres).

Indices « FT » du 19 août : 100 valeurs 3 191,4 (c. 3 142,3) ; 30 valeurs 2 496,9 (c. 2 469,2) ; fonds d'Etat 91,19 (c. 91,17) ; mines d'or 241,5 (c. 235,9).

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 19 août
Allied Lyons	5,91	6,03
BP	4,11	4,10
BTR	3,78	3,77
Cadbury	4,68	4,61
Glaxo	6,24	6,35
GUS	5,80	5,82
ICI	8,43	8,34
Reuters	4,82	5,08
RTZ	8,70	8,54
Shell	7,18	7,19
Unilever	10,94	11,30

FRANCFORT

Au rythme des taux +1,17 %

La Bourse de Francfort a évolué au fil des annonces concernant les taux d'intérêt, aux Etats-Unis et en Allemagne, accueillant favorablement la hausse américaine, mais affichant une légère déception après la décision par la Bundesbank, jeudi, de laisser inchangé le loyer de l'argent. La Bourse a ainsi repris « du poil de la bête » après les pertes significatives de la semaine précédant le 15 août (– 2,75 %) suite à l'annonce inopinée d'un relèvement des taux en Italie et en Suède, qui avait fait craindre aux marchés que la fin de la phase de la détente monétaire en Europe était arrivée. Le marché de Francfort s'est nettement repris lors des trois premières séances de la semaine. Il a ensuite marqué le pas jeudi et vendredi.

Schering a été la vedette malheureuse de la semaine. Le titre a perdu 44 DM pour s'établir finalement à 945 DM, des rumeurs affirmant que le groupe pharmaceutique allait retirer deux de ses médicaments, soupçonnés d'être cancérigènes. Le groupe a indiqué jeudi, lors d'une conférence de presse qu'il maintenait ses produits sur le marché.

Indice DAX du 19 août : 2 149,57 (2 124,68).

	Cours 12 août	Cours 19 août
AEG	172,50	176,10
BASF	316,90	326,50
Bayer	369,50	369,50
Commerzbank	320	323
Deutsche Bank	693,20	696,70
Hoechst	347,50	352,80
Karstadt	580	600
Mannesmann	441	457
Siemens	673,10	689,50
Volkswagen	504,80	507,80

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le franc relégué au second plan ?

Cela fait deux mois qu'il n'y a plus eu de nouvelles euro-obligations de type classique libellées en francs français. Il est difficile d'imputer ce calme à la période des vacances car, cet été, tous les autres principaux compartiments de l'euromarché ont accueilli de nouvelles émissions. Il y en a eu en dollars américains et canadiens, en yens, en livres sterling, en deutschemarks, en lires italiennes, en florins hollandais aussi bien qu'en francs luxembourgeois ou en francs suisses. En tant que monnaie d'emprunt, la devise française risque de se retrouver bientôt reléguée à la périphérie, partageant le sort de la couronne danoise ou de l'écu.

Cette situation peu enviable résulte d'une conjonction d'éléments dont un des plus importants est certainement le manque total d'appétit des investisseurs asiatiques et surtout américains pour des placements en monnaie d'Europe continentale. Outre-Atlantique, on continue à rapatrier ses capitaux, et rien ne permet de prévoir que cette attitude se modifiera bientôt. Les rendements des obligations du Trésor américain dépassent le niveau des emprunts d'Etat allemands, et beaucoup, après avoir pris leur bénéfice sur les monnaies européennes, attendent que le dollar finisse par se reprendre.

Si le marché français se montre plus atteint que d'autres par la désaffection des investisseurs internationaux, c'est en partie, paradoxalement, du fait de son avance sur le plan technique qui, parce qu'elle le met en évidence, le rend particulièrement vulnérable. De même qu'il est le premier à bénéficier de toute amélioration de l'environnement, il est aussi le premier à souffrir de toute détérioration. C'est vers lui qu'on se tourne d'abord lorsqu'on veut augmenter le poids de l'Europe dans son portefeuille de titres, mais c'est également lui qui souffre d'abord lorsqu'on se dégage de notre continent. Les autres raisons tiennent aussi bien aux incertitudes politiques liées à l'élection présidentielle qu'au poids de la dette publique et à l'effritement de la monnaie, ainsi qu'au fait que, contrairement à la plupart des autres compartiments européens, celui de l'eurofranc français ne s'adresse pas aux particuliers. Les euro-obligations en francs sont presque exclusivement destinées à se placer auprès d'investisseurs professionnels.

Surprenante vitalité italienne

Ce dernier élément est important car il permet d'expliquer la surprenante vitalité manifestée par le marché italien en dépit de la gravité de la situation du pays. Il ne se passe pas une semaine sans qu'au moins une nouvelle émission internationale y voit le jour. La dernière en date est un emprunt classique de 200 milliards de lires d'une durée de trois ans pour le compte de la Kontrollbank, un établissement public qui bénéficie de la garantie de la République autrichienne. Les rendements en Italie ont fortement augmenté depuis un mois et, pour allécher les souscripteurs, il faut maintenant leur proposer bien plus de 11 % l'an. C'est ce qu'a fait l'emprunteur, qui, toutefois, est loin de payer le prix fort.

En fait, les obligations de la Kontrollbank sont offertes à des conditions que la plupart des investisseurs institutionnels jugent insuffisantes. Elles remportent pourtant un bon accueil auprès des particuliers, notamment en Belgique et au Luxembourg. Il s'agit souvent de réinvestissements du capital d'emprunts en lires qui viennent à échéance. Leurs détenteurs n'en convertissent pas le montant dans leur monnaie d'origine mais cherchent au contraire de nouvelles possibilités de placements en lires. Ils évitent ainsi de réaliser d'importantes pertes de change qui découlent des baisses cumulées de la devise italienne de ces dernières années. Un comportement analogue avait été observé il y a quelques mois, qui avait permis le lancement de plusieurs émissions libellées en écus, lesquelles ont trouvé preneurs en Suisse, les souscripteurs se refusant d'admettre qu'exprimés en francs de leur pays leurs investissements précédents avaient été vraiment trop peu rentables.

C'est également à des personnes privées, épargnants ou rentiers, qu'est offert le dernier euro-emprunt libellé en deutschemarks. La transaction a vu le jour vendredi 19 août et elle est certainement une des plus audacieuses de la semaine qui vient de s'écouler. Le débiteur est la Suède, pays en pleine campagne électorale, qui défraie la chronique financière par les nombreuses difficultés qu'il traverse. Les conditions de son emprunt lui sont pourtant particulièrement favorables. L'affaire porte sur 200 millions de marks et sa durée est de six ans. Durant les deux premières années, les porteurs toucheront 6,25 % l'an. Par la suite, l'intérêt sera versé à la fin de chaque semestre et il se situera au niveau du loyer de l'argent à court terme, sans toutefois dépasser 8 % ni tomber à moins de 5 %. Un tel rendement, jugé nettement trop faible par les investisseurs professionnels, pourrait pourtant retenir l'attention des particuliers en Allemagne s'ils le comparent aux quelque 3,5 % que leurs banques se contentent de leur servir comme rémunération de leurs dépôts à court terme.

Deux autres pays nordiques viennent de solliciter le marché international des capitaux. Le Danemark, qui se fait très rare – c'est son premier emprunt public de l'année –, et la Finlande, dont les apparitions sont fréquentes, ont choisi le marché du yen japonais, qui continue de déborder d'activité.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La déprime du dollar

Comment contenir la baisse du dollar quand même une hausse des taux d'intérêt américains ne parvient pas à lui insuffler un peu de vigueur ? La question revenait en fin de semaine dans les salles de change, au vue des contre-performances du billet vert, qui a de nouveau trébuché face à l'ensemble des monnaies. Durant la semaine, la devise américaine a continué de se déprécier, passant de 1,5535 à 1,5400 deutschemark, de 99,95 yens à 98,30 yens et de 5,3362 francs à 5,2835 francs.

Le ton était donné, quelques jours avant le mardi 16 août, date de la réunion du comité fédéral de l'open market, le conseil qui définit aux Etats-Unis la politique monétaire. La perspective d'un relèvement des taux américains ce jour-là n'était même pas suffisante pour soutenir le dollar. Et de fait, lorsque l'hypothèse se confirma, la réaction positive fut très limitée. La majoration d'un demi-point des deux principaux taux d'intervention sur les marchés de l'argent – l'escompte de 3,5 % à 4 % et le *« federal funds »* de 4,25 % à 4,75 % – fut bien accueillie, sur le marché obligataire *(lire ci-dessous)* mais aussi sur celui des changes. Ce renchérissement du loyer de l'argent à court terme profitait au dollar, qui s'appréciait un peu face à toutes les devises. Au Japon, mercredi, il repassait au-dessus des 100 yens, terminant la séance à 100,83 yens, en hausse de 0,67 yen. En Europe, lors des premiers échanges, il grimpait à 5,3750 francs et 1,5675 DM, contre respectivement 5,35 francs et 1,5510 DM la veille.

Mais l'effet a été comparable à celui d'un soufflé qui se dégonfle, et le billet vert reperdait tout aussi rapidement le terrain gagné. Le recul s'est amplifié après la décision, jeudi 18 août, de la Bundesbank de ne pas baisser ses taux d'intérêt. Une diminution du loyer de l'argent en Allemagne aurait pu profiter au dollar et attirer des capitaux vers un placement plus rémunérateur.

Il n'en fut rien. A la déconvenue allemande s'en sont ajoutées deux autres : l'une psychologique, l'autre économique. Les démissions successives du secrétaire adjoint au Trésor, Roger Altman, et du conseiller juridique du département du Trésor, Jean Hanson, accusé d'avoir trompé le Congrès dans l'affaire Whitewater (un projet immobilier dans lequel avait investi Bill et Hillary Clinton en 1979), conjugué à la chute de popularité du président des Etats-Unis à mi-mandat, ont pesé sur le dollar. Mais c'est la publication de la balance commerciale américaine, jeudi 18, qui accélérera le recul du billet vert.

Bien que, dans l'ensemble, le déficit commercial des Etats-Unis en juin s'est contracté de 150 millions de dollars à 9,37 milliards de dollars, celui avec le Japon a bondi de 25,8 % à 5,52 milliards de dollars. D'où la crainte de nouvelles tensions entre Washington et Tokyo qui ne manqueraient pas de passer par l'arme de la monnaie. *« Le déficit que les Etats-Unis enregistrent avec le Japon est inacceptable »*, a répété jeudi 18 août Ron Brown, secrétaire américain au commerce. Interrogé par la télévision financière de Reuter, il a réaffirmé que les évolutions commerciales entre les deux pays doivent être mesurables.

La chute de la couronne suédoise

Le dollar se dépréciait alors fortement face au yen tant et si bien que, vendredi 19 août, la Banque du Japon est intervenue tout au long de la séance, achetant de la monnaie américaine pour la soutenir et l'empêcher de trop déraper. La dégradation se poursuivait ensuite sur l'ensemble des places.

Parmi les monnaies européennes la couronne suédoise a de nouveau été très attaquée. Depuis le 11 août, la monnaie suédoise a perdu 3 % face à la devise allemande. Jeudi, elle tombait même au niveau record de 5,0970 couronnes pour un deutschemark, contre 5,0755 mercredi soir à Londres, avant de se reprendre en fin de journée à 5,0471. Vendredi, elle remontait à 4,99.

A l'origine de cet affaiblissement, les incertitudes économiques qui ont entraîné une remontée des taux d'intérêt et l'approche des élections législatives, le 18 septembre. Les cambistes sont inquiets du programme de l'opposition, qui ne tiendrait pas assez compte de la nécessité de réduire le déficit budgétaire. Jeudi soir, commentant la dégradation de la situation monétaire à la télévision, le gouverneur de la banque centrale de Suède (Riksbanken), Urban Baeckstroem, a affirmé ne pas regretter d'avoir augmenté le 11 août son taux de prise en pension (REPO rate), même si cela a eu pour conséquence de faire monter les taux d'intérêt sans arrêter l'affaiblissement de la couronne suédoise. *« C'était une mesure justifiée, qu'il faut considérer comme un pansement. Elle doit être suivie de mesures politiques. »*

Face au franc, la monnaie allemande est restée ferme, malgré une petite érosion. Le mark valait vendredi 3,4315 francs contre 3,4330 la semaine précédente.

Enfin, sur le marché de l'or, un léger frémissement est apparu. Profitant de l'accès de faiblesse du dollar et de ce fait du redéploiement du portefeuille, l'once d'or a gagné en l'espace d'une semaine de 4,6 dollars à Londres, passant de 377,50 à 382,10 dollars. Si certains analystes envisagent une poursuite de la hausse, l'once reste bien loin encore des 409 dollars atteints voici un an.

DOMINIQUE GALLOIS

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
(Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France)
19 août 1994
FLORIN NÉERLAND. – MARK ALLEMAND – FRANC BELGE – FRANC FRANÇAIS – COURONNE DAN. – LIVRE IRLANDAISE – ESCUDO PORTUGAIS – PESETA ESPAGNOLE
0 -2 -4 -6 -8 -10 -12 -14 -16 -18 -20
Depuis le 17 septembre 1992, la livre sterling (-20,20) et la lire italienne (-22,12) ne participent plus au mécanisme de change du SME
Source : Société générale

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 15 AU 19 AOÛT 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5480	–	18,9215	77,3395	64,9266	3,1496	57,8871	0,00637
	1,5470	–	18,7266	76,5404	64,2467	3,1201	57,2148	0,00627
Paris	8,1812	5,2850	–	408,7394	343,1373	16,6457	305,9334	3,3641
	8,2610	5,3400	–	408,7256	343,0774	16,6615	305,5269	3,3480
Zurich	2,0016	1,2930	24,4655	–	83,9501	4,0724	74,8480	0,8230
	2,0212	1,3065	24,4663	–	83,9383	4,0764	74,7511	0,8191
Francfort	2,3842	1,5402	29,1429	119,1183	–	4,8510	89,1577	0,9804
	2,4079	1,5565	29,1479	119,1351	–	4,8565	89,0548	0,9759
Bruxelles	49,1490	31,75	6,0076	24,5553	20,6142	–	18,3792	2,0210
	49,5814	32,05	6,0019	24,5312	20,5911	–	18,3373	2,0094
Amsterdam	2,6742	1,7275	32,68684	1,33604	112,160758	5,44094	–	1,099618
	2,7038	1,7478	32,73034	1,33777	112,290395	5,45335	–	1,095799
Milan	2431,91	1571	297,2564	1215,0039	1019,9974	49,48031	909,4067	–
	2467,47	1595	298,6891	1230,8190	1024,7350	49,76599	912,5758	–
Tokyo	152,35	98,42	18,62252	76,11756	63,90079	3,09984	56,97250	0,062648
	154,70	100	18,72659	76,54038	64,24671	3,12012	57,21478	0,062696

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 août 1994, 5,3698 F contre 5,34 F le vendredi 12 août 1994.

MATIÈRES PREMIÈRES

Bois tropicaux : l'Afrique encore menacée

Les bois tropicaux avaient connu une période difficile tout au long de l'année dernière. Cette période semble révolue. Le marché se réveille, le commerce mondial s'intensifie. *« Notre activité,* assure Yves Bouvart, directeur du port de La Pallice à La Rochelle, où s'effectue l'essentiel des arrivages de bois tropicaux, *a augmenté de 40 % en un an. »* Les prix évidemment se sont redressés de plus de 15 % en quelques mois. Actuellement, le mètre cube de grumes se négocie entre 12 000 et 80 000 francs CFA, soit de 120 à 800 francs selon les essences. *« Le retour de l'écologie nous a fait grand bien,* explique encore Yves Bouvart, *retour du bois qui supplante le plastique et même l'aluminium, surtout dans le bâtiment »*. La reprise de l'économie dans la plupart des pays occidentaux n'est pas étrangère non plus à cet état de fait...

Une fois encore, l'Afrique, qui commençait à se réjouir de la progression de ses exportations (+ 30 % depuis l'année dernière) du fait d'une demande asiatique insistante, est l'objet d'une menace de boycott de la part de l'Allemagne et des Pays-Bas qui considèrent que quatre essences africaines : le cipo, l'acajou, l'afromosia et le bossé sont menacées de disparition à cause de *« leur exploitation excessive »*. *« C'est tout à fait ridicule,* s'insurge un analyste du secteur qui ne veut pas être cité, *c'est au contraire en l'exploitant que l'on peut gérer la forêt africaine. » « D'autre part, c'est grâce à la déforestation que la Côte-d'Ivoire est devenue le premier exportateur de cacao »*, renchérit un autre.

L'Organisation africaine du bois (1), lors de sa seizième conférence ministérielle qui s'est tenue cette semaine à Yamassoukro, a exigé *« le retrait immédiat »* de cette demande de boycottage dont les conséquences seraient dramatiques. Les quatre essences visées représentent 30 % de la production du Cameroun et 60 % des exportations du Congo. L'OAB évoque, en riposte, la réduction de la dépendance africaine et le développement d'une industrie de transformation du bois.

Marché serein

La polémique ne semble guère inquiéter les opérateurs : *« Cela fait près d'un siècle que les producteurs du Nord, Scandinaves en particulier, réitèrent des menaces de cette sorte, sans effet heureusement »*, explique un négociant.

L'entreprise d'intégration en aval est en effet délicate. *« A ma connaissance, seule la Côte-d'Ivoire a réussi son industrialisation »*, *poursuit le négociant.* D'autres pays producteurs dégageraient une plus-value intéressante en transformant leur bois sur place. Mais encore faut-il pouvoir s'adapter à la demande : *« Le bois est une matière vivante et les goûts dans ce domaine ainsi que les habitudes sont extrêmement variables d'un pays à l'autre et même d'une région à l'autre »*, explique un professionnel. Le CDI (Centre pour le développement industriel) organise au mois d'octobre une rencontre professionnelle sur ce thème.

Un constat étaye ce propos : la France elle-même, pourtant deuxième exportateur mondial de bois, ne transforme pas ses grumes il s'agit surtout de peupliers. Parallèlement, l'Hexagone, qui pourtant abrite des forêts nombreuses, importe des bois tropicaux c'est le premier acheteur européen de ces espèces et même du chêne d'Amérique du Nord de moins bonne qualité que les siens, mais moins onéreux. Certains professionnels expliquent la grande stabilité des achats français en faveur de l'Afrique par l'étroitesse des liens avec ses anciennes colonies.

Mais le commerce international de bois est ainsi : fidèle à certaines habitudes et en même temps riche en mutations. La brutalité de la demande asiatique pour les bois africains depuis le mois de décembre 1993, alors que précisément l'Asie était la principale concurrente de l'Afrique ces dernières années, en est une preuve supplémentaire. L'Asie aussi se met à l'écologie : elle a décidé de réduire de 10 % les droits de coupe alors que les rendements sur ce continent atteignaient 100 m³ à l'hectare...

MARIE DE VARNEY

(1) Créée en 1976, l'OAB regroupe les principaux producteurs du continent, l'Angola, le Cameroun, la République centrafriquaine, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Zaïre, etc.

PRODUITS	COURS DU 19-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 407 (– 5) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 489 (– 1) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 715 (– 10) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	322 (+ 4) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	3 383 (+ 61) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 399 (– 23) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	353 (+ 12) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	221 (+ 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	176,90 (+ 4) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Octobre	16,59 (– 0,58) Dollars/baril
Or (Londres)	382,10 (+ 4,60) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12-8-94	Cours 19-8-94
Or fin (kilo en barre)	65 000	64 900
– (kilo en lingot)	65 000	65 250
Pièce française (20 F)	377	378
• Pièce française (10 F)	320	310
Pièce suisse (20 F)	375	377
Pièce latine (20 F)	375	377
• Pièce tunisienne (20 F)	380	388
Souverain	483	482
• Souverain Elizabeth II	481	479
• Demi-souverain	297	295
Pièce de 20 dollars	2 505	2 595
– 10 dollars	1 300	1 310
• – 5 dollars	662,5	662,5
– 50 pesos	2 445	2 435
• – 20 marks	464	466
– 10 florins	390	390
• – 5 roubles	259	259

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La déconvenue allemande

Après l'agitation, la déception. Les marchés qui avaient tangué à l'approche du 15 août devant les risques d'inflation, en particulier aux Etats-Unis, espéraient beaucoup de cette semaine. Et pour cause, les deux majestés monétaires, les banques centrales américaine et allemande, tenaient leur réunion à quarante-huit heures d'écart et devaient décider chacune de la conduite à tenir en matière de taux d'intérêt.

Mardi 16 août, le comité de l'Open Market, décidait de relever d'un demi-point ses taux directeurs. Cette mesure attendue était néanmoins saluée, les gestionnaires appréciant cette volonté de la Réserve fédérale américaine d'empêcher tout dérapage de l'inflation, estimant que même à ces niveaux (4,75 % pour les fonds fédéraux et 4 % pour l'escompte), les taux ne devraient pas affecter la performance de l'économie dans son ensemble. Ils devaient tempérer leur premier jugement par la suite. Instantanément, les taux longs se détendaient sur le marché obligataire et les bons du Trésor à 30 ans revenaient à 7,36 % contre 7,51 % la veille.

En Europe, cette détente des taux à long terme provoquait une hausse du MATIF en France et du Bund allemand. A Paris, le contrat notionnel, échéance septembre, repassait en début de séance le seuil des 115, avant de terminer en repli de 38 centimes à 114,22, en hausse par rapport au 113,32 de la veille.

Toutefois, une réunion chassant l'autre, les investisseurs avaient désormais les regards tournés vers Francfort où, jeudi 18 août, la Bundesbank devait réunir son conseil central après un mois de vacances. Comme à l'accoutumée, les avis étaient partagés sur l'issue de la rencontre, entre ceux qui s'attendent à un maintien des taux directeurs allemands et ceux qui, comme le quotidien économique *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, évoquaient une possibilité de détente. Les statistiques confirmant le ralentissement de l'inflation et la hausse limitée de la masse monétaire (9,9 % en juillet après 11,4 % en juin, 13,4 % en mai et 15,4 % en avril) laissaient à penser qu'un geste d'assouplissement était possible.

Pas de détente avant fin octobre

Aussi, la déconvenue sera-t-elle importante jeudi, lorsque les autorités monétaires allemandes décidèrent de laisser inchangés les taux directeurs et d'accorder ses deux prochaines prises en pension au taux fixe (Repo) de 4,85 %. Le taux Lombard reste donc à 6 % et l'escompte à 4,50 %, leurs niveaux arrêtés le 13 mai dernier.

Instantanément, les marchés obligataires refluèrent et les taux à long terme se tendirent. Jeudi à New-York, les bons du Trésor à 30 ans sont remontés à 7,50 % contre 7,40 % la veille. A Paris l'OAT dix ans repartait à 7,86 % contre 7,74 % mercredi. Sur le MATIF, le contrat notionnel septembre perdait 90 centimes à 113,32. La fin de semaine fut du même ordre, les intervenants redoutant que les autorités monétaires allemandes ne fassent rien lors de leur prochaine réunion le 1er septembre et certains envisageant même qu'elles laissent passer les élections au Bundestag prévues le 19 octobre. *« La Bundesbank s'interdira de bouger lors de la campagne électorale pour préserver son indépendance (...) La baisse est donc repoussée fin octobre »*, déclarait dans nos colonnes le Dr Axel Siedenberg, directeur de la Deutsche Bank Research (*le Monde* du 20 août).

Dans ce contexte, vendredi, le notionnel cédait 28 centimes à 113,04. L'OAT 10 ans progressait à 7,92 % contre 7,86 % jeudi (7,24 % pour son homologue allemand contre 7,20 %) et le 30 ans à 8,44 % contre 8,38 %. Aux Etats-Unis, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, grimpait à 7,52 % pour terminer la séance à 7,49 %, retrouvant son niveau du vendredi 12 août. Curieusement, une semaine pour rien...

D. G.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AFFAIRE KAREN McCOY. Film américain de Russell Mulcahy, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ANGIE. Film américain de Martha Coolidge, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3. Film américain de John Landis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SEX AND ZEN. (**) Film Hongkong de Michael Mak, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SOURIRE. Film français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Révisons nos classiques! : le Drame de Shanghai (1938), de Geor-Wilhelm Pabst, 16 h 30 ; Une femme disparaît (1938, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; les Fantastiques Années vingt (1939, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 21 h.

DIMANCHE

Révisons nos classiques! : la Splendeur des Amberson (1942, v.o. s.t.f.), d'Orson Welles, 16 h 30 ; Lumière d'été (1942), de Jean Grémillon, 19 h ; les Dames du bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 21 h.

CINÉMATHÈQUE SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Cinéma des assassins : Je suis Pierre Rivière (1975), de Christine Lipinska, 17 h ; Moi, Pierre Rivière... (1976), de René Allio, 19 h 30 ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz (1955, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 21 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des assassins : Mortelle Randonnée de Claude Miller, 17 h ; Un jeu brutal (1983), de Jean-Claude Brisseau, 19 h 30 ; la Vengeance est à moi (1979, v.o. s.t.f.), de Shohei Imamura, 21 h 30.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1893

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Amants de Paris : Angel (1937, v.o. s.t.f.), de Ernst Lubitsch, 14 h 30 ; les Baisers de secours (1989), de Philippe Garrel, 16 h 30 ; Une école comme les autres (1964), de Jacques-Gérard Cornu ; Miracle en Alabama (1962), d'Arthur Penn, 18 h 30 ; Spot Samaritaine (1960-1969), ; Violette et François (1977), de Jacques Rouffio, 20 h 30 ; Dark/Noir - Concerts dans le noir, 21 h.

DIMANCHE

Les Amants de Paris : Spot Yves Saint Laurent (1988), ; Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 14 h 30 ; Bande annonce : les Deux Anglaises et le Continent (1971), de François Truffaut ; Jules et Jim (1962), de François Truffaut, 16 h 30 ; le Secret magnifique (1953), de Dougals Sirk, 18 h 30 ; Lunes de fiel (1991), de Roman Polanski, 20 h 30 ; Dark/Noir - Concerts dans le noir, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

ABSOLOM 2022 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10).

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AFRICA, LE SERENGETI (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

ALADDIN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

L'AMI AFRICAIN (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10).

LES AMOUREUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

L'ANNEAU DE CRIN (Fr.-Pol.-Brit.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

BARAKA (A.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE BAZAAR DE L'ÉPOUVANTE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BELLES DE L'OUEST (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

CASQUE BLEU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

CHASSEURS DE VAGUES (A., v.f.) : Rex, 2e (36-65-70-23).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EAU FROIDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EXCESSIVE FORCE (*) (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

FRESH (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GAR ON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J'AI PAS SOMMEIL (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JACK L'ECLAIR (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e.

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

KIKA (*) (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LE ON DE PIANO (Austr., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARIE (Bel.-Fr.-Por.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAVERICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISS KARATÉ KID (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NAKED (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES OMBRES DU COEUR (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES PATRIOTES (Fr., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POUCELINA (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PRIEZ POUR NOUS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RAPA NUI (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

RASTA ROCKETT (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SERIAL MOTHER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47).

SEUL, AVEC CLAUDE (Can.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SOUTH CENTRAL (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CROW (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

THE FLINTSTONES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TROP DE BONHEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ANGE GARDIEN POUR TESS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE (Fr.-Rou., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

VIVRE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

YELLOWSTONE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

BACKBEAT (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h 30.

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 20.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 47 h.

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) 23 h 45.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 18 h.

GUELWAAR (sénégalo-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 20.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

L'IBIS ROUGE (Fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86) 16 h 10, 18 h 30, 20 h 05, 22 h 20.

JANIS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 40.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE JOUEUR DE VIOLON (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MURIEL (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h.

NEUF MOIS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

NO SMOKING (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 45.

LA PART DES TÉNÈBRES (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 10.

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 10.

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 0 h.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

ZELIG (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 30.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 20 AOÛT

TF 1

13.45 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **La Une est à vous.** Avec la série : Sydney Police.
17.40 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.10 **Série : Tonnerre de feu.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Magazine : Destins brisés.** De Guy Job, Stéphane Courbit, Lionel Rotcage.
22.45 **Téléfilm : Engrenage mortel.** De Robert Markowitz.
0.15 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
0.20 **Magazine : Formule foot.** 5e journée du championnat de France : Cannes-Lyon ; les autres matches : Bordeaux-Saint-Etienne, Nantes-PSG.

FRANCE 2

13.35 **Magazine : Savoir plus santé.** Faut-il avoir peur de l'anesthésie ? Invité : le docteur Vialard, anesthésiste et secrétaire général du Syndicat des anesthésistes hospitaliers.
14.30 **Magazine : Animalia.**
15.15 **Magazine : Samedi sport.** A 15.20, Tiercé, en direct de Deauville ; A 15.35, Cyclisme : championnat du monde sur piste à Palerme (Sicile) ; A 16.35, VTT : championnat d'Europe à Métabief (Doubs).
18.05 **Série : Le Renard.**
19.10 **Divertissement : Rien à cirer.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeu : Fort Boyard.** L'équipe : Dieudonné, humoriste et président de l'association Poil au cœur ; Tom Novembre, Myriam Souhait, Christophe Vogel, Olivier Sicard, Caroline Davergranne.
22.30 **Sport : Boxe.** Super-moyens : Frédéric Seiller (France)-Willie Kemp (Etats-Unis) ; Poids plume : Moussa Sangaré (Mali)-Freddy Cruz (République dominicaine), en direct de Juan-les-Pins.
23.40 **Journal et Météo.**
0.05 **Feuilleton : Heimat.**

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Couleur pays.** Evasion : randonnées en Méditerranée, le golfe de Porto et le massif de Bavella en Corse ; le pic de l'Ours dans l'Esterel ; A 13.55, En flânant avec Roger Gicquel : au cap Sizun ; A 14.55, Méridionales : paysages et villages méditerranéens ; A 15.20, Ikdus : les pêcheurs de poulpes ; A 15.45, Littoral : des galops dans la baie ; l'homme aux doigts d'or ; A 16.15, Génération sensations : planche à voile et moto ; A 16.45, Les trains de pays : Marseille-Briançon et Nice-Cunéo.
17.55 **Magazine : Montagne.** La Montagne au tournant, de Pierre Beccu (rediffusion).
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Magazine : Tout le sport.**
20.50 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.** De Jean Beaudin (1er épisode).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 ▶ **Planète chaude.** Présenté par Bernard Rapp. Panama, l'imposture, documentaire de Barbara Trent.
23.45 **Magazine : Ruban rouge.** Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. Le sida vu d'Afrique. Invité : Touré Kunda.
0.45 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL +

13.30 **Documentaire : Mike Tyson, un champion de boxe KO.** De Barbara Kopple.
15.05 **Documentaire : National Geographic.** Libres éléphants du Bostwana, de Dereck et Beverly Joubert.
16.00 **Surprises.**
16.15 **Série : Le Juge de la nuit.** De Jeff Freilich, avec Bruce Abbott.
17.05 **Les Superstars du catch.**
17.55 **Surprises.**
18.00 **Série animée : Ren & Stimpy Show.**

En clair jusqu'à 20.30

18.25 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.30 **Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Musique : Rita Mitsouko.**
20.30 **Téléfilm : « Kamarades » de baseball.** De Tommy Lee Wallace, avec Joe Mantega, Natalya Megoda. *Un Américain accepte d'entraîner l'équipe olympique russe de baseball.*
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 5e journée du Championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : Listen up, the Lives of Quincy Jones.** ■■ Film américain d'Ellen Weissbrod (1990) (v.o.).
0.55 **Cinéma : La Puissance de l'ange.** ■ Film américain de John Avildsen (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Union des records socialistes soviétiques.** De Boris Kustov et Vladimir Souvorov (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Bruce Swedien ; AESD de San-Francisco ; Erwan Le Marc'hadour ; Jean-Michel Jarre ; Deus Ex-Machina (rediff.).
19.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma.
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. L'héritage somalien.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 20 août 1944, commentées par Marc Ferro et Robert O. Paxton.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Haute-Savoie 1944.** De Denis Chegaray et Olivier Dost (2e partie).
22.05 **Téléfilm : L'Empereur du Portugallia** (3e partie). De Lars Molin, avec Ingvar Hirdwall, Gunilla Nyroos.
23.05 **Série : Diplomatix.** Vademecum de la diplomatie norvégienne, de Trond Kirvaag, Knut Mjoen et Knut Lystad.
23.30 **Magazine : Snark.** Fiddle-de-dee, de Norman McLaren ; Bravo papa 2040, de Susanne Fränzel ; Star Life : Star Cafe, de Philippe Andrevon ; Pas à deux, de Monique Renault et Gerrit Van Dijk ; Dance Number 22, de Rapheal Montanez-Ortiz.
0.00 **Série : Le Canapé rouge.** De Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher (v.o., 28 min).

M 6

13.50 **Série : V.**
14.45 **Série : L'Ile mystérieuse.**
15.30 **Série : Joëlle Mazart.**
16.25 **Série : L'Aventurier.**
17.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.50 **Série : Le Saint.**
18.45 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 3.15).
19.15 **Magazine : Turbo.** Le Bryce Canyon.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Roseanne.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 0.50). Isabella Rossellini, Ludmilla Mikaël.
20.45 **Téléfilm : Nuits secrètes.** De Billy Hale.
1.00 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

18.36 **Fiction.** Cromwell. Drame en cinq actes de Victor Hugo, réalisé par Georges Peyrou.
22.35 **Musique : Jazz à la belle étoile.** Fats Waller, pianiste (4).
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Aman Jean, familier de Verlaine et peintre exceptionnel (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 **L'Eté des festivals.** Par Jean-Michel Damian. Thomas Moser, ténor.
19.37 **Concert** (donné le 2 septembre 1993 à Stuttgart) : Un requiem allemand op. 45, de Brahms, par le Südfunk-Chor Stuttgart, le Kölner Rundfunkchor, l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Julia Varady, soprano, Hakan Hagegard, baryton.
21.00 **Concert** (donné le 22 novembre 1992) : Junge Lieder II, Wie Melodien zieht es mir, Junge Lieder I, Feldeinsamkeit, Versunken, Auf dem Kirchhof, Quatre chants sérieux, de Brahms ; Six chants espagnols, de Chostakovitch ; Morning, I Have Grown Fond of Sorrow, For Long There Has Been Little Consolation in Love, She is as Lovely as the Noon, Oh, Do Not Gireve, de Rachmaninov, par Jadwiga Rappe, alto, Ewa Poblocka, piano.
22.15 **Concert** (donné le 26 janvier au Louvre) : Duo pour violon et piano en la majeur D. 574, de Schubert ; Sonate pour violon et piano n° 2, de Prokofiev ; Sonate Fratres, de Part ; Sonate pour violon et piano en mi bémol, de R. Strauss, par Vadim Repin, violon, Vadim Sakharov, piano.

IMAGES

Obélix

CE sera bientôt l'ouverture de la chasse. Dans notre village, chacun fourbit déjà son fusil. Les premières battues n'auront lieu qu'au début septembre, mais il faut bien deux semaines pour se préparer psychologiquement à ce rendez-vous. Personne n'a donc raté le documentaire consacré par Canal Plus à la vie des sangliers. Enfin, un grand film sur ce fidèle compagnon de nos aurores hivernales ! Nous l'avons pieusement regardé en équipe. Il y avait là les plus fines gâchettes : Robert-la-Science, qui n'a pas son pareil pour désamorcer nos querelles de frontières avec les porte-flingues du village voisin, ces retors dont les expéditions empiètent parfois sur nos terres ; Jeannot-le-Pétard, le général en retraite devenu notre chef d'état-major ; Jacques-le-Chanteur, qui régale nos banquets de sa voix de ténor ; Etienne-le-Gratacos, notre pisteur ; les deux Juan, Juan-le-Jardinier, celui qui sait parler aux châtaigners, et Juan-le-Contrebandier, ainsi surnommé pour des raisons qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici.

Nous savions déjà, d'expérience, que le sanglier ne mérite pas la mauvaise réputation qu'on lui fait dans le monde profane. De tous les gibiers, il est sans conteste le plus intelligent, le plus rusé, le plus courageux, et, naturellement, le plus savoureux. Nous pouvons en témoigner. Si les caméras de Canal Plus avaient daigné se déplacer jusqu'à nos Pyrénées, Etienne-le-Gratacos leur aurait montré comment le sanglier peut aussi se domestiquer et devenir un partenaire de randonnée. Nous n'avons pas été surpris d'entendre le commentateur affirmer que nos ancêtres les Gaulois tenaient cet animal mythique en haute estime et qu'ils s'accordaient sur ce point, exceptionnellement, avec leurs ennemis irréductibles, les Romains.

Nous ignorions, en revanche, que les sangliers de Vendée fréquentent les plages de l'Atlantique à marée basse pour s'approvisionner en poissons morts, que ceux de Sologne pêchent la carpe dans les étangs en période de basses eaux et que ceux de Camargue copinent avec les flamants roses.

A la fin de l'émission, comme nous parlions de l'organisation sociale des hardes et des jeux des adorables marcassins, sur lesquels ce documentaire s'était longuement étendu, Juan-le-Contrebandier s'est levé sans un mot pour aller chercher une cassette personnelle. Nous l'avons visionnée ensemble. Cet enregistrement datait de quelques années. Il montrait Louis, le plus jeune des fils de Juan, en train de jouer avec une fouine qu'il avait apprivoisée. Le petit animal faisait de belles cabrioles sous le regard émerveillé de l'enfant. Il s'agissait d'images rares. Juan nous avait caché, jusque-là, l'existence de ce film. Quand il nous a révélé que cette fouine facétieuse était morte dans un piège, peu de temps après l'enregistrement, victime de l'un des rares mauvais coucheurs du village qui la suspectait d'une incursion dans son poulailler, nous avons compris le message. Nous avons fait silence pour ne pas gâcher cette soirée de télévision conviviale.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 21 AOÛT

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Calimero ; Alfred J. Kwak.
7.10 **Club Dorothée.** 66, Chump Avenue ; T-Rex.
7.55 **Le Disney Club.** L'Ecole de la brousse ; Tic et Tac ; Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Dessin animé ; Reportages ; Jeu ; Bricolage ; Invité : un spéléologue ; Variétés : Magic Affair.
10.25 **Magazine : Auto Moto.** Rallye : la Baja espagnole ; La course de côte du Mont-Dore ; Le championnat du monde de moto-cross 250 cm³ aux Etats-Unis ; Le salon du 4 x 4 à Val-d'Isère ; Analyse du Grand Prix de F 1 de Hongrie.
11.03 **Météo** (et à 12.23).
11.05 **Magazine : Téléfoot.** 5e journée du Championnat de France.
11.58 **Météo des plages.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.10 **Série ; Arabesque.**
15.55 **Série : Le Rebelle.**
16.40 **Série : Les Dessous de Palm-Beach.**
17.30 **Disney Parade.** Marsupilami ; La Fiancée de Mr Boogedy (1re partie).
18.30 **Jeu : Le Trésor de Pago-Pago.** Animé par Olivier Chiabodo et Sophie Lafortune.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : La Neige et le Feu.** ■ Film français de Claude Pinoteau (1991). Avec Vincent Perez, Géraldine Pailhas, Matthieu Rozé.
22.45 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.50 **Cinéma : Ils vont tous bien.** ■■ Film italo-français de Giuseppe Tornatore (1990). Avec Marcello Mastroianni, Michèle Morgan, Marino Cenna.
0.55 **Journal et Météo.**
1.05 **Concert.** Œuvres de Vivaldi, par l'Ensemble Roland Pidoux ; Œuvres de Telemann, Schubert, Haendel, Melchior, Franck, Lœillet, par l'Ensemble Jean Dekyndt.
2.05 **TF 1 nuit** (et à 3.05, 4.10).
2.10 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). Tous en Seine ; Italie.
3.15 **Documentaire : Histoire de la vie.** L'homme entre en scène.
4.20 **Série : Passions.**
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

6.05 **Magazine : Animalia** (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.** Le Prince et la Sirène ; Les Ratons laveurs ; Terry Toons ; Le Comte Mordicus ; Les Souris à la maison blanche ; Les Aventures de Saturnin.
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
9.30 **Orthodoxie.** Consécration de la nouvelle église orthodoxe de la Résurrection-du-Christ à Belfort.
10.00 **Présence protestante.** Culte célébré à l'église réformée de Sainte-Croix-Vallée-Française (Gard).
10.30 **Magazine : Le Jour du Seigneur.** La Loire au fil des hommes. 5. Le Large ; A 11.55, La Bible au fil d'un peuple : la multiplication des pains.
11.00 **Messe.** Célébrée à l'église Notre-Dame-d'Espérance de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).
12.00 **Documentaire : La Vie en prime.** Les paysans.
12.55 **Météo** (et à 13.15).
12.58 **Loto, Journal et Point route.**
13.25 **Téléfilm : Francesca.** De Giovanni Rici, avec Anaïs Jeanneret (2e partie).
14.50 **Série : Euroflics** (et à 1.50).
15.50 **Magazine : C'est votre vie.** Les meilleurs moments avec Muriel Robin, Michel Fugain, Michel Leeb.
17.30 **Documentaire : Terre humaine.** Les Yeux de ma chèvre.
18.15 **Magazine : Stade 2** (et à 5.00). Athlétisme ; Cyclisme ; Football ; Images de la semaine ; Parapente ; Ski de fond ; VTT ; Polo.
19.25 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Cinéma : Le Fou de guerre.** ■■ Film franco-italien de Dino Risi (1985). Avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier.
22.45 **Cinéma : Debout les crabes, la mer monte !** ■ Film français de Philippe Grand-Jouan (1983). Avec Martin Lamotte, Véronique Genest, Virginie Thévenet.
0.10 **Journal et Météo.**
0.35 **Série : Pas de faire-part pour Max.**
1.20 **Documentaire : Urti.** Initiation à la vidéo.
2.40 **Etat des lieux et des gens.** Une fête foraine.
3.35 **Dessin animé** (et à 4.55).
3.40 **24 heures d'info.**
4.00 **Série : L'Amour en héritage.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.** La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol.
7.50 **Les Minikeums.** Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Peter Pan ; Popeye, Olive et Mimosa ; Bravo la famille ; Raconte-moi une chanson ; Jeu : Génies en herbe.
11.30 **Magazine : Mascarines.**
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** Lyon.
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Top défense.** A l'épreuve du froid extrême, de Marie Frapin ; La poste aux armées, de Gabriel Lebomin ; Les navires hydrographiques de la mission océano-pacifique, de Siegfried Gerster ; Documents d'archives : la libération de Paris.
13.30 **Téléfilm : Le Meurtre mystérieux de Telma Todd.** De Paul Wendkos, avec Loni Anderson, Robert Davi. *Une actrice épouse un gangster.*
15.05 **Documentaire animalier : La Ménagerie verte.**
15.35 **Magazine : Sports dimanche.** A 15.35, Tiercé, en direct de Deauville ; A 15.50, Cyclisme : championnats de Zurich ; A 16.50, VTT : championnats d'Europe à Métabief (Doubs).
18.00 **Feuilleton : Châteaux de cartes.** De Paul Seed, avec Ian Richardson, Susannah Harker (2e épisode). *Magouilles et scandales au sein d'un parti politique britannique.*
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 **Divertissement : Benny Hill.**
20.50 **Série : Derrick.** Un soir à la campagne, de Herbert Reinecker, avec Horst Tappert, Fritz Wepper. *Un voleur de banques disparaît...*
21.50 **Série : En garde à vue.** Qui s'y frotte s'y pique, de Marco Pauly, avec Serge Lama, Sophie Carle. *Un industriel est retrouvé mort devant l'urne funéraire de sa femme.*
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 ▶ **Cinéma : La Croix de Lorraine.** ■ Film américain de Tay Garnett (1943). Avec Jean-Pierre Aumont, Gene Kelly, Richard Whorf (v.o.).
0.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Spring, September,* lieder de Richard Strauss interprétés par Kiri Te Kanawa, soprano (15 min).

CANAL +

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.49).
7.00 **Cinéma : Les Monstresses.** □ Film italo-espagnol de Luigi Zampa (1979). Avec Ursula Andress, Laura Antonelli, Sylvia Kristel. *Misogyne, salace et d'une épaisse vulgarité.*
8.45 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 18. Géants sur mesure.
9.10 **Cinéma : Je m'appelle Victor.** ■ Film français de Guy Jacques (1993). Avec Claudio Bucella, Jeanne Moreau, Micheline Presle. *Attachant par un certain suspense et un retour au « réalisme poétique ».*
10.50 **Cinéma : Fais comme chez toi !** □ Film américain de Frank Oz (1992). Avec Steve Martin, Goldie Hawn, Dana Delany. *Vaudeville empoté.*

En clair jusqu'à 12.59

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
12.59 **Guignol, le retour.**

En clair jusqu'à 13.30

13.00 **Magazine : C'est pas le 13 heures !** Les meilleurs moments de « C'est pas le 20 heures ».
13.30 **Téléfilm : Une place vide.** D'Alan Metzger, avec Randy Quaid, Eric Stoltz.
15.00 **Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde.** 6. De nouvelles perspectives.
15.25 **Documentaire : Elvis à Hollywood.** De Frank Martin.
16.15 **Surprises.**
16.30 **Sport : Athlétisme.** Réunion de Cologne, en direct.
18.00 **Cinéma : Jersey Girls.** ■ Film américain de David Burton Morris (1992). Avec Jami Gertz, Molly Price, Aida Turturro. *Comédie tournant au conte de fée moderne.*

En clair jusqu'à 20.35

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.35 **Cinéma : Un, deux, trois, soleil.** ■■■ Film français de Bertrand Blier (1993). Avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football : Bayern-Bochum, matches anglais, écossais, buts de D1-D2, anglais, portugais, allemands et écossais. Boxe : Championnat WBA des poids super-welters à Saint-Jean-de-Luz : Julio Cesar Vasquez (Argentine)-Ronald Wright (Etats-Unis).
0.50 **Documentaire : Mike Tyson, un champion de boxe KO.** De Barbara Kopple.
2.25 **Moyen métrage : Dimanche ou les Fantômes.** De Laurent Achard.
2.55 **Surprises.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Des souris et des chats.** De Hajo Gies, avec Mario Adorf, Brigitte Janner (rediff.).
18.35 **Grafic.** Quasimodo.
19.00 **Court métrage : Charlot fait du ciné.** De Charles Chaplin, avec Charles Chaplin, Edna Purviance.
19.30 **Documentaire : Francis Bacon.** De David Hinton. *Le peintre se raconte.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Guerre et Paix.** Soirée proposée par Stefan Felsenthal.
20.41 **Présentation.**
20.45 **Opéra : Guerre et Paix.** De Prokofiev. Livret de Prokofiev et Mira Mendelson, d'après Tolstoï. Mise en scène de Graham Vick, chorégraphie d'Alexander Pulubenstev, avec Nicolaï Okhotnikov, Alexander Gergalov, Yelena Prochina, Gegam Gregoriam, Olga Borodina, Irina Bogachova, Vladimir Ognavenko, Vassily Gerrelo, Yuri Marusin, Sergueï Alexashkin, Alexander Morozov, Mikhaïl Kit, Svetlana Volkova, le Chœur et l'Orchestre du Marijinski, dir. Valery Gergiev. Enregistré au Théâtre Kirov à Saint-Pétersbourg en juillet 1991 (280 min).

M 6

7.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 1.25, 6.00).
8.20 **Magazine : Mes années clip.**
8.45 **Téléfilm : Coûte que coûte.** De Russ Mayberry, avec Penny Marshall, Richard Gilliland.
10.20 **Ciné 6.** Eddy Murphy à Paris.
10.50 **Magazine : E = M 6** (et à 2.30). Des balles et des robots ; L'éclairage virtuel ; Supraconducteurs, on brûle ; L'isolation phonique ; Survivre à 6542 mètres d'altitude.
11.20 **Magazine : Turbo.**
11.50 **Série : Loin de ce monde.**
12.20 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
13.50 **Série : Le Fugitif.**
14.50 **Culture rock.** La saga de 1969.
15.20 **Fréquenstar.** Patrick Timsit.
16.20 **Série : Rintintin Junior.**
16.45 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.15 **Magazine : Spécial E = M 6.** Les limites de l'homme.
18.55 **Série : Aux frontières du réel.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Roseanne.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.15).
20.45 **Téléfilm : Une étrange disparition.** De Roger Young, avec Ellen Burstyn, Robert Prosky. *Un jeune homme disparaît.*
22.30 **Culture pub** (et à 5.35). Le pognon.
23.00 **Cinéma : Madame Claude 2** □. Film français de François Mimet (1981). Avec Alexandra Stewart, Bernard Fresson, Kim Harlow.
0.40 **Six minutes première heure.**
0.50 **Magazine : Métal express.**
2.55 **Rediffusions.** Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Le Nil des pharaons ; Les Enquêtes de Capital ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

19.00 **Le Bon Plaisir de...** Fred, dessinateur (rediff.).
22.00 **Perspectives scientifiques.** Le manchot, guetteur de la banquise (rediff.). Avec Georges Rieben.
22.35 **Concert** (enregistré le 20 juillet, au Corum, salle Berlioz, Montpellier) : Les Percussions de Strasbourg, Chœur contemporain d'Aix-en Provence. Œuvres d'Igor Stravinsky, Georges Antheil, Bela Bartok et Franck Zappa.
0.05 **Clair de nuit.** Tentatives premières ; Rub a dub dub ; Rémanences ; la durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 **France-Musique l'été.** Par Martine Kaufmann.
20.15 **Concert** (en direct de Schleswig-Holstein) : Symphonie n° 6 en fa majeur op. 68, Symphonie n° 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Günther Wand.
22.15 **Concert** (donné le 17 mars au Musée d'Orsay) : Lieder, de Mendelssohn ; Lieder sur des poèmes de Kerner, de Schumann ; Lieder sur des poèmes de Mörike, de Wolf ; Lider, de Liszt ; Letzte Blätter, Quatre derniers Lieder (extrait), de R. Strauss, par Olaf Baer, baryton, Helmut Deutsch, piano.
0.05 **La Guitare dans to s ses états.** Par Robert J. Vi al.

Le Monde

Après de violents affrontements le long de la frontière avec l'Afghanistan

La Russie s'enfonce dans la guerre civile du Tadjikistan

En dépit de sa hantise d'un deuxième « bourbier » afghan, la Russie s'est engagée un peu plus dans la guerre civile au Tadjikistan, après les affrontements qui ont fait, vendredi 19 août, sept morts côté russe et une cinquantaine dans les rangs de l'opposition islamiste tadjike. Des milliers de soldats russes ont été déployés pour défendre la frontière de l'ex-URSS avec l'Afghanistan et soutenir le régime néo-communiste contre l'opposition réfugiée en Afghanistan.

MOSCOU

de notre correspondant

« Ce n'est plus une affaire intérieure du Tadjikistan, c'est un défi lancé à la Russie » : le ton solennel et menaçant utilisé, vendredi 19 août, par le colonel Novikov, chef d'état-major des unités de gardes-frontières russes au Tadjikistan, s'explique aisément. La nuit précédente, une attaque lancée contre le poste frontière de Moskovski par *« deux cent cinquante combattants »* de l'opposition tadjike, parmi lesquels se trouvaient, à en croire les autorités russes, des *« mercenaires afghans et arabes »*, avait fait sept morts et treize blessés du côté russe. En réalité, trois des soldats tués étaient des Tadjiks, récemment enrôlés en assez grand nombre dans les rangs des unités russes.

Un an plus tôt, en juillet 1993, une attaque contre le même poste frontière avait fait vingt-cinq morts parmi les soldats russes, et le cantonnement avait été détruit. Cette fois, un armement nettement supérieur et le recours à l'aviation ont permis de repousser l'attaque et d'*« anéantir jusqu'à cinquante combattants de l'opposition »*. L'affaire s'est donc soldée, comme l'écrit l'agence Tass, par *« une victoire des gardes-frontières russes »*, suivie d'une très ferme mise en garde du ministère russe des affaires étrangères à l'Afghanistan, tenu pour responsable des attaques menées à partir de son territoire, et donc *« des conséquences de ces provocations armées »*. Dans le passé, les forces russes ont bombardé des villages afghans par mesure de représailles après des attaques de ce type.

Le premier vice-ministre russe des affaires étrangères, Anatoli Adamichine, a réitéré à cette occasion la thèse traditionnelle des autorités de Moscou : *« La frontière tadjiko-afghane, c'est la frontière de la CEI et celle de la Russie »* (située en fait à 2 000 kilomètres plus au nord). Cependant, beaucoup plus que « sa » frontière, c'est l'actuel régime tadjik que Moscou défend, plus ou moins à son corps défendant. Les autorités russes désespèrent en effet un peu de l'actuelle équipe dirigeante, sortie victorieuse à la fin 1992, avec le soutien ouvert de l'Ouzbékistan et l'appui plus discret de la Russie, d'une très cruelle guerre civile contre les « islamo-démocrates ». Sous la pression de la Russie et de l'ONU, le président Rakhmonov – qui représente essentiellement le clan du Kouliab et défend son pouvoir par des méthodes extrêmement brutales – a accepté le principe de négociations avec l'opposition.



L'élection présidentielle du 25 septembre

Mais en réalité, tout le monde sait, et les Russes les premiers, qu'il n'a aucune intention d'aboutir à un quelconque compromis : en faisant adopter à la hâte une nouvelle Constitution et en décidant d'organiser dès le 25 septembre une élection présidentielle qui, vu les circonstances, se déroulera sous la contrainte, M. Rakhmonov semble même avoir délibérément ruiné toute chance de progrès dans les négociations. De son côté, l'opposition continue ses attaques, parfois très meurtrières, à l'intérieur du pays.

C'est donc actuellement plutôt en direction de l'ancien premier ministre de M. Rakhmonov, « l'homme d'affaires » Abdoulamik Abdouladjanov, actuellement ambassadeur du Tadjikistan à Moscou, que les autorités russes orientent leurs espoirs. M. Abdouladjanov (qui s'était distingué en réussissant à préserver, après l'écroulement de l'URSS, les intérêts économiques de la nomenklatura tadjike) représente, lui, la classe dirigeante de la région de Khodjent (Leninabad), la plus développée du pays, et suscite moins de craintes que M. Rakhmonov issu de vaste province déshéritée du Haut-Badakhchan. Les autorités russes ont d'ailleurs organisé tout récemment à Moscou une rencontre entre les deux rivaux. Cependant, les efforts déployés par la Russie pour débloquer la situation semblent manquer d'énergie et de détermination, et l'essentiel du discours officiel tourne toujours autour de la *« défense de la frontière »*.

En dépit des attaques et des pertes subies, cette frontière, très longue et impossible à fermer hermétiquement, ne semble pas sérieusement menacée. Elle le sera d'autant moins que se poursuivra la guerre civile en Afghanistan, où l'Ouzbékistan, au moins aussi préoccupé que Moscou par la situation au Tadjikistan, joue un rôle indirect important en soutenant les ennemis du commandant Massoud.

JAN KRAUZE

Le cinquantenaire du début de l'insurrection de la capitale

M. Mitterrand et M. Chirac ont participé à une brève cérémonie à la préfecture de police de Paris

Débarrassée des véhicules qui l'encombrent d'ordinaire, la cour du 19 Août, austère quadrilatère qu'entourent les bâtiments de la préfecture de police de Paris, ne manquait pas d'allure lorsque le chef de l'Etat y a pénétré, à 11 heures précises, vendredi 19 août, jour anniversaire du début de l'insurrection parisienne de 1944. Des unités représentant les multiples corps dépendant du préfet de police étaient alignées de chaque côté de l'esplanade. Gardiens de la paix, sapeurs-pompiers en armes, gardes républicains sous leur shako, personnel civil, tout le monde était à l'honneur.

Marchant d'un bon pas, M. Mitterrand a passé en revue ces troupes et leurs étendards, puis il s'est incliné devant le monument aux morts, où figurent, en lettres d'or, les noms des deux cent cinquante-trois policiers parisiens tombés durant la guerre 1939-1945. Après le dépôt des gerbes et la sonnerie aux morts, le président de la République a dévoilé une œuvre du sculpteur Arman, célébrant le soulèvement de la préfecture il y a un demi-siècle.

Sur la poitrine d'une dizaine de fonctionnaires méritants, dont quatre « anciens » ayant participé aux journées de 1944, il a accroché une décoration. Debout, il a écouté le *Chant des partisans*, interprété par la fanfare des gardiens de la paix. A ses côtés, se trouvaient Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Sénat, et Jacques Chirac, maire de Paris. Le chef de l'Etat s'est entretenu quelques instants avec ce dernier, avant de gagner les appartements privés du préfet de police, Philippe Massoni.

Dans la salle de billard où, le 25 août 1944, eût lieu la première rencontre entre le général von Choltitz et le général Leclerc, M. Mitterrand a apposé son paraphe sur un livre d'or, puis il a eu un second aparté avec le président du RPR.

L'ensemble des cérémonies n'a duré que trente-cinq minutes. M. Balladur, dont la participation avait été annoncée (*le Monde* du 20 août), n'était pas présent. Le premier ministre, indique-t-on à Matignon, n'avait pas prévu d'assister à cette cérémonie, contrairement à ce qui avait été indiqué par la préfecture de police. Il est actuellement en vacances à Chamonix.

En fin d'après-midi, M. Pasqua a dévoilé, au cimetière de Passy, une stèle à la mémoire de Charles Luizet, préfet de police nommé par le gouvernement provisoire du général de Gaulle en 1944. Le ministre de l'intérieur était accompagné de M. Massoni et d'Edgard Pisani, ancien ministre sous la présidence de de Gaulle et sous celle de M. Mitterrand, et qui était le chef de cabinet de Charles Luizet en août 1944.

MARC AMBROISE-RENDU

Des invitations ont bien été envoyées pour une réception à l'hôtel Matignon. – Alors que les services du premier ministre refusent de confirmer l'organisation d'une réception à l'hôtel Matignon, vendredi 26 août, en l'honneur des Compagnons de la Libération et des anciens combattants de la libération de Paris (*le Monde* du 20 août), des invitations ont bien été adressées pour cette circonstance. Edouard Balladur y convie les destinataires à l'hôtel Matignon, le 26 août à 19 h 45, *« en l'honneur des cérémonies commémoratives de la descente des Champs-Elysées par le général de Gaulle le 26 août 1944 »*.

Au premier championnat de France de vol à voile

M. Rocard plane...

Michel Rocard a participé, le 18 août, à une épreuve du premier championnat de France de vol à voile à Buno-Bonnevaux, dans l'Essonne, ont annoncé, vendredi 19 août, les organisateurs de cette compétition. *« Vélivole passionné »*, ont-ils indiqué, l'ancien premier ministre et ancien premier secrétaire du Parti socialiste avait pris place *« à bord d'un Nimbus 3D en compagnie de Jacky Clairbeaux, entraîneur de l'équipe de France »*.

M. Rocard, mis en minorité au conseil national du PS après que sa liste eut obtenu 14,49 % des voix aux élections européennes, le 12 juin, avait *« découvert le vol à voile en 1989 »* et compte *« une soixantaine d'heures de vol »*, rappellent les organisateurs du championnat. Ils n'ont pas précisé les résultats de l'épreuve à laquelle il avait participé. Le championnat de France de vol à voile, qui réunit une quinzaine d'équipages, doit s'achever le 24 août.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Loin des capitales : haute technologie à Bangalore

Bangalore, la grande cité du sud de l'Inde, est désormais la capitale de la technologie de pointe (informatique, espace...) Dans un pays en pleine mutation économique, Bangalore apparaît comme la vitrine d'une « Inde qui marche » *(page 3)*.

Première visite de M. Pérès dans le territoire autonome de Gaza

Un an après le paraphe de la Déclaration de principes israélo-palestinienne à Oslo – avant sa signature officielle à Washington le 13 septembre 1993 –, Shimon Pérès s'est rendu à Gaza, pour y rencontrer Yasser Arafat. C'était sa première visite dans ce territoire depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne en mai *(page 4)*.

SOCIÉTÉ

Renforcement du contrôle de la publicité en faveur des médicaments

Un projet de décret, qui fait actuellement l'objet de discussions entre les pouvoirs publics et l'industrie pharmaceutique, précise, en l'élargissant, le champ d'application de la publicité en faveur des médicaments, dont le contrôle sera renforcé *(page 8)*.

ÉCONOMIE

Progrès de l'apprentissage et recul de la formation en alternance

Les exonérations de cotisations patronales et les primes à l'embauche introduites pendant l'été 1993 pour encourager l'emploi des jeunes, n'ont pas eu le même effet sur l'apprentissage et la formation en alternance *(page 11)*.

Baisse de la production industrielle en juin

La production industrielle a baissé de 0,7 % en juin par rapport à mai. Un recul qui touche la construction automobile, la fonderie, les métaux ou la chimie organique. Toutefois, sur un an, la progression reste de 3,1 %. *(page 11)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 36

Le numéro du « Monde » daté samedi 20 août 1994 a été tiré à 444 036 exemplaires

Faute d'avoir réuni les financements nécessaires

Le projet de TGV au Texas est abandonné

L'Etat américain du Texas a annoncé, vendredi 19 août, l'abandon du projet de train à grande vitesse – à technologie française – devant relier les villes de Dallas, Houston et San-Antonio. Faute de financements publics, le consortium franco-canado-américain Texas TGV, qui avait obtenu le contrat en mai 1991, n'avait pu réunir fin 1993, comme il s'y était engagé, les 170 millions de dollars (900 millions de francs environ) nécessaires aux études de faisabilité.

L'aventure texane n'aura pas lieu. Le TGV à technologie française ne reliera pas à 320 km/h, les trois grandes villes – Dallas, Houston et San-Antonio –, de cet Etat américain plus grand que la France. Prometteuse pourtant, elle avait commencé au milieu des années 80, lorsque industriels français et allemands, rivaux, étudiaient chacun de leur côté la faisabilité d'un réseau ferroviaire à très grande vitesse dont l'idée avait surgi quelques années auparavant. L'aventure avait pris corps en 1989, lorsque le Parlement texan vota une loi fixant le cadre juridique du projet. Elle devenait réalité, deux ans plus tard, quand les neuf membres de la High Speed Rail Commission choisirent le projet Texas TGV, basé sur la technologie française, au détriment de son concurrent Texas Fastrac défendant les couleurs allemandes – l'ICE mis au point par le géant d'outre-Rhin Siemens.

Dirigé par la firme américaine Morrison-Knudsen, comprenant Mannai Investment, des intérêts texans, le groupe franco-britannique GEC-Alsthom et son partenaire canadien Bombardier, Texas TGV proposait de construire un millier de kilomètres de voies nouvelles pour transporter dix millions de passagers à l'horizon 2000, vingt-deux millions à plus long terme. L'investissement était à la hauteur des ambitions : 6 milliards de dollars (34 milliards de francs à l'époque). Il a été réévalué depuis, évoluant selon les sources entre 7 et 8,4 milliards de dollars (entre 37 et 45 milliards de francs).

Un investissement dont les retombées pour l'industrie française devaient s'élever à 10 % environ, et dont les modalités de financement avaient joué un rôle-clé dans l'attribution du projet. Alors que le projet allemand avouait un déficit de financement de 1,7 milliard de dollars, Texas TGV s'était fait fort de réunir 1,4 milliard de dollars en capital et le solde en prêts. Or, les Texans l'avaient décidé : pas un « cent » d'argent public ne serait versé !

« Cela a été une noble expérience »

Plus que l'opposition des écologistes, plus encore, sans doute, que le savant lobbying hostile mené par les compagnies aériennes, c'est ce problème de financement qui a fait tout capoter. Dès décembre, le partenaire canadien du consortium avait tiré la sonnette d'alarme. *« Nous sommes en train de manquer à nos engagements »*, avait indiqué la société en annonçant que Texas TGV n'avait pu réunir à cette date, fixée par contrat, que 40 des 170 millions de dollars nécessaires aux premières études de faisabilité. Prudent, GEC-Alsthom indiquait qu'il était nécessaire d'*« examiner avec les autorités texanes, le financement global du projet »*.

Les autorités texanes n'ont pas dévié de la ligne qu'elles s'étaient fixée et la High Speed Rail Commission a voté, vendredi 19 août, la fin de l'accord de concession. Aucun dédommagement ne sera demandé à Texas TGV, une indemnité de 340 000 dollars, payée comptant, lui étant même versée. *« Cela a été une noble expérience... Mais elle est finie,* a déclaré l'un des membres de la commission. *Nous devons fermer ce dossier et permettre à qui serait éventuellement intéressé* [pour un autre projet] *de se faire connaître.* » L'ab.llemand Siemens choisira-t-il de revenir sur ce terrain pour effacer le récent camouflet qu'il vient de subir en Corée ?

P.-A. G.

De Séoul à Séville

Spécialité française, la technique du TGV commence à rencontrer des succès à l'étranger, en dépit de l'échec essuyé au Texas. Le 14 juin, GEC-Alsthom a signé officiellement à Séoul, capitale de la Corée du Sud, un contrat (en négociation depuis longtemps) de 2,1 milliards de dollars (près de 12 milliards de francs) pour la construction d'une ligne de 410 km entre Séoul et Pusan. La firme franco-britannique a gagné face à la concurrence du géant allemand Siemens, après l'élimination des rivaux japonais. Lorsque l'on inclut les dépenses d'infrastructure, le projet coréen est évalué à 13 milliards de dollars. La mise en service est prévue pour 2001.

En Asie, un autre projet est toujours à l'étude, à Taïwan. Il s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation des infrastructures de la République de Chine. Cette ligne permettrait de relier les 350 km qui séparent Taïpeh et Kaohsiung en une heure vingt. Le trafic est estimé à l'horizon 2 010 à soixante-dix-neuf millions de passagers.

Sur le continent américain, GEC-Alsthom travaille depuis longtemps au Canada, en coopération avec Bombardier, sur l'étude d'une ligne de 1 215 km entre Québec et Windsor (Ontario). Chaque rame comprendrait deux motrices encadrant huit remorques et une voiture restaurant.

C'est évidemment en Europe que la technique TGV a aujourd'hui le plus de références. Outre l'Hexagone, l'Espagne a adopté le TGV (appelé AVE) entre Madrid-Cordoue et Séville, sur 471 km, dans une zone au relief difficile puisque dix-sept tunnels ont été creusés. La mise en service remonte à avril 1992.

Le réseau européen à grande vitesse, lié à l'ouverture du tunnel sous la Manche, comprend d'abord les rames Eurostar, qui vont, d'ici à la fin 1994, commencer à desservir régulièrement Paris-Londres et Bruxelles-Londres. Le TGV PBKA sera mis en service entre 1996 et 1999 entre Paris et Cologne et Paris et Amsterdam. A l'horizon du début du XXIe siècle, le réseau européen sera prolongé par le TGV Est (Paris-Strasbourg-Allemagne), le TGV Sud-Est vers Marseille et Barcelone et le TGV France-Italie, à travers les Alpes.

Un dernier projet est étudié entre Moscou et Saint-Pétersbourg. Début juillet, cinq cent soixante et onze rames du TGV de GEC-Alsthom étaient en service ou en commande dans le monde.

EN BREF

Mort de Mgr André Pailler, ancien archevêque de Rouen. – Mgr André Pailler est décédé, mardi 16 août, à Plougastel-Daoulas (Finistère) à l'âge de quatre-vingt-un ans et ses obsèques ont été célébrées, samedi 20 août, à l'église Saint-Louis de Brest. Il avait été archevêque de Rouen de 1968 à 1981 et président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire. C'est Mgr Joseph Duval, actuel président de la conférence épiscopale, qui lui a succédé au siège de Rouen.

NÉPAL : six cents militants d'opposition arrêtés à Katmandou. – Plus de six cents militants de gauche, dont plusieurs anciens députés, ont été arrêtés, vendredi 19 août, à Katmandou, lors d'incidents entre forces de police et manifestants qui protestaient contre la dissolution du Parlement. La manifestation, organisée par des communistes, était dirigée contre le premier ministre. Près de sept cents militants d'extrême gauche (UPF) avaient déjà été arrêtés, les 16 et 17 août. – *(AFP.)*